



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 140 • NUMÉRO 050 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 4 février 2005

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 4 février 2005

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1000)

[Traduction]

LOI N^O 2 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2004

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 février, de la motion: Que le projet de loi C-33, Loi n^o 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 mars 2004, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je me fais un plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet du projet de loi C-33, Loi d'exécution du budget. Il est primordial de nous arrêter sur certains aspects de cette mesure. De nombreuses questions ont été soumises au comité. L'évolution de notre économie suscite beaucoup d'intérêt et des centaines de Canadiens ont présenté d'excellents mémoires. Il importe toutefois de signaler quelques aspects tout à fait critiques de la mesure.

Je vais ainsi faire porter mon intervention sur deux aspects qui, d'après moi, méritent qu'on s'y attarde, à cette étape de la deuxième lecture. Le premier concerne une échappatoire qui m'horripile et que l'on devrait supprimer. C'est l'idée de permettre aux entreprises de déduire de l'impôt les amendes qu'on leur impose. Elle va être supprimée.

Le second aspect concerne la question des infrastructures de nos collectivités et de notre pays. Encore ici, comme je l'ai fait à maintes reprises, je vais aborder des questions qui ont trait au franchissement de la frontière entre Windsor et Detroit. Je vais certainement parler de questions d'actualité, en veillant cependant à faire le lien avec le processus budgétaire. Évidemment, tout cela est en évolution constante.

Pour commencer, j'aimerais souligner certains des éléments positifs que nous, les néo-démocrates, sommes très contents de voir dans le projet de loi d'exécution du budget. Je pense, en particulier, à l'élimination de l'échappatoire à laquelle je viens de faire allusion.

Les Canadiens ont du mal à comprendre une telle chose. Une société pouvait être poursuivie et reconnue coupable d'une infraction relative à la pollution de l'environnement, de fixation collusoire des prix et autres pratiques graves destructrices non seulement pour les contribuables canadiens, mais aussi pour d'autres entreprises. Le gouvernement, pour sa part, entamait un processus d'examen et portait des accusations; il y avait un jugement. Tout ça pour qu'un comptable, discrètement, déduise du revenu de la société les amendes et les pénalités qui lui avaient été imposées.

Les difficultés qu'il a fallu surmonter pour en arriver là sont incroyables. Nous, les néo-démocrates, nous voulons que cette assemblée fonctionne correctement. Nous nous y employons de diverses façons. Il a été très difficile de mener cette initiative à bien et je crois qu'il est important de parler du début du processus.

Je tiens à mentionner le député de Winnipeg-Centre, qui a été le premier à se saisir de ce dossier, bien avant que je ne sois élu à la Chambre des communes. Il a commencé par une intervention à la Chambre des communes. Je vais lire la question qu'il avait alors posée. Les Canadiens seront scandalisés d'apprendre que le gouvernement a attendu 2005 pour réagir, sous la poussée de nos pressions pour qu'il élimine cette échappatoire.

Monsieur le Président, je n'ai pas le droit de déduire mes contraventions de mon revenu pour les fins de l'impôt. Or, un tribunal a récemment décidé que les entreprises peuvent déduire, à titre de dépenses d'emploi, les amendes, pénalités et autres montants du même genre. C'est scandaleux. La ministre du Revenu national convient-elle que cette décision annule l'effet dissuasif d'une amende en permettant à une entreprise d'en déduire le montant pour les fins de l'impôt?

Telle est la question que le député de Winnipeg-Centre a posée en mai 2002.

Cela veut donc dire qu'empoisonner l'eau, se livrer à des pratiques destructrices qui coûtent leur emploi à des Canadiens parce que leur entreprise respecte les règles, qu'il s'agisse de sécurité ou de renseignements sur leurs produits, qui sont exacts plutôt que mensongers et qui ne cherchent pas à leurrer le consommateur, tout ça constitue des dépenses légitimes d'emploi. Les amendes étaient considérées comme une dépense légitime d'emploi et pouvaient donc être déduites.

Nous n'avons pas encore fait toute la recherche sur cette question, mais nous savons que cette situation nous a coûté des millions de dollars chaque année. Une des amendes imposée s'élevait à 50 millions de dollars. Elle a été infligée à un groupe de sociétés pharmaceutiques qui ont comploté relativement à des vitamines en vrac. Il y avait plusieurs sociétés en cause. Nous estimons que, sur ces 50 millions de dollars, ces sociétés auraient pu récupérer 10 millions de dollars de l'argent des contribuables. Il est criminel d'avoir autorisé cette pratique.

Lorsque le député de Winnipeg-Centre a porté cette question à l'attention du gouvernement, rien n'a été fait. En réalité, il est revenu à la charge dans ce dossier en 2002, environ six mois plus tard, en déclarant:

Monsieur le Président, il y a six mois, j'ai demandé à la ministre du Revenu national de supprimer l'échappatoire fiscale qui permet aux entreprises d'inclure dans leurs dépenses déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu les amendes et les pénalités. Depuis quand les violations de la loi sont-elles déductibles d'impôt?

Il est incroyable que rien n'ait bougé, même à ce moment-là.

Initiatives ministérielles

• (1005)

À titre de néo-démocrates, nous poursuivons notre lutte à cet égard. Nous continuons de sensibiliser les Canadiens et nous les informons que, pour le prochain exercice fiscal, ils ne pourront pas déduire leurs pénalités et leurs amendes. Parallèlement à cela, les contribuables canadiens devaient payer plus cher parce que le gouvernement remboursait une partie de l'argent à des gens qui avaient fait l'objet de poursuites devant les tribunaux, qui avaient été reconnus coupables et à qui on avait infligé une amende ou une pénalité. Nous leur remettons une partie de l'argent en coulisses parce qu'ils avaient de bons comptables et que rien n'évoluait dans ce dossier.

Ce qui s'est produit ici à la Chambre des communes est incroyable. Au Comité de l'industrie, le gouvernement a ensuite présenté le projet de loi C-19, qui visait à accroître les pénalités monétaires administratives, mais qui ne réglait toujours pas cette échappatoire.

J'ai eu le plaisir de présenter au Comité de l'industrie une motion visant à suspendre les délibérations et les discussions sur le projet de loi C-19 tant que l'échappatoire en question ne serait pas éliminée. Ce qui est étonnant, c'est que nous avons découvert que le projet de loi visant à supprimer cette échappatoire, une autre des promesses du discours du Trône qui n'a jamais été tenue, était prêt, mais que le gouvernement refusait de présenter les éléments permettant de sceller le sort de cette échappatoire. Ce projet de loi amassait la poussière sur une tablette.

La motion a été adoptée et je dois accorder au Parti conservateur du Canada le crédit qui lui revient pour l'avoir appuyée. Les conservateurs n'étaient pas nécessairement d'accord avec ma position selon laquelle les amendes, les sanctions et les autres montants prélevés ne devraient pas être déductibles d'impôt; ils ont affirmé avoir une position assez claire à cet égard, mais ne pas être totalement convaincus. Néanmoins, ils ont souligné que le gouvernement avait fait une promesse dans le discours du Trône, que les néo-démocrates avaient soulevé la question à maintes reprises et que la promesse devait être tenue. Les conservateurs ont été francs et je les en félicite. Ils ont fait preuve de responsabilité. Le Bloc québécois a également appuyé la motion.

Les députés savent-ils ce qui s'est produit? Les libéraux qui siègent au comité sont sortis en claquant la porte après que nous avons obtenu la suspension de la séance. Je félicite néanmoins le député libéral qui présidait le comité car il a fort bien géré la situation, judicieusement dirigé le comité et s'est assuré que nous collaborions tous de façon non partisane. Le président s'est également montré tout à fait disposé à dialoguer avec moi pour faire avancer ce dossier, ce qui s'est avéré très important.

Une semaine et demie plus tard, le gouvernement a présenté le projet de loi C-33 et s'est assuré que l'amendement y figurait. Nous sommes rentrés à la Chambre des communes après la relâche et le projet de loi est maintenant arrivé aux dernières étapes du processus législatif.

C'est également pour cela que j'ai tenu parole et qu'au comité, cette semaine, nous avons convenu de ramener le projet de loi C-19 sur le tapis, car c'est ainsi que le Parlement devrait procéder.

Je ne comprends pas pourquoi il faut forcer la main du gouvernement pour qu'il mette fin à un problème si flagrant pour les citoyens canadiens. Je répète encore une fois qu'il faut féliciter le député de Winnipeg-Centre d'avoir fait oeuvre de pionnier dans cette lutte. Cette mesure aura non seulement une incidence sur les particuliers et sur les économies qu'ils réaliseront en tant que

contribuables du fait que leur argent ne sera pas versé à des gens qui enfreignent la loi, mais elle permettra aussi de faire comprendre clairement que les pollueurs et les utilisateurs de pratiques prédatrices qui affectent les consommateurs et les Canadiens se verront imposer des amendes et qu'ils ne pourront récupérer l'argent ainsi payé d'une façon détournée. Voilà qui sert d'exemple.

Au cours des derniers jours, nous avons vu deux exemples frappants où une équipe spéciale d'enquête de la GRC s'est rendue sur Bay Street avec un gros camion pour récupérer des dossiers dans les bureaux à cause des problèmes éventuels sur Bay Street. Il s'agit d'une autre scène qui s'est déroulée dans les coulisses. Nous n'avions pas de camion, mais au moins les Canadiens pourront être assurés que nous aurons mis un terme aux pratiques douteuses dissimulées par la paperasserie. Nous sommes très fiers de faire partie de cela.

Le budget est un document très important en termes d'élaboration du processus, de promesses faites et de décisions ultérieures.

• (1010)

Une autre question qui se pose maintenant est l'importance de reconnaître les décisions prises dans notre pays au sujet de l'infrastructure et de l'investissement, qui ont déjà coûté très cher.

Quarante-deux pour cent du commerce canadien emprunte le passage frontalier Windsor-Détroit. À l'heure actuelle, le tunnel ferroviaire qui relie les deux côtés de la frontière à cet endroit est très peu utilisé parce qu'il est simple et qu'il devrait être double pour être vraiment efficace. Il y a aussi un tunnel routier, mais il est surtout utilisé par les camions. Il y a également un traversier et le pont Ambassador. Ces éléments sont regroupés sur environ deux kilomètres le long de la rivière Détroit. Quarante-deux pour cent du commerce du Canada emprunte les divers passages qui s'étalent sur ces deux kilomètres.

Le conseil municipal et le conseil de comté de l'époque viennent de publier un plan pratique tiré du rapport Schwartz. La collectivité a beaucoup travaillé à élaborer une solution à la saturation du réseau routier et à veiller à ce que l'infrastructure nécessaire soit en place. Bon nombre de groupes communautaires ont cherché des solutions à cet engorgement qui, en plus de polluer l'air, nuit aux déplacements d'est en ouest dans la ville. Il nuit également au commerce international et au développement commercial de la collectivité.

La municipalité est arrivée à un consensus sur le problème, mais c'est un problème qui nécessite de l'argent au titre des infrastructures. Je rappelle à la Chambre que le premier ministre a promis de chercher une solution, tout en n'imposant rien à la ville de Windsor. Le premier ministre doit comprendre que les paroles ne suffisent pas. Toute action qui s'impose doit être assortie des ressources nécessaires.

Après des mois d'étude, le rapport Schwartz est enfin terminé et, maintenant, les bureaucrates laissent entendre qu'il ne donnera pas nécessairement de bons résultats. Cela ne suffit pas. On nous a dit que des ressources appropriées seraient affectées à cette activité.

Permettez-moi de situer dans son contexte le fait que 42 p. 100 des échanges commerciaux du pays passent par ce couloir. Il n'y a pas eu de gros investissement dans les infrastructures de ce couloir depuis l'ALENA. En dépit de toute de la croissance, en dépit des années et des années d'avertissements donnés par les conseils à l'ancien ministre des Finances, devenu premier ministre, et aux ministres des Finances qui lui ont succédé, et malgré toutes les résolutions votées par le comté et la ville, aucune mesure n'a encore été prise.

De ce fait, le ministère des Transports du Michigan a publié cette année un rapport d'après lequel, pour la seule année en cours, l'économie canadienne a perdu 18 milliards de dollars en raison des retards à la frontière; c'est le double de l'excédent. Nous savons que les usines de montage de véhicules et les fabricants de pièces recourent à d'autres options à cause de cette déficience des infrastructures.

Il est intéressant de faire remarquer que la ville a adopté un rapport par consensus. Ce qui s'était produit, c'est que le gouvernement libéral fédéral, de concert avec le gouvernement conservateur provincial de l'époque, a, à huis clos, tenté d'imposer à la collectivité ce qu'on a appelé un plan en neuf points. Ils ont tenté de fournir de l'argent des contribuables à des entreprises privées pour qu'elles fassent la promotion de solutions qui n'allaient pas fonctionner et qui ne reposaient pas sur une modélisation ou un contact avec la réalité.

Notre communauté a combattu ce plan. Nous avons mis au jour sa faiblesse, non seulement sur le plan de la planification, mais aussi sur celui du processus. Les gouvernements avaient trahi la confiance de tous les résidents de la ville. Il n'y avait pas de solution. Ils s'efforçaient seulement d'obtenir de l'argent des contribuables. On a demandé à la ville de proposer une solution; elle a donc embauché le meilleur gourou de la circulation en Amérique du Nord, Sam Schwartz, ancien commissaire de la circulation à New-York, et lui a confié la préparation d'un rapport, ce qu'il a fait. La ville bénéficie d'un consensus pour la première fois. Le président du conseil de comté et le maire méritent des éloges pour cela.

Ce n'est pas la solution parfaite que j'aurais aimée; elle ne contient pas non plus tous les éléments que je recherchais, mais c'est déjà quelque chose. Elle comporte une modélisation de la circulation et un plan qui comporte plusieurs modèles; ce plan va s'imposer et rétablir la confiance.

• (1015)

Le plan coûtera toutefois de l'argent. Selon les estimations, il faudra environ 1 milliard de dollars pour le mettre en oeuvre. Il n'y a rien de mal à cela, car 18 milliards de dollars ont été perdus l'an passé et le seront encore cette année. Je peux affirmer aux députés que si les ressources ne sont pas là, les collectivités du comté de Windsor et Essex lutteront contre ce qui leur sera imposé. Si quelqu'un d'autre veut imposer quoi que ce soit allant à l'encontre de ce que demande et préconise la collectivité, il vaudra mieux prévoir du temps pour les mesures que nous prendrons pour nous assurer que notre ville demeure saine et prospère, non seulement pour élever des enfants, mais aussi pour assurer le développement économique. Il est important de prendre bonne note de cela.

Encore une fois, le premier ministre et d'autres nous ont dit qu'ils répondraient à l'appel. En fait, récemment à la Chambre des communes le secrétaire parlementaire du ministre des Finances a dit qu'ils répondraient à l'appel en réponse à une de mes questions. Ils sont mieux de répondre à l'appel. Nous entendons cependant des histoires qui me préoccupent.

Selon The Windsor Star:

L'argent pour la frontière reste à déterminer. Les politiciens fédéraux et provinciaux décideront dans les prochaines semaines du montant qui sera fourni et du moment où commencera la construction de la prochaine phase d'améliorations visant à régler les problèmes de circulation à la frontière à Windsor.

Cela est bien beau, mais je n'ai pas entendu de dirigeants politiques nous assurer qu'il y aurait des fonds.

Il est intéressant de noter que du côté des États-Unis, les Américains ne semblent pas avoir ce problème. Voici ce qu'aurait déclaré Paul Cellucci, et je cite:

Initiatives ministérielles

M. Cellucci exerce des pressions pour qu'une décision soit prise quant à la frontière. L'ambassadeur a déclaré que les États-Unis pourraient partager les coûts. Il affirme que Washington veut que le nouvel ouvrage de franchissement entre Windsor et Detroit soit approuvé rapidement et laisse entendre que les États-Unis sont prêts à partager les frais.

Il précise que le Canada et les États-Unis ont établi une formule de partage des frais moitié-moitié pour défrayer la construction du nouveau pont entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, et qu'il pourrait s'agir du modèle à suivre pour le nouvel ouvrage de franchissement envisagé pour Windsor et Detroit dans le but de réduire les embouteillages qui paralysent le poste frontalier le plus occupé des deux pays.

Ce qui est incroyable et dont il n'est pas assez question, c'est le fait que ce corridor par lequel passe 42 p. 100 de nos échanges commerciaux et qui est le plus fréquenté et le plus important de notre pays, ne soit géré par aucun organisme de coordination, malgré qu'il comporte sur une distance de deux kilomètres quatre passages frontaliers pour les camions, pour les personnes, pour les automobiles ainsi que pour les marchandises et services. Il n'en va pas ainsi à Fort Erie, ni à Niagara Falls ni à Sarnia. À ces endroits, il existe une autorité frontalière ou une commission publique. Ces endroits comportent au moins un organisme qui contribue à coordonner le développement à long terme de la région et à gérer les échanges, la circulation et l'infrastructure.

Étant donné les modifications législatives adoptées par les États-Unis et qui nous atteignent, un tel organisme est encore plus important aujourd'hui, car les mesures législatives, la programmation, le personnel et la technologie sont tout aussi importants que l'infrastructure pour une bonne circulation transfrontalière.

Pourquoi n'existe-t-il pas un tel organisme à Windsor? Pourquoi laisserions-nous le chaos et l'absence de coordination affecter 42 p. 100 des échanges commerciaux de notre pays? La situation actuelle s'explique en partie par le fait que, contrairement aux autres endroits à l'exception d'un seul, soit à 24 passages frontaliers comportant des tunnels et des ponts, la gestion est effectuée par le secteur public. Deux passages frontaliers relèvent du secteur privé: le pont Ambassadeur et Fort Frances. La plupart des autres relèvent d'une administration étatique, provinciale ou, parfois, municipale. À Windsor, les revenus du tunnel sont versés à des particuliers sous forme de dividendes pour alléger les impôts au lieu d'enrichir des tiers.

Mais dans le cas de Windsor, le gouvernement, à ce jour, n'a pas encore fait savoir s'il allait financer le prochain passage frontalier, ce qui est incroyable, car nous laisserions 42 p. 100 des échanges commerciaux de notre pays aux mains de quelqu'un qui va profiter des bénéfices provenant de l'industrie automobile, de l'industrie agricole et des voyageurs qui empruntent ces passages; nous devrions plutôt statuer qu'il s'agit là d'un corridor social et économique entre deux pays et qu'il ne doit pas devenir une source de profits aux dépens de l'industrie et de la population. Il s'agit d'une liaison importante entre deux pays.

Les fonds que nous investirons dans ce passage frontalier devraient servir à une solution pour l'avenir, de telle sorte que nous n'ayons pas à rechercher un nouveau financement. Il faut une solution adéquate. Je ne comprends pas comment nous avons pu tolérer une telle situation. Je ne comprends pas comment nous pourrions laisser 42 p. 100 des échanges commerciaux de notre pays profiter à quelques-uns plutôt qu'à un grand nombre.

Initiatives ministérielles

• (1020)

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le député de Windsor-Ouest travaille assidûment et passionnément en ce qui concerne les questions frontalières. Sa circonscription se trouve près du poste frontalier de Windsor-Détroit, le plus important du pays au chapitre des échanges commerciaux.

Il parle d'un manque à gagner de 18 milliards de dollars, un chiffre qui, sauf erreur, vient de la Chambre de commerce de l'Ontario. Franchement, c'est une bonne chose de le savoir. Cela attire notre attention sur l'importance de la frontière. J'ai aussi discuté de la question avec la Chambre de commerce de l'Ontario, et il s'avère que ce chiffre se fonde largement sur divers scénarios, modèles et formules ainsi que sur les critères ayant servi à leur conception.

Le député sait aussi sans doute que la vice-première ministre a rencontré récemment, à Windsor et à Detroit, le secrétaire à la Sécurité intérieure des États-Unis, M. Tom Ridge, et que les gouvernements américain et canadien se sont engagés à accroître la fluidité de la circulation et à réduire de 25 p. 100 le temps de passage l'an prochain. Nous donnerons suite à cet engagement. Des voies seront ajoutées sur le pont du côté canadien ainsi que du côté américain. Nous nous sommes engagés à affecter 30 agents des douanes supplémentaires aux nouvelles voies. Les États-Unis ont pris le même engagement.

Nous savons que nous avons du travail à faire. Nous savons que nous avons des défis à relever. Nous savons que nous devons assurer la sécurité à la frontière tout en laissant libre cours aux énormes échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Le député a-t-il examiné sérieusement le chiffre de 18 milliards de dollars et l'a-t-il contesté? Le public a maintenant été saisi de ce chiffre, lequel doit être examiné de plus près.

• (1025)

M. Brian Masse: Monsieur le Président, je suis gré au secrétaire parlementaire du travail qu'il a accompli dans ce dossier.

On me corrigera si je me trompe, mais je suis presque certain que ce montant provient d'une récente étude du ministère des Transports du Michigan. Une autre étude a été menée par la Chambre de commerce de l'Ontario. Si ma mémoire est bonne, elle prévoyait que les entraves au commerce le long du corridor occasionneraient une perte de 6 à 8 milliards de dollars. Peu importe si la perte se situe entre ces deux montants ou est légèrement inférieure ou supérieure, elle représente tout de même un montant annuel plus élevé que celui qu'il faudrait engager pour régler le problème avec le consensus de la municipalité et de la circonscription. Chaque année, les pertes l'emporteront sur le coût d'amélioration du corridor.

Il importe également de noter que les améliorations apportées à l'infrastructure ne représentent pas une perte nette pour le pays. Elles rapportent gros, non seulement parce qu'elles réduisent la durée des déplacements des entreprises, accroissent la prospérité économique et allègent les coûts des services de santé liés à la pollution atmosphérique, mais aussi parce qu'elles créent des emplois. De plus, la population et les entreprises paient des impôts.

Les solutions que nous cherchons à la frontière rapporteraient des bénéfices pour le reste du pays. Elles ne représenteraient pas une perte nette.

[Français]

M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, je sympathise beaucoup avec les récriminations de notre

collègue de Windsor-Ouest. Malheureusement, au Québec, nous sommes habitués de voir un gouvernement fédéral qui fait souvent fi des différents consensus. Il va aussi imposer des projets et des ententes suite à des négociations derrière des portes fermées. Présentement, on le voit encore dans l'actualité avec le programme des congés parentaux.

On est aussi habitués d'avoir un gouvernement qui ne sait pas bien gérer ses frontières. On n'a qu'à citer l'exemple récent d'un gouvernement qui n'est pas capable de faire en sorte que la GRC protège adéquatement les frontières au Québec.

J'aimerais que le député de Windsor-Ouest revienne un peu sur l'argumentaire que donne le gouvernement, au moment où nous nous parlons, afin de ne pas procéder aux projets qui seraient nécessaires dans sa région.

[Traduction]

M. Brian Masse: Monsieur le Président, la question est très pertinente, compte tenu de ce qui se passe maintenant. Nous sommes devant un mur de silence depuis qu'il a été proposé que le gouvernement s'engage clairement à financer ces projets. Je ne m'explique pas ce mutisme, mais il me dérange parce qu'il est contraire à la promesse déjà faite selon laquelle on n'imposerait rien à notre collectivité et, si un consensus pouvait être atteint, on nous appuierait. Nous méritons que cette promesse soit tenue.

Il faut comprendre que personne ne veut améliorer la circulation routière dans notre couloir autant que nous. Je ne veux pas que les véhicules polluent l'air respiré par les enfants qui jouent dans des cours d'école à quelques centaines de mètres. Je ne veux pas qu'ils bloquent l'accès à des commerces. Nous ne voulons pas que les bouchons empêchent les gens de circuler normalement pour rencontrer leurs amis et leur famille ou qu'ils nuisent à ceux qui travaillent à Detroit, mais paient leurs impôts ici, au Canada. Nous voulons une bonne solution pour nous tous et pour le Canada. Nous croyons que nous méritons un investissement judicieux. Si nous allons bien à Windsor, si nous avons une solution qui fonctionne bien pour nous, cette solution sera bonne pour tout le pays.

Ottawa doit comprendre que la solution sera utile pour le pays si elle l'est pour Windsor.

• (1030)

L'hon. David Kilgour (Edmonton—Mill Woods—Beaumont, Lib.): Monsieur le Président, le député de Windsor-Ouest et moi sommes allés à une conférence à Washington. On y a beaucoup parlé du problème qu'il soulève avec tant de passion.

Que peut nous dire le député aujourd'hui à propos des files d'attente et des autres problèmes du genre qui nuisent aux Canadiens?

M. Brian Masse: Monsieur le Président, j'apprécie les efforts du député qui a participé au groupe formé de représentants de tous les partis qui est allé à Washington. Ce dossier suscite un grand intérêt car tout le pays est concerné.

Je voudrais adresser quelques félicitations au gouvernement. Je ne veux avoir une attitude partielle à ce sujet. Nous avons réclamé pendant des années et des années plus de personnel. Finalement, nous l'avons eu et cela a amélioré la situation. Nous avons un échecancier, un cadre, cela va nous aider. Il en faudra plus; si seulement le gouvernement avait écouté plus tôt. Cependant, je le félicite d'avoir agi relativement à ces questions.

Initiatives ministérielles

Je dois me demander pourquoi nous ne pouvons investir les ressources et ces choses sur lesquelles nous exerçons un certain contrôle et qui n'ont aucune incidence sur les gens, les collectivités et les régions qui les entourent. Pourquoi ne pas maximiser ce potentiel lorsque nous avons la possibilité d'exercer un contrôle? En ce qui concerne le recrutement de personnel supplémentaire, il y a eu une amélioration, mais il y a des jours où il y a encore des bouchons. S'il y a un problème, tout est détraqué.

J'ai découvert une chose que nous pouvons faire: mettre fin à une pratique prédatrice dont est victime le service de traversier, qui doit payer des droits de douane, alors que le tunnel et le pont fonctionnent à l'oeil; cette pratique est anachronique. Le service de traversier, qui est censé transporter des camions chargés de matières dangereuses, paye des droits de douane. À mon avis, le gouvernement essaie de l'acculer à la ruine. Il y a une solution à ce problème, et la collectivité l'appuie.

Pourquoi le gouvernement ne règle-t-il pas ce problème? Il peut le faire avec une simple signature.

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat relatif au budget de 2005, qui aura lieu le 23 février, comme l'a annoncé le ministre. Voilà une bonne occasion qui s'offre à tous les députés de faire des observations sur les éléments qu'ils voudraient voir figurer au budget.

Le premier point que je voudrais aborder est que nous devons maintenir notre bonne performance fiscale. Une des réalisations de notre gouvernement, c'est d'assainir l'économie et la fiscalité...

M. Ken Epp: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. C'est une question de pertinence. Je pense que le secrétaire parlementaire a sorti le mauvais discours de son cartable. Nous ne parlons pas du budget à venir. Nous essayons de mettre en oeuvre le budget qui a été adopté l'an passé.

Le vice-président: Je remercie le député d'Edmonton—Sherwood Park, mais nous avons les budgets du passé, du présent et de l'avenir, et il est possible qu'il existe un lien entre ceux-ci. Le secrétaire parlementaire va probablement mettre de l'ordre dans tout cela.

L'hon. Roy Cullen: Monsieur le Président, nous savons que l'élaboration et la mise en oeuvre d'un budget sont un processus continu. Comme je l'ai dit, notre rendement financier solide doit servir de fondement pour l'avenir. En 2003-2004, nous enregistrons notre septième excédent de suite et je suis certain que nous aurons encore un excédent en 2004-2005.

Même si les partis d'en face peuvent faire valoir que ce n'est pas une bonne nouvelle, parce que nos prévisions n'ont pas toujours été très justes à chaque année, à mon avis cela reste une très bonne nouvelle. Lorsque nous enregistrons des excédents, nous sommes en mesure de réduire la dette. On ne peut se permettre d'oublier que nous avons encore une dette fédérale de plus de 400 milliards de dollars. Au cours du mandat de notre gouvernement, nous avons réduit la dette d'environ 60 milliards de dollars, mais il reste encore du travail à faire. Grâce à cette réduction de la dette, les contribuables canadiens économisent plus de 3 milliards de dollars par année, parce qu'autrement cette somme serait affectée au service de la dette. C'est donc un montant annuel de 3 milliards de dollars que le gouvernement fédéral peut consacrer à d'autres priorités des Canadiens.

Bien que d'autres députés s'inquiètent de ce qu'ils interprètent comme l'incapacité du gouvernement à prévoir ces excédents, le ministre des Finances a souligné de façon fort astucieuse que la

combinaison d'un écart de 1 p. 100 dans les dépenses et d'un écart de 1 p. 100 dans les revenus pouvait fausser la prévision des excédents de 3 ou 4 milliards de dollars. Dans le monde d'incertitude et de volatilité croissantes où nous vivons aujourd'hui, il est facile de comprendre pourquoi il est impossible de prévoir les excédents avec certitude une année après l'autre.

Cependant, malgré cela, c'est une bonne nouvelle pour les médias. Le fait que nous accumulions des excédents et non pas des déficits ne peut être autre chose qu'une bonne nouvelle. Comment en sommes-nous venus au point de nous reprocher d'avoir des excédents et de rembourser notre dette nationale?

Notre économie a soutenu une croissance d'environ 3 p. 100. En effet, notre performance est excellente. Le taux d'intérêt est favorable aux entreprises et à l'ensemble des Canadiens. Les locataires quittent leurs logements pour acheter des maisons ou des duplex. Ils peuvent maintenant contracter une hypothèque parce qu'ils peuvent se le permettre.

En 2000, nous avons bénéficié de la plus importante réduction d'impôt de l'histoire du Canada. L'autre jour, pendant le débat à ce sujet, les députés d'en face ont affirmé qu'il ne s'agissait pas vraiment d'une réduction d'impôt de 100 milliards de dollars. C'en était pourtant une. Il persistent à s'obstiner parce qu'ils sont d'irréductibles incrédules. Ils ne pensaient pas qu'un gouvernement libéral s'attaquerait au problème du fardeau fiscal, mais nous l'avons fait. Avons-nous encore des choses à faire? Évidemment. Allons-nous en faire davantage? Je suis sûr que oui. La réalité, c'est qu'il s'agissait bien d'une réduction d'impôt de 100 milliards de dollars, la plus importante de l'histoire du Canada.

Les députés d'en face ont fait valoir que nous avions réintroduit l'indexation dans le régime fiscal. Elle avait été éliminée afin de régler le déficit budgétaire. Nous avons réindexé le régime fiscal. Autrement dit, si nous ne l'avions pas fait, le Canadien moyen aurait payé davantage d'impôt. Cette mesure fiscale a pour résultat de réduire les impôts des Canadiens.

Les partis d'en face, surtout le Parti conservateur, ont également soutenu que notre mesure portant sur la Prestation fiscale canadienne pour enfants n'était pas une réduction d'impôt. Elle ne l'était pas pour les Canadiens nantis ni pour les grandes entreprises, mais c'était un énorme avantage pour la famille moyenne, c'est-à-dire la famille à revenu faible ou moyen ayant des enfants. Il s'agit d'une réduction d'impôt parce que nombre de ces contribuables, même s'ils ne payaient que des impôts modestes, en payaient tout de même. On peut parler de réduction d'impôt, et c'est la plus importante de l'histoire du Canada.

Nous devons faire plus pour accroître le revenu disponible des Canadiens. Les députés d'en face soutiennent que, parce que les cotisations au Régime de pensions du Canada ont augmenté, il s'agit d'une hausse d'impôt. C'est un argument fallacieux, et ils le savent.

●(1035)

Lorsqu'on place de l'argent pour sa retraite, cela n'a rien à voir avec l'impôt. Il s'agit d'un régime de retraite contributif dans lequel l'employé et le gouvernement versent de l'argent. Le régime aide à garantir une retraite à tous les Canadiens.

La hausse des cotisations au RPC n'a rien à voir avec l'impôt. Je conviens qu'elle influence le revenu net des Canadiens. Le revenu discrétionnaire des Canadiens est une question qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce que nous voulons qu'ils aient de l'argent dans leurs poches. C'est bon pour l'économie et pour la croissance économique.

Initiatives ministérielles

Il ne faut pas oublier l'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis. Nous devons investir dans l'innovation. Nous devons songer aux problèmes de productivité que nous éprouvons face à notre principal partenaire commercial, les États-Unis.

Cela dit, la performance de notre économie fait néanmoins l'envie du monde. On considère notre économie et on estime que, sur le plan financier, le Canada a fait des miracles.

Par exemple, on vient de publier aujourd'hui les chiffres sur le chômage. Il est évident que nous aimerions qu'il n'y ait pas de chômage. Le chômage est une chose déplorable. Toutefois, il est à son plus bas en quatre ans, après une diminution de 7 p. 100.

Nous devons maintenir le cap. De toute évidence, nous ne saurions replonger dans une situation déficitaire. Il faut que nous continuions d'engranger des excédents. Il faut que nous remboursions notre dette. Il faut que nous investissions dans l'innovation et il faut que nous limitions nos dépenses.

Les partis de l'opposition disent que les dépenses sont effrénées par rapport à la taille de notre économie. Je reconnais que nous devons être conscients des niveaux de dépenses, mais il ne faut pas oublier que quelque 80 p. 100 des nouvelles dépenses du gouvernement sont des investissements dans les priorités des Canadiens telles que les soins de santé, l'éducation, les programmes sociaux et la l'économie axée sur l'innovation. Nous devons veiller à ce que nos dépenses cadrent avec notre croissance économique. Je souscris au récent rapport du Comité des finances. J'ai d'ailleurs moi aussi fait une recommandation dans ce sens.

Notre gouvernement peut être fier d'avoir honoré ses engagements. Par ailleurs, il a pris d'autres engagements ces derniers temps. Le budget devra les intégrer dans notre plan budgétaire.

Les soins de santé sont une des premières priorités des Canadiens. En comptant l'accord sur la santé conclu en 2003 et les fonds additionnels injectés dans le système de soins de santé, l'investissement du gouvernement représente quelque 37 milliards de dollars.

Nous savons tous que l'argent n'est pas la panacée pour un système de santé. En effet, nous pourrions injecter des fonds en permanence dans un secteur comme celui-là. Il importe que notre système de soins de santé soit solide, mais il importe aussi qu'il soit mieux géré, qu'il soit géré en tant que système global.

Lors de mes déplacements, je ne peux que constater que notre système de soins de santé n'est pas géré comme devrait l'être un système holistique. Des aînés occupent des lits dans des établissements de soins actifs parce qu'ils n'ont pas d'autre endroit où aller. Ils n'ont pas besoins de l'attention et des soins spéciaux prodigués dans ce type d'établissement, lesquels, en passant, coûtent peut-être 1 000 \$ par jour aux contribuables, en raison du nombre de services offerts et du matériel et du personnel hautement qualifié qui y sont rattachés. C'est par manque de capacités que ces aînés ne sont pas placés dans des établissements où les soins coûtent moins cher.

C'est un problème sur lequel les provinces et les territoires se penchent depuis des années, mais nous n'avons toujours pas trouvé la solution idéale. Nous n'y arriverons jamais et nous le savons. Toutefois, nous devons nous assurer que les gens sont traités au niveau approprié parce que c'est beaucoup plus efficace pour les patients.

Pour ce qui est des personnes âgées qui se retrouvent aux soins intensifs dans les hôpitaux alors qu'ils n'ont pas besoin de ce niveau de soins, ils aimeraient certainement mieux être traités en clinique externe ou à domicile. Ce serait beaucoup mieux pour eux et certainement plus économique pour le programme des soins de

santé. Ce serait également plus avantageux pour les contribuables canadiens.

• (1040)

Nous savons que nous devons consacrer plus d'argent à notre système de soins de santé et notre gouvernement y verse régulièrement de nouvelles sommes. Comme je l'ai souligné plus tôt, nous venons d'ailleurs récemment d'y injecter un nouveau montant de 37 milliards de dollars. Nous nous sommes entendus avec les provinces et les territoires sur la nécessité d'accroître la responsabilisation et la transparence et de faire rapport sur les principaux éléments clés, tant au niveau des normes que du rendement. Les Canadiens de la Saskatchewan, par exemple, peuvent maintenant comparer la situation dans leur province avec ce qui se passe au Yukon ou au Nouveau-Brunswick et se demander s'ils en ont pour leur argent.

Nous avons pris de grands engagements à l'égard des villes et des collectivités. Nous avons commencé l'an dernier en exemptant les municipalités de la TPS. Qu'est-ce que cela signifie? Je peux vous dire ce que cela signifie pour la ville de Toronto, que je représente. En exemptant la ville de Toronto de la TPS, comme nous l'avons fait l'an dernier, nous lui avons permis d'économiser 50 millions de dollars par année. Certains diront que ce n'est pas grand-chose. Permettez-moi de vous dire qu'à mon avis, 50 millions de dollars c'est beaucoup d'argent.

Ce n'est que le début car notre premier ministre et notre gouvernement se sont engagés à verser directement aux municipalités une portion de la taxe d'accise. Je me réjouis de constater que dans ma province, l'Ontario, nous avons assisté au transfert d'un grand nombre de programmes vers les municipalités, pas tant sous le régime actuellement en place à Queen's Park, mais surtout sous les administrations Harris et Eves.

Nous avons compris que les municipalités allaient se voir attribuer une foule de nouvelles responsabilités et de nouveaux programmes. Malheureusement, on a oublié de leur transférer les ressources correspondantes. Nous allons donc transférer ces ressources directement aux municipalités en leur versant une portion de la taxe sur l'essence. Cette mesure fait en ce moment même l'objet de négociations.

J'aimerais qu'au cours de ces négociations, il soit fait état des défis particuliers que doivent relever les grandes villes, notamment Toronto, Vancouver, Montréal, Calgary et Edmonton. Ces villes font face à certains défis, entre autres au chapitre du transport en commun, de la qualité de l'air et d'une foule d'autres questions liées aux programmes sociaux, dont celle des sans-abri.

Il faut également se pencher sur la situation des collectivités rurales aux prises avec des problèmes différents. Il est peut-être politiquement correct d'envisager des mesures uniformes, mais ce n'est pas réaliste et nous passerions à côté du but. Il faut comprendre les besoins particuliers qui existent et cibler les programmes en conséquence.

Je suis fortement en faveur d'affecter cette taxe à des fins précises et de l'envoyer directement aux villes parce que, dans la ville où je vis, nous avons de nombreux défis à relever. Nous avons des problèmes. J'ai vu la qualité de l'air empirer au cours des 10 dernières années. Nous avons beaucoup de sans-abri. Il y a aussi l'étalement urbain.

Initiatives ministérielles

J'ai été très heureux de voir le gouvernement de l'Ontario finalement prendre des mesures pour limiter l'étalement urbain à Toronto parce qu'il y a des collectivités qui s'étendent et qui prennent de l'expansion, ce qui n'est pas trop favorable aux transports en commun. Il faut densifier la population dans le coeur des villes, ce qui favoriserait les transports en commun. En outre, cela permettrait d'améliorer la qualité de l'air et simplifierait la vie dans des villes comme Toronto.

Nous avons pris certains engagements envers les programmes d'apprentissage et de garde des enfants. Je sais que la ministre travaille à ces dossiers avec les provinces et les territoires. Beaucoup de femmes de ma circonscription sont venues me voir pour me dire qu'il manquait de garderies en Ontario. Nous n'avons pas pu obtenir de programme de garde des enfants parce que les gouvernements Harris et Eves ont déclaré qu'ils n'y participeraient pas. Mais nous avons finalement décidé d'aller de l'avant et de mettre de tels programmes sur pied. Avec le gouvernement qu'il y a actuellement à Queen's Park, je crois que nous aurons une bien meilleure collaboration dans ce dossier et que la question du partage des frais sera plus simple.

Nous avons récemment conclu des ententes sur la péréquation qui concernent les revenus du pétrole et du gaz extracôtiers de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. Cela doit entrer dans le budget.

J'aimerais voir quelque chose dans le budget au sujet du Protocole de Kyoto. Nous avons signé ce protocole. Je sais qu'il y a beaucoup de débats entre les députés des deux côtés de la Chambre. Certains prétendent que les gaz à effet de serre et les changements climatiques ne sont pas un problème. Je ne suis pas de cet avis. Je crois que les changements climatiques et les gaz à effet de serre sont un problème et que nous devons investir pour le régler.

Lorsque nous avons signé le Protocole de Kyoto, je me suis sérieusement demandé comment nous ferions pour atteindre notre objectif. Je n'aime pas signer d'engagements ou faire de promesses sans être assuré de pouvoir les respecter. Nous avons des défis à relever sur ce front-là. J'aimerais que, dans le budget qui vient, des instruments économiques qui encourageraient...

•(1045)

Le vice-président: Le député de Peace River invoque le Règlement.

M. Charlie Penson: Monsieur le Président, je rappelle au député que nous parlons du projet de loi d'exécution du budget de l'année dernière. Il semble parler du budget prochain. Nous aimerions tous avoir l'occasion d'en parler, mais je lui rappelle qu'il est censé parler du budget de l'année dernière.

Le vice-président: Je n'ai aucun doute que le secrétaire parlementaire a l'intention de revenir sur la bonne voie.

L'hon. Roy Cullen: Monsieur le Président, je remercie le député de son rappel.

Le budget de l'année dernière prévoyait des investissements pour la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto. J'aimerais que nous continuions dans la même lancée. Nous devons aller au-delà des mesures prises dans le dernier budget. Nous devons investir davantage et mettre des instruments économiques, des signaux du marché, à la disposition de l'industrie, ainsi que des incitatifs, afin qu'elle puisse s'adapter aux changements.

Je sais qu'on a parlé d'un fonds pour l'achat de crédits. Les secteurs qui réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre obtiendraient un remboursement. Ceci permettrait aux marchés de se concentrer, dans une certaine mesure, sur les principales améliorations

que nous pouvons apporter. J'aimerais qu'on se concentre sur les carburants de remplacement et l'énergie renouvelable. Notre politique fiscale ainsi que les budgets d'aujourd'hui et de demain contiennent divers instruments destinés à cet effet.

J'aimerais qu'on tienne compte, dans le budget, des déchets solides des municipalités. Nous avons tendance à oublier que les décharges d'un bout à l'autre du pays produisent du méthane. Ce gaz s'élève dans l'atmosphère. Dans certains cas nous le recueillons, mais dans la plupart des cas il s'élève dans l'atmosphère.

Le méthane est un gaz à effet de serre environ 20 fois plus nocif que le CO₂. Pourtant, nous en autorisons encore la présence dans l'atmosphère. Je sais qu'il existe des technologies pour convertir le méthane. Je travaille de concert avec la municipalité de Toronto et nos ministres ici pour voir s'il y aurait moyen de promouvoir ce genre de technologies permettant de produire de l'électricité à partir des déchets urbains solides transformés en méthane, ainsi que d'autres produits qui pourraient être utilisés dans le secteur agricole, par exemple.

Nous devons investir davantage, au-delà des mesures prévues dans le présent budget, dans les transports en commun. Dans une ville comme Toronto, la qualité de l'air se dégrade. J'aimerais voir des mesures pour encourager l'efficacité énergétique et l'investissement dans les énergies de remplacement, notamment l'énergie éolienne, l'énergie solaire et l'hydrogène.

Cela dit, nous ne devons pas perdre de vue le fait que nous avons encore du chemin à faire sur le plan de la fiscalité. Cependant, en raison des divers engagements que notre gouvernement a pris, et à juste titre, je ne suis pas sûr que le budget de l'an dernier, le budget que nous étudions et les budgets à venir laissent une grande marge de manoeuvre au ministre des Finances pour envisager des réductions d'impôts importantes.

Dans le prochain budget, j'aimerais qu'il soit question de l'orientation à prendre en ce qui concerne les impôts, particulièrement l'impôt sur le revenu des particuliers, qui est encore quelque peu élevé au Canada. Nous avons encore du travail à faire à cet égard.

Toutefois, en Ontario, nous avons appris, sous les gouvernements Harris et Eves, que les diminutions d'impôts n'étaient pas la panacée. En Ontario, le gouvernement est allé bien au-delà de ce qui était nécessaire ou prudent, au détriment des programmes. Les Canadiens et les Ontariens ont trouvé que le gouvernement était allé trop loin.

Il faut procéder avec circonspection quand on diminue les impôts, autrement on se prive des recettes nécessaires pour répondre à certaines de nos priorités nationales et financer certains des programmes fédéraux sur lesquels comptent la plupart des Canadiens. Il faut tenir compte de ce fait.

Nous devons investir dans la sécurité nationale. Je déclare un conflit d'intérêts puisque je suis secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Nous devons faire un effort sur le plan du maintien de l'ordre. Nous devons nous attaquer vigoureusement au crime organisé. Nous devons investir dans les installations frontalières, comme en a parlé le député de Windsor. Nous devons accroître nos dépenses de défense.

Établir le budget va être un exercice difficile, je pense. Mais je suis certain que le ministre des Finances produira un budget correspondant aux priorités des Canadiens.

Article 31 du Règlement

•(1050)

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, habituellement, lorsque quelqu'un jure à la Chambre, vous rappelez cette personne à l'ordre. J'ai entendu le député d'en face parler du « Canada rural ». Normalement, venant de ce côté-là de la Chambre, cela équivaut à un juron. Le gouvernement a ignoré le Canada rural pendant tellement longtemps.

J'ai entendu certains députés aujourd'hui parler des taux d'imposition élevés. Les impôts élevés touchent tous les Canadiens, mais le Canada rural est plus vulnérable que tout autre endroit en raison des différents obstacles. Même le ministre l'a reconnu.

À en juger par l'absence d'investissement dans le Canada rural au fil des années, il a été complètement ignoré. Une chose qui a vraiment causé beaucoup de tort au Canada rural et à moi personnellement est la définition gouvernementale de « petite collectivité » sur le plan de l'infrastructure, soit 250 000 habitants. C'est ridicule, complètement aberrant. J'ai d'abord cru à une blague de mauvais goût. Cela équivaut à amener un Canadien de milieu rural derrière sa ferme, le faire tomber tête première dans son tas de fumier puis lui marcher sur le dos pour veiller à ce qu'il se salisse complètement.

Le Canada rural manque de fonds pour les routes et les ponts. Il y a une pénurie de médecins. Nous remettons nos chèques. Pendant longtemps le gouvernement a réduit le financement des soins de santé, ce qui a fait très mal aux régions rurales. À la suite d'intenses pressions de ce côté-ci de la Chambre, le gouvernement a finalement accepté de réinvestir une partie de cet argent. C'est une bonne chose, mais le gouvernement remet ce chèque aux provinces sans aucune directive.

Je veux savoir ce que le gouvernement compte faire pour le Canada rural, qu'a mentionné mon collègue d'en face. Honnêtement, le Canada rural en a jusque-là qu'on profite de lui et qu'on abuse de sa position de faiblesse.

•(1055)

L'hon. Roy Cullen: Monsieur le Président, je n'utilise très certainement pas l'expression « Canada rural » de façon méprisante. En fait, mon père est né et a grandi sur une ferme à l'extérieur de Montréal. Quand j'étais jeune, j'allais à la ferme l'été pour rentrer les foin et traire les vaches, entre autres. Je comprends dans une certaine mesure les défis que doivent relever les agriculteurs du Canada. Nous devons nous employer à préserver le Canada rural ainsi que les petites fermes.

J'ai collaboré il y a quelques années avec Canards Illimités à un projet qui permettrait aux agriculteurs, s'ils le désirent, de convertir des terres agricoles peu rentables en zones écologiques pour la faune et en zones riveraines. En fait, cette idée a progressé. Je comprends combien qu'il est difficile pour les agriculteurs d'avoir à travailler à l'extérieur pour joindre les deux bouts. Les fermes comportent toutes des parties dont l'exploitation est plus difficile et qui pourraient être utilisées à d'autres fins et fournir des capitaux dont les agriculteurs ont grand besoin.

Quant à l'observation du député en ce qui concerne la santé, je croyais avoir dit clairement que nous avons demandé, et les provinces et territoires ont accepté, que l'accord sur la santé comporte une plus grande obligation de rendre des comptes, une plus grande transparence, plus d'analyses comparatives et plus de normes de rendement pour pouvoir établir des comparaisons entre les provinces.

Le Canada rural a aussi besoin d'investissements en matière d'infrastructure. L'immense territoire et les grandes distances à couvrir sont les principaux enjeux en cause.

Il y a aussi les défis que présentent les subventions mondiales, les subventions américaines et européennes. J'ai bon espoir que nous pourrions faire des progrès sur ce point également. Nous avons beaucoup à faire pour aider les collectivités agricoles du Canada. Notre gouvernement s'est engagé en ce sens.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES FORCES CANADIENNES

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, au nom du gouvernement du Canada et de tous les députés de la Chambre, je voudrais féliciter le général Rich Hillier de son entrée en fonction comme chef d'état major de la défense des Forces canadiennes.

La vaste expérience et le pragmatisme du général Hillier l'ont bien préparé à diriger l'adaptation nécessaire de nos Forces canadiennes aux défis qui, sur le plan de la sécurité, caractérisent le contexte postérieur au 11 septembre.

Il a participé à de nombreuses missions de l'ONU et de l'OTAN. Dans son affectation la plus récente, il a dirigé 6 000 soldats de 35 pays à titre de commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN, en Afghanistan.

Je tiens également à féliciter le chef d'état major de la défense sortant, le général Ray Henault, qui a été élu au poste d'officier militaire le plus haut gradé de l'OTAN, soit celui de président de son comité militaire chargé de fournir d'excellents conseils et un leadership dynamique.

Au nom de tous les députés, je remercie les deux généraux des services insignes qu'ils ont rendus à notre pays. Je suis impatient de travailler avec le général Hillier à renforcer les capacités des hommes et des femmes de nos Forces canadiennes.

* * *

LE MONUMENT COMMÉMORATIF DU 11 SEPTEMBRE

M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC): Monsieur le Président, je rends hommage aujourd'hui à M. Paul Shier, qui habite le village de Tweed dans ma circonscription pour ses efforts.

Comme tant de personnes dans le monde, Paul a été profondément troublé par les événements du 11 septembre. Alors que tant de personnes ont exprimé leur choc, leur colère, leur regret et leur compassion, Paul, lui, a décidé de créer un monument commémoratif canadien durable.

Avec plus de mille heures-hommes de travail et de talent, Paul a créé une sculpture massive en pierre de savon de 200 livres qui saisit vraiment l'héroïsme des secouristes et les souffrances de tant de personnes.

Les 6 et 7 mars prochains, M. Shier se rendra à New York pour faire don de ce monument aux victimes du 11 septembre. La statue sera exposée dans l'atrium de l'hôpital Bellevue, à quelques coins de rue du point zéro.

Article 31 du Règlement

Vous voudrez bien vous joindre à moi pour féliciter, pour leurs efforts et leur dévouement, M. Shier et les milliers d'autres Canadiens qui ont clairement exprimé notre solidarité avec nos voisins américains en étant à leurs côtés pour commémorer ce jour tragique.

* * *

● (1100)

L'ALPHABÉTISATION

L'hon. Judi Longfield (Whitby—Oshawa, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la Journée de l'alphabétisation familiale, qui a été célébrée partout au pays le 27 janvier.

L'alphabétisation familiale correspond aux nombreux moyens que les familles prennent pour acquérir des capacités de lecture, d'écriture, de calcul, de communication et de résolution de problèmes, et pour les utiliser dans leurs tâches et leurs activités quotidiennes, notamment lire un livre à un enfant avant de le mettre au lit.

L'alphabétisation et les autres compétences essentielles sont liées à la qualité de vie, à l'emploi, à la santé et à l'estime de soi. De plus, elles représentent un facteur décisif du mieux-être social et économique de la population canadienne dans le contexte de l'économie du XXI^e siècle.

L'alphabétisation débute dans la famille. Lorsque les parents font la lecture à leurs enfants et leur créent un milieu propice à la lecture et à l'écriture, ils leur enseignent que l'apprentissage repose sur les mots et qu'il peut être amusant d'apprendre.

Les enfants à qui les parents lisent des livres réussissent mieux à l'école et dans leur carrière.

J'invite mes collègues à la Chambre et tous les Canadiens et Canadiennes à faire la lecture à leurs enfants. Je félicite également ceux et celles qui s'emploient à faire progresser l'alphabétisation au Canada.

* * *

[Français]

LA FERME FLEURY

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, les propriétaires de la Ferme Fleury de Victoriaville, Jean-Albert Fleury, Ginette Boulanger et Jean-Claude Fleury, viennent d'être décorés du titre de Maître éleveur décerné chaque année à une vingtaine de producteurs au Canada.

Ce titre est accordé à cette ferme familiale de ma circonscription pour l'ensemble de son troupeau et de sa gestion. Elle compte sur un cheptel de 230 têtes de vaches laitières et de génisses d'élevage pure race Holstein de qualité supérieure. L'entreprise agricole comprend 500 acres de culture de fourrage et de céréales.

Les propriétaires de la Ferme Fleury sont récompensés lors du Congrès Holstein qui se déroule actuellement à Valleyfield et la remise officielle du prix se déroulera à Saskatoon en avril prochain. Holstein Canada mettra en évidence les 21 nominés, dont 6 du Québec, dans une brochure distribuée à travers le Québec et le Canada.

Félicitations à la Ferme Fleury qui, en remportant cet honneur, met en valeur l'agriculture de la circonscription de Richmond—Arthabaska, reconnue pour la qualité de ses troupeaux de vaches laitières.

[Traduction]

LES ENTREPRISES DU CANADA ATLANTIQUE

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, en janvier, j'ai eu l'occasion de rendre visite à un certain nombre d'entreprises dans ma circonscription.

Elles ont toutes plusieurs choses en commun. Elles sont prospères et comptent de nombreux employés des provinces de l'Atlantique. Elles sont axées sur l'innovation, la technologie et les marchés en développement, non seulement au Canada atlantique mais dans le monde entier. Elles ont aussi en commun le fait que l'APECA contribue à leur succès, au moyen de prêts plutôt que de subventions, en leur offrant de l'aide pour trouver des capitaux, innover, mettre leurs produits sur le marché et assurer la formation.

Ces entreprises deviennent l'épine dorsale de l'économie du Canada atlantique et créent des emplois qui sont novateurs, bien rémunérés et durables. L'entreprise Ocean Nutrition, par exemple, connaît un succès monstre; établie à Dartmouth, elle possède une usine dans un secteur rural de la Nouvelle-Écosse et pourrait un jour en avoir d'autres dans le monde entier.

Le Fonds d'innovation de l'Atlantique a joué un rôle déterminant dans le succès de l'économie du Canada atlantique, et il ne doit pas s'arrêter là. L'APECA est un franc succès. Je félicite les dirigeants de l'agence, notre ministre actuel et les ministres passés d'avoir vu le potentiel à long terme du Canada atlantique et je les remercie de nous aider à l'atteindre.

* * *

L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, les habitants de Stormont—Dundas—South Glengarry sont des honnêtes gens travailleurs qui paient leurs impôts et pourtant le gouvernement libéral les ignorent depuis trop longtemps.

Des agriculteurs attendent depuis 12 ans qu'une usine d'éthanol soit construite dans la circonscription, mais à cause des hésitations du gouvernement libéral, la mise en chantier n'a pas encore eu lieu. Deux gros employeurs de la région de Cornwall ont récemment annoncé des mises à pied totalisant plus de 560 employés. L'une des deux entreprises déménage aux États-Unis après avoir essayé d'obtenir de l'aide du gouvernement pendant plus de deux ans.

Ma circonscription est à un jet de pierre d'Ottawa et nous avons une main-d'œuvre bilingue et bien formée ainsi que des locaux à bureau peu dispendieux. À deux occasions, j'ai exhorté le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux à faire preuve de respect et de compassion pour mes électeurs en décentralisant quelques services de l'énorme administration publique se trouvant à Ottawa pour les installer dans ma circonscription.

Comme mes électeurs ont toujours été loyaux envers leur pays, je demande au ministre encore une fois de décentraliser immédiatement des emplois de qualité dans la fonction publique pour les transférer dans ma circonscription.

*Article 31 du Règlement***LES MUNICIPALITÉS**

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été heureux d'apprendre que le gouvernement du Canada a dit aux gouvernements provinciaux et territoriaux comment il négocierait le nouveau pacte avec les municipalités et les collectivités dont il est question aujourd'hui dans le projet de loi sur le budget.

À compter de cette année, les municipalités de l'Ontario partageront des fonds d'environ 1,8 milliard de dollars étalés sur les cinq prochaines années. Cela sera fort bénéfique pour l'Ontario rural, en particulier dans l'Est de la province.

J'invite le gouvernement du Canada à négocier rapidement les détails de ce pacte avec l'Ontario afin que les municipalités de ma circonscription et d'ailleurs aient accès aux programmes d'infrastructure dont elles ont grandement besoin. Je sais que le ministre travaille très fort en ce sens. J'attends avec impatience que mes électeurs bénéficient de ces fonds.

* * *

● (1105)

[Français]

L'AIDE INTERNATIONALE

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, hier à Londres, à la veille d'une rencontre des ministres des Finances du G-7, Nelson Mandela a mis au défi les leaders des nations riches de réduire la dette des pays pauvres, d'augmenter de façon significative l'aide internationale et de rendre le commerce international plus équitable.

M. Mandela a souligné l'urgence d'agir rapidement. Le premier ministre, qui a effectué, vous vous en rappellerez, des coupes drastiques à l'aide internationale alors qu'il était ministre des Finances, doit répondre au cri du coeur de l'ancien président sud-africain, et je le cite: « La pauvreté massive et les inégalités obscènes sont des terribles fléaux de notre ère [...] ils sont devenus des fléaux sociaux au même titre que l'esclavage et l'apartheid. »

Le premier ministre doit faire preuve de leadership et corriger ses erreurs du passé. Il est plus que temps pour le gouvernement de mettre en place un plan réaliste pour qu'il atteigne au minimum l'objectif de 0,7 p. 100 du PIB canadien d'ici 2015.

Le dépôt du budget, dans quelques semaines, nous donnera une bonne indication du sérieux du premier ministre. Ce sera peut-être pour lui l'occasion d'être à la hauteur de ses prétentions.

* * *

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Mme Françoise Boivin (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec fierté et enthousiasme que je m'adresse à tous les Canadiens et Canadiennes. Le Caucus féminin libéral, que je préside, a inclus parmi ses priorités trois résolutions en vue de la convention biennale de mars prochain à Ottawa.

L'une concerne les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, une autre vise le plan du Canada sur les changements climatiques, tandis que la dernière mais non la moindre concerne l'analyse comparative ou différenciée selon les sexes, ce que certains appellent communément GBA, soit *gender-based analysis*.

Ce n'est pas une ni deux, mais trois résolutions qui feront l'objet de débat lors de cette convention, puisque le caucus national libéral les a fait siennes parmi les cinq résolutions adoptées à Fredericton.

Le Caucus féminin a aussi bon espoir que l'honorable ministre des Finances saura incorporer les principes de l'analyse comparative selon les sexes à son prochain budget, à la suite de nos représentations en ce sens.

Comme le dirait un certain quotidien:

[Traduction]

« Qu'est-ce qui fait la une cette semaine? » C'est incontestablement le caucus féminin libéral qui, tous les jours, prend des engagements fermes en vue de l'égalité réelle.

* * *

LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai examiné des questions soulevées au Parlement et j'ai observé une tendance intéressante: l'octroi de privilèges spéciaux à des strip-teaseuses; le financement par les contribuables de tatouages aux détenus et la décriminalisation de la marijuana.

Soudainement, tout s'éclaircit. Les libéraux fédéraux à Ottawa sont comme les personnages de la série *Trailer Park Boys*. Cela explique bien des choses.

Notre ministre du Commerce n'a pas eu beaucoup de chance dans ses négociations avec les États-Unis dans les dossiers du bois d'oeuvre et du boeuf, mais il y a quelques années son ministère a remporté une belle victoire. En effet, ce ministère a réussi à faire appliquer une décision antidumping touchant l'importation de cartes de bingo américaines. Nos amis du parc de roulottes se sont sûrement repentis et il se sont sans doute bien marrés à ce sujet.

Dire que la plupart des Canadiens croient que Bubbles, Ricky, Julian et les autres vivent dans le parc de roulottes de Sunnyvale en Nouvelle-Écosse alors qu'ils siègent ici au Parlement du côté ministériel de la Chambre.

* * *

[Français]

LES CHEVALIERS DE COLOMB

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, le 29 janvier dernier, j'ai eu l'occasion de participer au 25^e anniversaire du conseil 7503 des Chevaliers de Colomb de la localité de Saint-Joseph-de-Madawaska.

Premièrement, je désire témoigner devant cette Chambre de l'engagement des Chevaliers de Colomb au sein de leurs communautés, et ce, partout au Canada. Il n'y a nul doute que le dévouement et la contribution qu'apportent les Chevaliers de Colomb à de nombreuses communautés au Canada permettent à ces dernières de se développer tant du point de vue communautaire que du point de vue social.

À cette fin, les Chevaliers de Colomb de Saint-Joseph-de-Madawaska ne font pas exception, et c'est pourquoi, ici aujourd'hui, je tenais à leur rendre hommage. Le chapitre de Saint-Joseph-de-Madawaska est certes très actif et contribue à rendre la communauté un endroit meilleur où il faut bon vivre.

Finalement, je désire remercier les membres des Chevaliers de Colomb de Saint-Joseph-de-Madawaska de m'avoir invité à ce 25^e anniversaire, et je leur souhaite longue vie.

[Traduction]

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, je tiens à exprimer la solidarité du NPD avec les étudiants qui se mobilisent cette semaine dans le cadre des jours d'action de la FCEE, pour affirmer leur droit à une éducation postsecondaire de qualité. Mille cinq cents étudiants se sont rassemblés à Winnipeg mercredi et des centaines ont fait de même hier à Toronto, à Sudbury et à Windsor, pour exiger que le gouvernement fédéral intervienne pour réduire les droits de scolarité et l'endettement des étudiants.

Les budgets de la majorité libérale ont réduit de milliards de dollars les transferts aux provinces au titre de l'éducation, ce qui s'est soldé par des coûts supplémentaires importants pour les étudiants. De plus en plus de jeunes gens ne peuvent accéder à l'éducation dont ils ont besoin pour travailler et aspirer à un avenir meilleur. De plus en plus de familles n'ont plus les moyens d'envoyer leurs enfants à l'université.

Les libéraux ont promis 8 milliards de dollars pour l'éducation postsecondaire pendant la campagne électorale de l'année dernière et les néo-démocrates ont bien l'intention de forcer ce gouvernement minoritaire à respecter cette promesse. Nous sommes ici pour faire en sorte que le gouvernement cesse de tenir pour acquis les besoins des étudiants.

Nous voulons une journée d'action pour l'éducation postsecondaire de la part de ce gouvernement et ce sera le 23 février, le jour de la présentation du budget.

* * *

• (1110)

L'ÉTOILE DU COURAGE

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour rendre hommage au caporal-chef Jason Cory Hamilton, qui est posté à Trenton, en Ontario, et dont les parents, Russell et Fern Hamilton, viennent de Whitewood, en Saskatchewan, dans ma circonscription. Ils sont à Ottawa aujourd'hui.

Aujourd'hui, Jason sera décoré de l'Étoile du courage, qui est une récompense pour les actes de courage remarquables dans une situation de grand danger.

Le 2 octobre 2003, après que le véhicule de tête de leur convoi eut frappé une mine antichar, le cplc Jason Cory Hamilton et le cpl Danny Matthews ont pénétré dans un champ de mines non balisé pour récupérer trois de leurs camarades touchés, près de Kaboul, en Afghanistan. Tous les deux se sont avancés sur ce terrain dangereux pour réussir à rejoindre le premier soldat tombé au combat. Après avoir conduit le soldat blessé en sécurité pour qu'il reçoive les premiers soins, le cpl Matthews et le cplc Hamilton se sont avancés encore plus profondément dans le champ de mines, pour constater que l'explosion de la mine avait tué les deux autres soldats.

C'est le couronnement des glorieux actes de courage et de bravoure du cplc Jason Cory Hamilton.

* * *

[Français]

GERMAIN BOULIANNE

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les Patriotes, BQ): Monsieur le Président, à titre de député parrain de la circonscription de Gatineau, je tiens aujourd'hui à souligner la performance

Article 31 du Règlement

magistrale de Germain Boulianne, premier Québécois à remporter le titre de champion du monde de scrabble.

M. Boulianne, résidant de Gatineau et, par surcroît, traducteur ici même au Parlement, a remporté les plus hauts honneurs, en juillet dernier, lors des Championnats du monde de scrabble francophone, qui se tenaient à Marrakech, au Maroc, et auxquels participaient plus de 20 pays.

Ces championnats ne se sont certes pas gagnés sans préparation. En effet, Germain Boulianne se serait soumis à un véritable entraînement olympique pour se préparer à ce tournoi, jouant au scrabble de trois à quatre heures tous les jours. Notons qu'il a remporté six titres de champion québécois avant de devenir champion du monde.

Je tiens à mentionner que, du 3 au 10 août 2007, ce sera la belle ville de Québec qui recevra les 36^e Championnats du monde de scrabble francophone, réunissant près de 1 000 joueurs.

C'est donc au nom de mes collègues du Bloc québécois que je me permets de féliciter M. Boulianne, notre champion du monde québécois, et de lui souhaiter encore beaucoup de succès dans ce jeu qui met en valeur notre magnifique langue française.

* * *

[Traduction]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a déjà eu la réputation d'être un ferme et indéfectible défenseur des droits humains.

Le comportement du premier ministre lors de sa récente visite à Beijing ne fait que confirmer qu'il est prêt à détruire au passage cette réputation en soulevant à peine la question des droits humains afin d'obtenir des faveurs de la part des autorités chinoises.

La République populaire de Chine tente désespérément d'obtenir le renvoi de M. Lai Changxing, qui comparait actuellement devant les autorités canadiennes responsables du statut de réfugié à Vancouver.

Des ressortissants chinois n'ont témoigné en faveur de M. Lai qu'après avoir obtenu la promesse de la ministre de l'Immigration que leur témoignage serait protégé et resterait confidentiel. Les autorités canadiennes ont brisé cette promesse, et mis la police chinoise sur la piste de Tao Mi. Plus d'un an et demi plus tard, nous sommes toujours sans nouvelle de cette femme.

Le gouvernement a du sang sur les mains. Quand nous dira-t-il ce qu'il est advenu de Tao Mi?

* * *

LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Monsieur le Président, le Parti allianciste-conservateur se fissure de plus en plus chaque jour. Les Canadiens ont la confirmation de ce qu'ils soupçonnent depuis le début. Cette fusion n'en est pas vraiment une. Au contraire, l'Alliance réformiste impose son programme social d'extrême-droite aux députés du Parti conservateur.

Selon des témoignages recueillis dans l'ensemble du pays, le chef de l'opposition officielle et son bureau centralisé tentent d'exclure du parti les modérés qui refusent d'adhérer à leurs points de vue sociaux radicaux. Un ancien dirigeant du parti à Toronto a dit que le leadership du chef conservateur n'était pas démocratique du tout.

Questions orales

Dans un article paru dans le *Globe and Mail* du 4 février, on apprend que le président de l'association de circonscription du Parti conservateur de Moncton, au Nouveau-Brunswick, a déclaré que les dirigeants du parti cherchent, de manière obsessionnelle, à téléguider à toutes fins utiles le leadership des circonscriptions à partir d'Ottawa.

Le ressentiment causé par ce contrôle centralisé s'est clairement manifesté lorsque le chef de l'opposition, participant à une assemblée conservatrice dans la région du Grand Toronto, a été hué par les membres de son propre parti. Aucun autre chef de parti politique n'est aussi coupé de la réalité...

• (1115)

Le vice-président: Questions orales.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, c'était pitoyable.

La base de données d'Élections Canada montre qu'un organisateur libéral de haut niveau, qui se trouve à être un partenaire de golf de M. Chrétien, et son épouse ont versé une contribution de plus de 10 000 \$ à la campagne électorale de l'ancien premier ministre en 2000 et ont aussi donné de l'argent au Parti libéral du Canada.

Voyons voir comment cela fonctionne. M. Corriveau imprime tous les panneaux publicitaires et les brochures du Parti libéral pour les élections de 1997. Il a de la difficulté à se faire payer par le parti, mais, comme par pur hasard, il se voit verser des millions de dollars de l'argent des contribuables dans le cadre du programme de commandites. Ensuite, M. Corriveau remet de l'argent au Parti libéral sous forme de don. Quelle bonne affaire. Ces renseignements accablants auraient dû être communiqués aux Canadiens avant les élections.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, les Canadiens veulent que le juge Gomery poursuive son travail et fasse son enquête. Ils ne veulent certainement pas d'une enquête parallèle à la Chambre des communes, où l'on ne cesse de répéter les mêmes choses, mais sans que ce soit sous la direction d'un juriste sage et respecté comme le juge Gomery. Nous savons que le parti et les députés d'en face ne comprennent pas les lois de notre pays et, dans ce cas, pourquoi essaient-ils de mener une enquête judiciaire ici même, à la Chambre des communes?

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, pas de danger qu'on obtienne une réponse durant la période des questions.

Le premier ministre a promis aux Canadiens qu'ils auraient suffisamment d'information au sujet du scandale des commandites pour pouvoir porter un jugement sur la pourriture et la corruption au sein du Parti libéral avant les élections. Au lieu de cela, le gouvernement a mis fin à l'enquête publique que menait le Comité des comptes publics dès qu'il a senti la soupe chaude.

Maintenant, on entend parler chaque jour de la façon dont l'argent des contribuables était canalisé, par l'entremise du programme de commandites, vers les principaux organisateurs du Parti libéral et de la façon dont ce parti récupérait une partie de cet argent sous forme de dons. Pourquoi ces renseignements n'ont-ils pas été divulgués au Comité des comptes publics?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le fait est que le gouvernement a collaboré pleinement avec le Comité des comptes publics et avec la Commission Gomery, fournissant même des documents confidentiels du Cabinet remontant jusqu'en 1993.

Si le député peut agir de façon irresponsable en commentant au jour le jour les témoignages présentés devant la Commission Gomery, c'est parce que cette commission existe grâce au courage et à la vision dont a fait preuve notre chef, le premier ministre du Canada. Il a fait ce qu'il fallait faire et a créé la Commission Gomery pour faire la lumière sur toute cette affaire, et c'est ce que veulent les Canadiens.

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, imaginez le courage qu'il faut avoir pour ouvrir une enquête sur la corruption au sein de son propre parti. Il faut être pas mal brave.

[Français]

Jacques Corriveau, un important organisateur libéral, a eu de la difficulté à se faire payer par le Parti libéral pour son travail de campagne. Cependant, il n'a eu aucun problème à obtenir des millions de dollars pour des contrats, par le biais du programme des commandites. Il y a 24 heures, le chef de l'opposition a demandé au premier ministre s'il avait exigé que M. Corriveau rembourse l'argent sale.

Est-ce que cet argent a été retourné...

Le vice-président: Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a la parole.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, il serait très important d'éviter de préjuger du travail du juge Gomery. On doit attendre son rapport et j'ai hâte de le voir. Cependant, il n'est pas approprié, chaque jour, de préjuger de son travail, ici, à la Chambre des communes.

[Traduction]

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, un beau jour, le premier ministre a déclaré aux Canadiens qu'il voulait faire toute la lumière sur le scandale des commandites. Grâce au témoignage d'Alfonso Gagliano à la commission Gomery, il est apparu évident à tous que le sens de l'éthique du Parti libéral du Canada et du gouvernement actuel est à son plus bas.

Maintenant que la vérité est finalement connue, pourquoi le premier ministre ne tient-il pas la promesse qu'il a faite aux Canadiens et ne rembourse-t-il pas les deniers publics qui ont servi à financer les dépenses électorales du Parti libéral?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, les conservateurs commentent les témoignages du jour. Ils n'apprennent pas vite lorsqu'il s'agit des lois du pays et de l'indépendance d'une enquête judiciaire. Nous avons créé la commission Gomery pour qu'elle aille au fond des choses parce que c'est ce que les Canadiens veulent.

Le fait est que les Canadiens veulent aussi que la Chambre des communes discute de dossiers importants comme les soins de santé, la garde des enfants et les investissements dans les collectivités canadiennes. Ils savent que le Parti conservateur refuse d'en discuter parce que le gouvernement du Canada et le premier ministre s'occupent très bien de ces questions et prennent les bonnes décisions au nom...

Questions orales

•(1120)

Le vice-président: Le député de Prince George—Peace River a la parole.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, ce sont le gouvernement et le ministre qui n'apprennent pas vite. Les Canadiens veulent des réponses.

Oui, nous reconnaissons que la Commission Gomery fait son travail et fait la lumière sur toute les magouilles qui entourent le programme de commandites. Et chaque jour, on découvre de nouvelles magouilles libérales.

Le premier ministre avait promis aux Canadiens qu'il punirait les responsables. Tiendra-t-il cette promesse et débusquera-t-il tous les personnages douteux de son gouvernement qui sont à l'origine de l'espèce de corruption que l'on découvre?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le juge Gomery fait son travail et tous les Canadiens en bénéficieront. Nous aussi nous ferions notre travail si nous pouvions nous occuper des dossiers qui présentent un intérêt immédiat pour les Canadiens, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la santé et des affaires étrangères, plutôt que de revenir chaque jour sur le travail du juge Gomery.

Les députés d'en face n'ont aucune expertise juridique. Ils ne comprennent pas les lois du pays. Pourquoi essaient-ils de mener une enquête judiciaire ici, à la Chambre des communes?

* * *

[Français]

LES CONGÉS PARENTAUX

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, hier, le ministre québécois Claude Bécharde a dénoncé le gouvernement fédéral en disant, et je cite: « Ce qu'il demande aux familles du Québec, c'est de payer des cotisations deux fois. »

Au lieu de chercher à faire des économies sur le dos des familles québécoises, qu'attend la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences pour revenir à son engagement de 1997, en remettant au Québec le plein montant destiné au financement de la première année du programme des congés parentaux?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelque temps, j'ai parlé à la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences. Elle est toujours en négociation avec son collègue du Québec. Les négociations progressent. Nous avons espoir d'en arriver à un règlement. Il y a déjà sur la table une généreuse offre de 850 millions de dollars pour la première année, ce qui représente beaucoup d'argent pour les familles québécoises.

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, il manque 275 millions de dollars pour la première année. Telle est la réalité. En 1997, le gouvernement fédéral s'engageait à financer au complet la première année du programme des congés parentaux. Le refus de la ministre fait dire au ministre Bécharde que l'actuel gouvernement traite moins bien les familles du Québec que le gouvernement précédent.

Comment la ministre peut-elle justifier un traitement aussi mesquin envers les familles québécoises? Qu'attend-elle pour se raviser et remettre au Québec le plein montant des sommes destinées aux congés parentaux, et ce, sans condition?

L'hon. Jacques Saada (ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie, Lib.): Monsieur le Président, ce qui tient à coeur à la ministre et à tout notre gouvernement, c'est justement le bien-être des familles québécoises et leur accessibilité aux congés parentaux.

Nous sommes en présence d'une situation extrêmement simple à comprendre. Une négociation se tient présentement. Les deux parties ont des positions et une interprétation des choses qui sont différentes. Je crois qu'il faut laisser la chance aux deux parties de négocier pour en arriver à une entente. Une chose est certaine, c'est que ce n'est pas en négociant sur le plancher de la Chambre que nous réglerons le problème.

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, s'il manque de l'argent pour les congés parentaux, comme le soutient la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, ne lui est-il pas venu à l'idée que c'est peut-être dû au fait que le gouvernement a détourné les surplus de la caisse de l'assurance-emploi à d'autres fins? Si les moyens financiers du gouvernement sont insuffisants, c'est lui qui en est responsable.

Alors, je demande ceci à la ministre. Quelle solution compte-t-elle prendre pour payer en totalité les sommes nécessaires pour la première année du programme des congés parentaux?

L'hon. Jacques Saada (ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie, Lib.): Monsieur le Président, j'aurais souhaité que mon collègue d'en face prenne le temps de lire la Loi sur l'assurance-emploi pour comprendre les contraintes qui y figurent en matière de montants consacrés aux congés parentaux.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Jacques Saada: Pendant que j'essaie de répondre, j'entends beaucoup de bruit en face. Cependant, cela ne changera pas la réalité. La réalité, c'est que les deux parties négocient actuellement et que la seule façon d'en arriver à une entente, c'est de laisser les gens négocier en dehors de l'enceinte de la Chambre.

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, la réalité, c'est que près de 47 milliards de dollars ont été détournés de ce fonds. La solution qui s'offre à la ministre est simple. Plutôt que de négocier à coups de conférences de presse, ne pense-t-elle pas qu'elle serait mieux inspirée de donner un coup de téléphone à M. Bécharde et lui confirmer qu'elle est prête à régler le dossier selon les termes de l'engagement de la lettre de 1997 et en remettant le plein montant, sans condition, au Québec?

•(1125)

L'hon. Jacques Saada (ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le collègue d'en face de suggérer à la ministre de téléphoner à sa contrepartie avec laquelle elle parle, de façon régulière maintenant, depuis plusieurs jours.

Je répète une fois de plus que dans tout ce dossier, la solution ne pourra se faire jour qu'une fois que les négociations seront conclues entre les deux parties. En fait, ces deux parties ne concluront pas de négociations ici même, aujourd'hui, en cette Chambre. Ce n'est pas la façon de procéder. Nous procéderons de façon intelligente et surtout consciencieuse du bien-être des familles du Québec.

*Questions orales***L'ENVIRONNEMENT**

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, en 1993, le premier ministre a promis de réduire la pollution de 20 p. 100 dès 2005. Cependant, la pollution a augmenté de 20 p. 100. Donc, les libéraux n'ont pas tenu leur promesse à cet égard.

Hier, Environnement Canada a émis un avertissement de smog, toujours valable pour Montréal, Laval, Saint-Hyacinthe, Lachute, Drummondville et Québec. On parle d'un avertissement de smog au mois de février. Est-ce que le ministre peut nous dire à qui nous devons imputer la faute?

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, bien sûr, il faut faire plus pour combattre la pollution. Cependant, l'honorable chef du Nouveau Parti démocratique n'a pas les statistiques exactes. En fait, la pollution est en diminution au Canada. Donc, il n'est pas question d'une augmentation de 20 p. 100 de la pollution. Je ne sais pas où il a pris cette information.

[Traduction]

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, c'est incroyable. La calotte glaciaire arctique fond, le niveau des mers s'élève, les prairies s'assèchent et nous avons maintenant du smog en février. Quelle est la solution du gouvernement? Appeler un numéro 800. C'est le 911 que les Canadiens appelleront parce qu'ils ne peuvent pas respirer.

Si nous instaurions des normes d'émission obligatoires pour les véhicules, nous pourrions réduire le smog. Quand le gouvernement va-t-il agir afin que les Canadiens puissent arrêter de s'étouffer avec les promesses qu'il n'a pas tenues?

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, il est exact, et le chef du NPD a tout à fait raison à cet égard, que le changement climatique est une source de grands dangers pour notre planète. Il est exact que le Canada doit faire sa part. Kyoto nous impose des obligations internationales. Il est exact que l'industrie automobile doit faire sa part.

Nous mettons en ce moment la dernière main à une négociation très utile. J'ai vraiment confiance que, avec le ministère des Ressources naturelles et tous mes collègues, nous parviendrons à conclure un accord avec l'industrie automobile.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, nous savons que, sur le plan technique, l'acquisition de sous-marins a laissé à désirer, et nous apprenons que la formation des sous-marinières n'a pas été à la hauteur non plus.

Un ancien commandant de sous-marin et officier de formation a confirmé récemment que, pour respecter les obligations contractuelles, on a pris des libertés avec les normes de formation à terre et en mer.

Le ministre nous a donné à penser que tous les membres de l'équipage ont reçu la formation voulue. Pourtant, l'ancien officier chargé de la formation fait entendre un autre son de cloche. Qui les Canadiens doivent-ils croire?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, la Chambre voudrait probablement savoir que M. Kavanagh, qui a témoigné devant le comité, a été officier de formation pour les sous-marins de classe Oberon, qui ont été retirés du service il y a 15 ans.

L'observation du porte-parole est intéressante, mais, en toute justice, il faut que la Chambre sache que la formation a évolué. Nous utilisons aujourd'hui des simulateurs, comme on le fait pour les pilotes d'avion. C'est un nouveau mode de formation, et les stagiaires ne passent pas autant de temps en mer.

Toutefois, je peux donner à la Chambre l'assurance que, lorsque les membres d'équipage partent en mer, ils ont reçu la formation voulue pour faire leur travail.

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, le témoin a également donné de la formation pour le Victoria.

Le projet de contrat de formation du ministère de la Défense nationale à Portage La Prairie, dont la valeur pourrait atteindre le milliard de dollars, est bloqué au stade de l'adjudication depuis 18 mois. Pendant ce temps, les deux soumissionnaires, Bombardier et Allied Wings, ont dû prolonger trois fois leur offre. Apparemment, la recommandation d'adjudication a été approuvée et le financement est en place, mais aucune annonce publique n'a été faite.

Comme le contrat en cours de Bombardier prend fin sous peu, pourquoi tarde-t-on à accorder le nouveau contrat?

• (1130)

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, ces contrats sont extrêmement importants, c'est évident. Nous voulons faire le bon choix. C'est exactement ce qui occupe le ministère.

Ce contrat demande du temps. Nous négocions de bonne foi avec les deux parties. Nous signerons un contrat lorsqu'il sera dans l'intérêt supérieur du gouvernement et de la population du Canada de le faire et nous aurons le meilleur contrat possible pour le Canada.

* * *

LE SECTEUR DE L'AUTOMOBILE

M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, hier, nous avons prévenu que le respect des exigences de l'accord de Kyoto risque d'entraîner la perte de jusqu'à 450 000 emplois. Le ministre de l'Industrie a dit que cela ne posait pas de problème, que Partenariat technologique Canada va tout arranger.

Le ministre ferait mieux de sortir son fameux chéquier libéral, car ces pertes représenteront 27 milliards de dollars, à 60 000 \$ par emploi.

Le ministre en a-t-il discuté avec le gérant de la caisse noire, le ministre des Finances?

L'hon. David Emerson (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le député ne sait pas de quoi il parle. Nous avons eu d'excellentes discussions avec les représentants du secteur de l'automobile. Mes collègues, le ministre de l'Environnement, le ministre des Ressources naturelles et moi, ainsi que d'autres ministres, avons rencontré ces représentants ce matin. Il existe une solution fort constructive dont nous espérons voir l'adoption. Le secteur de l'automobile n'en sera que plus robuste.

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Monsieur le Président, d'abord, le ministre de l'Industrie a dit que l'accord de Kyoto ne nous ferait pas perdre d'emplois. Ensuite, il a admis qu'il nous avait induit en erreur et que l'accord nous fera perdre des emplois. Maintenant, il dit de ne pas nous inquiéter parce que nous avons PTC.

Questions orales

PTC est censé être un programme de R et D, et non une caisse de financement d'emplois. De toute évidence, le gouvernement n'a pas pris le temps d'examiner les répercussions de l'accord de Kyoto sur nos grandes industries de fabrication, comme le secteur de l'automobile.

Le ministre de l'Industrie confirmera-t-il qu'il a modifié le mandat de PTC pour qu'il comprenne des engagements visant à protéger des emplois menacés par l'accord de Kyoto?

L'hon. David Emerson (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je peux confirmer à la Chambre que les idées des députés d'en face sont tellement incohérentes qu'ils devraient s'abstenir de prendre la parole. Ils se plaignent constamment du PTC, alors qu'il est un des instruments clés permettant de développer un secteur de l'automobile concurrentiel, fort et dynamique au Canada.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, plusieurs millions de dollars des commandites ont été versés à un important organisateur libéral et ami de l'ex-premier ministre. Tout semble indiquer que ces commandites auraient servi à rembourser les services professionnels que cet organisateur libéral a rendus au Parti libéral du Canada. Le premier ministre disait, le 12 février 2004, que ceux qui ont des responsabilités dans cette affaire devront assumer les conséquences pleines et entières de leurs actes.

Est-ce que le gouvernement a mandaté André Gauthier, l'avocat chargé de recouvrer les sommes détournées, pour qu'il enquête sur cette affaire précise?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, j'espère que le Bloc québécois comprend l'importance de l'indépendance d'une enquête judiciaire. On doit attendre que M. Gomery complète son travail. J'ai hâte d'avoir son rapport.

Toutefois, il n'est pas approprié de discuter de son travail ici, à la Chambre des communes, chaque jour.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, puisque le lieutenant politique du premier ministre au Québec, il y a deux semaines, a encore promis de rembourser l'argent sale, et que le gouvernement a un cas flagrant où de l'argent des commandites aurait pu servir les intérêts du Parti libéral, ne croit-il pas qu'il n'y a qu'une seule chose à faire: demander à M^c Gauthier d'enquêter sur cette affaire?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, effectivement, nous avons soumis tous les dons qui ont été faits au Parti libéral à M^c Gauthier ainsi qu'à la Commission Gomery, et nous attendons avec impatience le rapport. Nous espérons que le rapport de la Commission Gomery et le rapport de M^c Gauthier feront en sorte que le gouvernement pourra récupérer des fonds, évidemment.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement nous annonçait récemment l'intention du gouvernement fédéral de déposer un nouveau plan visant à appliquer le Protocole de Kyoto au Canada. On apprenait, le 16 janvier dernier, qu'un mémoire du ministère des Ressources naturelles proposait de ramener les réductions des

émissions de gaz à effet de serre des grands pollueurs de 55 à 37 mégatonnes.

Est-ce que le ministre peut nous garantir que le nouveau plan qu'il déposera bientôt ne réduira pas les obligations des grands émetteurs dans l'application du Protocole de Kyoto au Canada?

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Premièrement, monsieur le Président, il n'est pas question de commenter des soi-disant rapports gouvernementaux qui se retrouveraient dans les journaux.

Deuxièmement, prochainement, le gouvernement du Canada rendra public le plan de 2002 revu, corrigé et amélioré en vue de galvaniser tous les Canadiens afin de renforcer l'environnement, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de créer de l'emploi.

● (1135)

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le ministre a refusé de répondre à la question.

L'approche que s'apprête à présenter le gouvernement fédéral pénalise injustement le Québec, qui a fait des efforts par le passé. Nous savons que le ministre québécois de l'Environnement a écrit à son homologue fédéral, il y a plusieurs mois, afin qu'Ottawa signe une entente bilatérale avec le Québec.

Quand le ministre a-t-il l'intention de négocier une entente bilatérale qui respecte les efforts déjà consentis par le Québec en matière de gaz à effet de serre?

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, il y a beaucoup de bonnes choses qui se font au Québec, comme ailleurs au Canada. Nous allons en avoir besoin pour atteindre nos objectifs. Il faudra travailler de très près avec les gouvernements de toutes les provinces. J'ai une excellente relation avec mon homologue du Québec.

Dans le plan auquel nous travaillons, nous renforcerons notre capacité de travailler avec le gouvernement du Québec, comme avec les gouvernements de chacune de nos provinces et de chacun de nos territoires.

* * *

[Traduction]

LE SÉNAT

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, les nouveaux sénateurs sont choisis parmi une liste de candidats préétablie. Le premier ministre a une liste, mais les Albertains ont aussi une liste de candidats qui ont été démocratiquement élus.

Le premier ministre peut-il donner à la Chambre et aux Albertains ne serait-ce qu'une seule bonne raison de ne pas utiliser la liste des candidats qui ont été démocratiquement élus par les Canadiens?

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous pourrions bien avoir plus de candidats que nous ne le croyions pour le Sénat.

La question a été soulevée hier et elle l'avait déjà été à plusieurs reprises auparavant, mais la réponse reste toujours la même. Le gouvernement ne s'oppose pas à la réforme du Sénat, mais il ne veut pas de réforme fragmentaire.

Questions orales

Nous n'avons pas l'intention d'apporter des modifications partielles en vue de réformer le Sénat tant qu'il n'y aura pas clairement un consensus entre les provinces.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC): Monsieur le Président, en décembre dernier, le ministre des Ressources naturelles a induit la Chambre en erreur lorsqu'il a affirmé qu'il n'avait jamais promis...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je ne crois pas qu'il y ait eu mauvaise intention de la part de qui que ce soit, mais j'aimerais que nous écoutions la question du député jusqu'au bout.

M. Tom Lukiwski: Monsieur le Président, le ministre des Ressources naturelles a affirmé qu'il n'avait jamais promis de fournir rapidement une réponse sur le financement que le gouvernement fédéral pourrait offrir pour la décontamination des mines d'uranium dans le nord de la Saskatchewan, mais les médias rapportent le contraire.

Le ministre a également affirmé en février dernier qu'il effectuerait une visite dans ces mines. Il ne l'a pas fait.

De plus, le ministre a dit qu'il convaincrerait son gouvernement d'accorder la priorité à ce projet. Il ne l'a pas fait non plus.

Ma question, qui s'adresse au ministre, est très simple. Pourquoi avez-vous induit la Chambre en erreur et pourquoi...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Certaines choses ne sont pas faites délibérément et le ministre des Ressources naturelles pourrait vouloir donner des précisions à cet égard.

L'hon. R. John Efford (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, avant de répondre à la question du député, j'aimerais lui suggérer, pour la prochaine fois, de faire rédiger ses questions par quelqu'un de plus compétent.

J'ai rencontré le ministre saskatchewanais pour discuter de la question de la décontamination des mines d'uranium. Tout comme c'est le cas pour lui, cette question revêt la plus haute importance pour moi et pour mon gouvernement.

Le député devrait faire preuve d'un peu de patience.

* * *

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Garry Breitzkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a promis aux électeurs un gouvernement plus ouvert et transparent, mais il cache un rapport sur le registre des armes à feu de 2 milliards de dollars, un rapport qu'il a commandé et qui était censé réparer ce gâchis. Ce rapport est revenu complètement caviardé.

Pourquoi le premier ministre camoufle-t-il la vérité? Pourquoi fait-il comme Jean Chrétien et garde-t-il le Parlement dans le noir?

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le programme des armes à feu est très rentable parce qu'il fonctionne et qu'il contribue à la sécurité publique.

Les policiers et d'autres responsables utilisent les données du programme des armes à feu. En moyenne, 15 000 demandes de renseignement par semaine sont présentées en ligne au registre des armes à feu.

Jusqu'à maintenant cette année, le Centre canadien des armes à feu a préparé 1 100 affidavits à l'appui de poursuites au criminel liées aux armes à feu et plus de 12 000...

● (1140)

Le vice-président: Le député de Yorkton—Melville a la parole.

M. Garry Breitzkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, cette réponse montre que le gouvernement tire des cartouches à blanc et rate complètement la cible.

Le Centre canadien des armes à feu a envoyé 770 000 lettres concernant des renouvellements de permis gratuits, mais 46 509 ont été renvoyées à l'expéditeur, parce que le destinataire avait changé d'adresse.

Comment les policiers sont-ils censés savoir où se trouvent toutes les armes à feu s'ils ne savent même pas où vivent leurs 50 000 propriétaires?

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le seul qui tire des cartouches à blanc ici, c'est le député d'en face.

Les corps policiers appuient le registre des armes à feu. D'ailleurs, j'aimerais citer le président de l'Association canadienne des chefs de police, Edgar MacLeod, qui a dit ceci:

Il est indiscutable que le système fonctionne et que c'est un outil précieux [...] le nouveau système de contrôle des armes à feu améliore l'évaluation des propriétaires légitimes d'armes à feu, il accroît leur obligation de rendre compte et il procure des outils pour empêcher le détournement et l'utilisation à mauvais escient des armes à feu.

Nous gérons les coûts, nous les limitons et nous continuerons de le faire.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Monsieur le Président, les prix extrêmement bas des produits de base qui ont cours en Ontario, en comparaison avec les prix payés pour les importations américaines et pour d'autres produits canadiens, constituent une menace économique pour les producteurs de maïs de ma circonscription. En fait, ceux-ci encaissent des recettes inférieures à leurs coûts de production.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire m'informerait-il des mesures pouvant être prises pour aider les producteurs de maïs de ma circonscription à envisager, de façon réaliste, de poursuivre la culture du maïs pour l'ensemble des Canadiens?

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, parce que les producteurs de maïs de l'Ontario sont confrontés à des défis, nous leur avons versé plus de 82 millions de dollars par l'entremise du PCSRA, sans compter que nous avons modifié le programme pour couvrir les marges négatives et pour augmenter le plafond.

Par surcroît, j'envisage avec mes collègues provinciaux des changements additionnels. Le secrétaire parlementaire examine attentivement la possibilité de changements structurels dans divers secteurs de production, pour faire face à des baisses de revenu à long terme. Nous collaborons également avec l'OMC pour faire en sorte que nos producteurs soient en mesure de relever le défi de la concurrence dans un marché où les règles du jeu sont les mêmes pour tous. C'est également pourquoi, en 2003, nous avons versé aux producteurs 4,8 milliards de dollars d'aide.

LA FISCALITÉ

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, depuis 1986, le gouvernement surimpose sans pitié les Canadiens qui touchent des prestations sociales du gouvernement américain. Cette pratique cause du tort à certains de nos aînés les plus vulnérables. Le gouvernement peut redresser cette injustice flagrante créée par son administration en acceptant d'apporter une simple modification à sa politique.

J'invite le ministre des Finances à ne pas attendre le budget, à ne pas attendre d'être contraint d'agir sous la pression d'une coalition des partis de l'opposition à la Chambre. Je l'invite à agir dès maintenant.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens qui touchent des prestations sociales du gouvernement américain ont droit à un crédit de 15 p. 100, si bien que 85 p. 100 de ces prestations sont imposées et que 15 p. 100 ne le sont pas.

Le député nous a demandé de faire passer ce crédit à 50 p. 100. Le problème, c'est que, par exemple, les Canadiens qui touchent des prestations de 100 \$ du Régime de pensions du Canada sont pleinement imposés, alors que ceux qui touchent des prestations du gouvernement américain ne le seraient qu'à moitié. Cette solution ne me semble pas équitable.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement pourrait à tout le moins maintenir les droits acquis de manière à ce que justice soit faite dans ce dossier.

J'ai posé plus d'une fois des questions au gouvernement au sujet de la Patriot Act. Le fait est que cette loi contrevient à la Loi sur la protection des renseignements personnels canadienne et qu'elle amène des entreprises privées et des citoyens canadiens à transmettre au gouvernement américain, lorsque ce dernier le juge nécessaire, des documents et des renseignements. Chaque fois, le gouvernement a nié l'existence du problème, il a quitté la Chambre et il a pris des mesures de redressement. Récemment, en raison de cette atteinte importante à notre souveraineté, il a effectué une vérification complète de toute l'externalisation.

Ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères. Le gouvernement va-t-il faire en sorte que nos dossiers soient retirés du bureau ovale?

L'hon. Diane Marleau (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je trouve la question étrange.

Tous les ministères coopèrent. Il est clair que nous veillons à ce que toutes nos préoccupations en matière de protection des renseignements personnels soient satisfaites. Les Canadiens peuvent avoir l'assurance que les renseignements qui les concernent sont protégés.

* * *

• (1145)

LES RESSOURCES NATURELLES

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, un différend juridique oppose actuellement la province du Manitoba aux États-Unis au sujet de la déviation des eaux de Devil's Lake au Dakota du Nord. Cette déviation risque de porter

Questions orales

gravement atteinte à la qualité des eaux du lac Winnipeg et à ses stocks de poisson, et d'aggraver les inondations le long de la rivière Rouge.

D'aucuns ont émis l'opinion selon laquelle les espèces marines étrangères, les bactéries et les maladies pourraient être catastrophiques pour l'écosystème du lac Winnipeg, touchant les secteurs du tourisme et de la pêche.

Le gouvernement va-t-il réaliser son propre examen des conséquences de la déviation des eaux de Devil's Lake sur le lac Winnipeg et la rivière Rouge du Manitoba?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, c'est là un dossier très important pour notre gouvernement. Nous continuons de lui accorder beaucoup d'attention, de concert avec l'administration américaine. Il sera certainement à l'ordre du jour de la première réunion que j'aurai avec la secrétaire d'État Condoleezza Rice, comme cela a été le cas avec Colin Powell. Espérons que nous ferons des progrès à propos de ce dossier on ne peut plus important.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Jim Prentice (Calgary-Centre-Nord, PCC): Monsieur le Président, la vice-première ministre continue de mal gérer le dossier des pensionnés. En novembre, elle a déclaré à la Chambre que son système de règlement extrajudiciaire des différends connaissait un grand succès. En fait, nous savons maintenant que seulement 25 revendications soumises dans le cadre de ce programme ont été réglées, sur un total de 88 000 cas, au coût renversant de 100 millions de dollars.

Ses fonctionnaires ont reconnu publiquement que le système comporte de graves déficiences. L'Assemblée des Premières Nations affirme qu'il est tendancieux. Le coût de son administration s'élèvera à 2 milliards de dollars, ce qui est abusif.

Pourquoi la vice-première ministre a-t-elle induit la Chambre en erreur? Quand cessera-t-elle de victimiser à nouveau les populations autochtones et de violer leurs droits fondamentaux?

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement étudie le rapport préparé par l'Assemblée des Premières Nations. Je devrais faire remarquer qu'il faut du temps avant qu'un programme n'atteigne sa vitesse de croisière. En ce moment, ces revendications sont en cours de règlement.

Le gouvernement garde à l'esprit et appuie certaines des recommandations figurant dans le rapport, et il y réagira le moment venu.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, pour employer les mots de l'ombudsman du MDN, ce sont « les affirmations fallacieuses concernant la sécurité nationale » qui ont fait que des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale ayant participé aux expériences liées à la guerre chimique ont dû attendre plus de 60 ans pour être indemnisés.

Les blessures subies par les soldats de la force opérationnelle interarmées 2 ne sont pas non plus signalées, en raison de considérations liées à la Loi sur les secrets officiels.

Questions orales

Pourquoi le ministre de la Défense nationale dit-il que le refus d'accorder des pensions aux anciens combattants des forces spéciales qui sont handicapés est simplement attribuable à un petit problème bête lié aux formulaires à remplir?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question à la Chambre l'autre jour et, si j'en juge par la question posée aujourd'hui, je dois conclure que la députée avait quitté immédiatement après avoir posé sa question et qu'elle n'est pas restée pour entendre la réponse.

Comme je le lui ai expliqué, il y a un problème. Les membres de la FOI2 savent que leurs opérations sont secrètes. Pour que le ministère des Anciens Combattants et nous puissions nous assurer qu'ils touchent la pension qui leur est due, il faut trouver une façon de protéger leur droit à la protection de leurs renseignements personnels et de traiter des préoccupations liées au caractère secret de leurs activités.

Le ministère s'occupe de ce dossier. Nous ne contestons pas le bien-fondé de leurs demandes, mais nous devons trouver une façon d'y faire droit en respectant le système. Nous constatons que...

Le vice-président: Le député de Bruce—Grey—Owen Sound a la parole.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, pour un pays, partir en guerre est une grande entreprise à laquelle participent les troupes sur terre, en mer et dans les airs, ainsi que les navires de ravitaillement et leurs équipages, qui fournissent aux troupes les moyens de mener à bien leur mission.

Après beaucoup d'insistance de la part de l'opposition, le gouvernement a finalement accepté à contrecœur de dépenser 1 000 \$ par ancien combattant en tant que supplément financier pour leur voyage en Europe à l'occasion du 60^e anniversaire de la bataille de Normandie.

Le ministre pourrait-il confirmer que les membres de la marine marchande, qui ont participé aux cérémonies du 60^e anniversaire en mai, à Mourmansk, en Russie, recevront également cette indemnité de déplacement de 1 000 \$?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, c'est là une excellente question. Je dois cependant la prendre en délibéré et la ministre des Anciens combattants y répondra à la Chambre la semaine prochaine.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Monsieur le Président, les producteurs québécois dénoncent, comme le Bloc québécois, l'inaction du gouvernement fédéral dans sa gestion de la crise de la vache folle. Le ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire avait réservé une enveloppe budgétaire pour aider les producteurs bovins, mais les mesures proposées n'étaient pas suffisantes.

Si le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire veut faire un geste utile en faveur des producteurs québécois, qu'attend-il pour faire sa part en fournissant 11,4 millions de dollars, qui représenteraient 60 p. 100 du coût de production, permettant l'établissement d'un prix plancher de 42¢ la livre?

•(1150)

[Traduction]

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, en réalité, des mesures ont été prises. Par exemple, la Commission canadienne du lait a accordé une augmentation de 5 \$ du prix du lait, dont une portion permettra de régler le problème des bêtes plus âgées.

Deuxièmement, dans le changement de réglementation envisagé, tel que proposé par les États-Unis, la capacité d'expédier de la viande de bêtes plus âgées compte parmi les possibilités envisagées et cela aurait un impact positif.

Enfin, comme le sait la députée, nous avons collaboré très étroitement avec les responsables au Québec pour déterminer les mesures additionnelles qu'il conviendrait de prendre.

[Français]

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Monsieur le Président, lors d'une rencontre avec le chef du Bloc québécois, les producteurs bovins du Québec avaient répété que le plan du ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ne répondait pas à leurs besoins. Une mesure qui pourrait améliorer le plan du ministre serait de soutenir financièrement les deux projets d'acquisition d'abattoirs, ce qui aurait un effet structurant pour la production bovine québécoise.

Le ministre entend-il répondre de façon affirmative aux attentes des producteurs québécois?

[Traduction]

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été très clairs en énonçant notre politique gouvernementale concernant la capacité d'abattage. Nous appuierons les projets visant à augmenter la capacité disponible aux producteurs. C'est la politique gouvernementale. J'ai indiqué très clairement aux responsables du Québec que toute proposition relative à une augmentation de la capacité serait examinée avec soin.

* * *

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, il n'y a pas de juge de la citoyenneté à Edmonton depuis le 3 juillet 2004. Cette situation est parfaitement inacceptable. J'ai envoyé une lettre à l'ex-ministre de l'Immigration en septembre 2004. Je n'ai reçu ni accusé de réception ni réponse.

À l'heure actuelle, à Edmonton, 4 000 personnes attendent patiemment leur tour pour prêter serment en tant que citoyens canadiens, mais il n'y a pas de juge pour s'occuper d'eux. L'attente est de sept mois. C'est inacceptable. Pourquoi les gens d'Edmonton devraient-ils attendre sept mois pour prêter serment? Quand nommera-t-on enfin un juge à Edmonton?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, le système d'immigration du Canada est reconnu comme étant équitable et diligent. Je sais que le ministre s'affaire à corriger la situation décrite par le député. Nous espérons que ce sera fait dans les semaines et les mois à venir.

*Questions orales***LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA**

Mme Bev Oda (Durham, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, la Société Radio-Canada a réduit les émissions en ukrainien diffusées sur les ondes de Radio Canada International. Elles sont passées de trois heures et demie par semaine à une heure seulement.

Les Ukrainiens méritent des émissions fiables réalisées à partir d'une perspective canadienne, et les Canadiens veulent que leurs voix et leurs valeurs soient diffusées à l'étranger. Après avoir joué un rôle de premier plan pour soutenir les millions d'électeurs ukrainiens pendant la campagne électorale dans leur pays et pendant les jours qui ont suivi, nous ne pouvons les abandonner maintenant. C'est inexcusable. Qu'est-ce que le gouvernement compte faire pour rétablir les émissions et veiller à ce que les Ukrainiens soient toujours aussi bien servis par Radio Canada International?

L'hon. Sarmite Bulte (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter premièrement Radio Canada International pour son travail extraordinaire sur la scène internationale. Nous pouvons en être fiers.

Permettez-moi aussi de remercier la Société Radio-Canada, et notamment les gens de Radio Canada International, d'avoir retardé la mise en oeuvre de leur décision de réduire les émissions en ukrainien, le temps que les élections aient lieu. J'aimerais que la Chambre félicite la Société Radio-Canada, et plus particulièrement les gens de Radio Canada International, pour leur travail magnifique à l'occasion des élections en Ukraine.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Depuis un certain temps déjà, contrairement à quelques députés de l'opposition opportunistes, je travaille en collaboration avec le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour permettre aux compagnies qui fabriquent des épinglettes canadiennes au Canada, des compagnies comme la Bursan Limited dans ma circonscription, Etobicoke-Nord, par exemple, d'être vraiment concurrentielles.

J'aimerais demander au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux de...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je reconnais mon erreur. Un secrétaire parlementaire ne peut bien sûr pas poser une question à un membre de son propre cabinet. J'ai fait erreur en accordant la parole au député.

* * *

LES RESSOURCES HUMAINES

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, dans ma circonscription, Langley, une femme de 43 ans se meurt d'un cancer et il ne lui reste que quelques semaines à vivre. Sa soeur a quitté son emploi et son domicile pour s'occuper d'elle. La commission d'assurance-emploi a refusé d'accorder à sa soeur la prestation de soignant.

Selon le projet de loi boiteux que le gouvernement libéral a présenté, un frère et une soeur ne sont pas considérés comme des membres de la famille. Cette femme qui est mourante n'a ni mari ni

enfants. Sa soeur est sa seule famille. La ministre des Ressources humaines va-t-elle immédiatement corriger cette faille pour que...

• (1155)

Le vice-président: Le ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a la parole.

L'hon. Jacques Saada (ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie, Lib.): Monsieur le Président, je suis très conscient du cas de Mme Brenda Armstrong et de sa soeur, Theresa Flottvik, qui voudrait s'occuper d'elle. Je remercie le député d'en face de la lettre qu'il a envoyée à notre ministre. La ministre est très sensible aux considérations humaines qui sont liées à ce dossier. Elle a décidé de l'examiner et de donner une réponse sous peu au député.

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, la Loi sur l'assurance-emploi permet aux personnes de la catégorie « autre » de demander la prestation, mais le projet de loi vieux d'un an a négligé d'en donner une définition. Les employés de la commission refusent de présumer que cette catégorie peut englober un frère ou une soeur. La ministre doit immédiatement corriger cette faille et peut apporter les modifications voulues pour que les frères et soeurs soient inclus dans la définition. Je veux que la ministre donne suite à ma demande. Va-t-elle immédiatement apporter ces modifications pour que cette famille demeure unie?

L'hon. Jacques Saada (ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie, Lib.): Monsieur le Président, je peux seulement répéter que la ministre est très préoccupée par la question et qu'elle donnera une réponse au député sous peu.

* * *

[Français]

LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, lorsque j'ai interrogé la ministre du Patrimoine canadien, hier, à savoir si elle était intervenue auprès de son collègue des Finances concernant le renouvellement des ententes entre le Canada et la Fédération des communautés francophones et acadienne, la ministre est demeurée évasive.

Je lui demande à nouveau aujourd'hui: est-elle, oui ou non, intervenue auprès de son collègue des Finances pour s'assurer que le gouvernement donnera suite à la demande de la FCFA du Canada de hausser à 42 millions de dollars par année, dès le prochain budget, le financement des ententes Canada-communautés?

[Traduction]

L'hon. Sarmite Bulte (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je répète ce que la ministre a dit à la Chambre hier. Elle travaille avec la population, avec des représentants de la minorité et avec ses collaborateurs. Ils travaillent tous ensemble pour trouver la solution qui convient. Je voudrais toutefois souligner que le ministère a investi plus de 300 millions de dollars depuis 1994 pour soutenir le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans tout le Canada, et nous devrions en être fiers.

*Questions orales***LA SANTÉ**

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État à la Santé publique. Compte tenu de toutes les alertes données récemment par l'Organisation mondiale de la santé au sujet d'une épidémie de grippe qui pourrait avoir des effets catastrophiques, quelles mesures le gouvernement fédéral prend-il pour protéger les Canadiens contre une telle épidémie?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre d'État (Santé publique), Lib.): Monsieur le Président, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que le plan d'intervention canadien en cas d'épidémie de grippe compte parmi les meilleurs dans le monde. Je suppose que cela s'explique par l'étonnante coopération du comité fédéral-provincial-territorial à cet égard. L'une des principales recommandations de ce comité a été l'achat d'antiviraux.

Je suis heureuse d'informer la Chambre que le ministre de la Santé annoncera cet après-midi un investissement sans précédent de 24 millions de dollars pour l'achat de stocks d'antiviraux afin que nous soyons prêts avant l'arrivée des vaccins.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, 159 députés de la Chambre ont écrit au premier ministre pour lui demander d'inciter la République populaire de Chine à entamer des négociations directes avec le dalaï-lama ou avec les représentants de ce dernier pour résoudre le problème du Tibet, victime, depuis 50 ans, de terreur, d'un génocide culturel et de la destruction de milliers de monastères.

Le premier ministre a-t-il effectivement donné suite à la demande des députés et, dans la négative, quand s'exécutera-t-il?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le respect des droits de la personne, notamment des libertés culturelles et religieuses, des droits des minorités et de la liberté d'expression et d'association, constituent des objectifs importants du Canada à l'égard de la situation du Tibet. Nous sommes conséquents. Nous avons toujours défendu ces droits. Nous les faisons valoir aux Nations Unies comme dans toutes les arènes où nous avons la possibilité de le faire et il va sans dire que nous continuerons à prôner ces valeurs.

* * *

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NDP): Monsieur le Président, on ne peut douter que le travail forcé dans les usines chinoises abaisse vraiment les coûts de production, mais il y en a parmi nous qui croient que les emblèmes de notre patrimoine culturel doivent être manufacturés par des travailleurs canadiens dans des usines canadiennes.

J'aimerais savoir si le ministre du maquignonnage de grand chemin a eu un moment pour étudier la position du NDP. Nous dirait-il aujourd'hui que, à l'avenir, les épinglettes ou les autres articles montrant le drapeau, fabriqués pour le compte de la Chambre des Communes, seront produits ici au Canada par des travailleurs canadiens en...

● (1200)

Le vice-président: N'y a-t-il aucun ministre qui va répondre?

Le député d'Ottawa—Orléans.

M. Marc Godbout (Ottawa—Orléans, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Depuis quelque temps, je m'inquiète du fait que nos entreprises peuvent aller chercher des sous-traitants à l'étranger. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a-t-il pris ou non des mesures pour que ces épinglettes soient fabriquées au Canada?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner le travail acharné du député d'Etobicoke-Nord, qui s'occupe de ce dossier depuis des années. Un marché concurrentiel a été accordé à une entreprise canadienne, qui a ensuite confié le travail à un fabricant chinois.

Le gouvernement respecte les accords commerciaux, mais il existe dans ces accords une exemption qui peut s'appliquer aux achats d'articles destinés aux députés et sénateurs. J'ai donc donné des ordres pour que les épinglettes du Canada destinées aux sénateurs et députés soient dorénavant fabriquées au Canada.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

L'hon. Bill Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'estime qu'il importe que la Chambre sache que le gouvernement a enfreint le protocole de la Chambre des communes.

Un député a posé une question sur la fabrication d'épinglettes. Le ministre n'a pas répondu à la question. Il a attendu qu'un simple député libéral lui pose une question.

C'est bien la première fois que je vois un ministre ne pas répondre à une question. On comprend pourquoi il ne l'a pas fait. C'est parce qu'il voulait s'attribuer le mérite du changement de politique alors que c'est un député néo-démocrate qui a soulevé la question et que ce sont les néo-démocrates qui font modifier la politique de fabrication de ces épinglettes.

Le vice-président: Je remercie le député d'Elmwood—Transcona de soulever cette question. Le Marleau et Montpetit traite de manière assez précise des droits des députés. À la page 433, au sujet de la période des questions, on lit ce qui suit:

Les députés ne peuvent insister pour obtenir une réponse ni pour qu'un ministre en particulier réponde à leur question.

Je remercie le député d'Elmwood—Transcona de son intervention, mais je crois que cela est matière à débat plutôt qu'à un recours au Règlement. Sur le même recours au Règlement, le député d'Elmwood—Transcona a la parole pour parler d'un fait nouveau.

L'hon. Bill Blaikie: Monsieur le Président, je pense que vous voudriez également savoir qu'il est extrêmement rare que le gouvernement invoque le Marleau et Montpetit à cet égard. Cela montre à quel point il était dans l'embarras à cause de sa position sur...

Le vice-président: Je remercie le député d'Elmwood—Transcona. Cela aussi est sûrement matière à débat plutôt qu'à un recours au Règlement.

L'hon. Tony Valeri (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, juste pour que tout soit absolument clair, je signale à la Chambre qu'il n'y a pas de ministre de la vente ambulante. Par conséquent, personne n'a répondu à la question.

Affaires courantes

Le vice-président: Je remercie le leader parlementaire du gouvernement pour cette précision.

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Monsieur le Président, au cours des échanges d'aujourd'hui, le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a traité les députés de ce côté-ci de la Chambre de perdants. Comme j'ai battu un ancien ministre libéral, j'imagine que je n'étais pas visé, mais j'estime néanmoins que le ministre doit retirer cette remarque.

• (1205)

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, en tant que député ministériel, j'ai certainement le droit de faire des commentaires sur les résultats des dernières élections fédérales, qu'ils ont effectivement perdues comme ils perdront les prochaines.

Le vice-président: Je ne pense pas qu'il y ait de débat, car je crois que tous les 308 députés ici présents sont des gagnants.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, je me fais un plaisir de présenter une pétition au nom du député de Peterborough. La pétition attire l'attention de la Chambre sur un certain nombre de substances toxiques dont les effets cancérigènes sont connus. Les pétitionnaires pressent le Parlement de légiférer pour que tous les aliments transformés qui contiennent ces substances soient correctement étiquetés dans l'intérêt des Canadiens.

LA SANTÉ

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter des pétitions au nom de plus de 600 Canadiens de partout au pays, y compris des citoyens intéressés de ma circonscription de Langley.

La pétition demande au Parlement de modifier la Loi canadienne sur la santé et ses règlements d'application pour que ces textes considèrent les approches thérapeutiques ABA et ICI visant l'autisme et destinées aux enfants autistes comme des traitements nécessaires sur le plan médical et obligent les provinces à les offrir ou à les financer.

Les pétitionnaires demandent également que le Parlement participe à la création d'une chaire universitaire dans chaque province pour assurer l'enseignement dans tout le Canada à tous les cycles universitaires des approches ABA et ICI pour le traitement de l'autisme afin que les professionnels canadiens ne soient plus obligés d'aller à l'étranger pour recevoir cette formation critique.

LE MARIAGE

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter deux pétitions conformément à l'article 36 du Règlement. La première provient d'un certain nombre d'habitants de Charlottetown et de l'ensemble de Île-du-Prince-Édouard.

Voici ce que les pétitionnaires déclarent: « Nous les soussignés, citoyens du Canada, attirons l'attention de la Chambre sur ce qui suit: Attendu que le mariage est défini comme étant l'union, toute la vie durant, d'un homme et d'une femme et qu'il est la meilleure assise sur

laquelle fonder une famille et élever des enfants; attendu que cette définition du mariage a été modifiée par les tribunaux; et attendu que la définition du mariage relève de la compétence exclusive du Parlement, vos pétitionnaires prient le Parlement de définir le mariage dans le droit fédéral comme étant l'union permanente d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union. »

L'ÂGE DU CONSENTEMENT

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Monsieur le Président, ma deuxième pétition provient de ma circonscription; en voici le texte: « Nous, résidents soussignés du Canada, attirons l'attention de la Chambre sur la question suivante: nos enfants doivent être protégés contre l'exploitation sexuelle. Vos pétitionnaires exhortent donc le Parlement à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire passer l'âge du consentement de 14 ans à 18 ans. »

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Monsieur le Président, j'ai une pétition à déposer aujourd'hui. Elle est signée par 199 personnes de la circonscription de Peace River. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de ne pas collaborer avec les Américains en ce qui a trait à la construction d'un bouclier de défense antimissile.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 27.

[Texte]

Question n° 27—**M. Rick Casson:**

En ce qui a trait au projet du Service correctionnel du Canada de mettre sur pied un programme d'échange de seringues dans le but de lutter contre les maladies véhiculées par le sang en prison: a) quelle serait la durée de ce programme; b) où seraient situés les établissements du Service correctionnel du Canada qui participeraient au programme; c) quels seraient les coûts prévus à court et à long termes du programme; d) combien de détenus participeraient au projet pilote et au programme comme tel par la suite; e) quelles sont les grandes préoccupations que les syndicats représentant les gardiens de prison et autres employés pénitentiaires ont exprimées à la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile au sujet du programme; f) à combien s'élèveraient les honoraires versés aux médecins particuliers qui collaboreront à la création et au maintien du programme dans les prisons du Canada?

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on m'informe comme suit:

Le Service Correctionnel du Canada, SCC, ne prévoit pas en ce moment implanter un programme d'échange de seringues; par conséquent il n'y a aucun renseignements à fournir en ce qui concerne les parties (a), (b), (c), (d) ou (f) de la question. Pour ce qui est la partie (e) de la question, le SCC a examiné la correspondance qu'ont reçu le commissaire ou la ministre et n'a trouvé aucune trace d'une lettre quelconque du Syndicat des agents de correction canadiens, SACC, sur ce sujet. Il est cependant à noter qu'à la réunion du 24 mars 2004 du Comité national mixte de santé et de sécurité au travail, le représentant du SACC a soulevé des inquiétudes concernant l'adoption d'un programme d'échange de seringues. Le SCC a expliqué qu'il n'avait pas été chargé de mettre en œuvre un tel programme en ce moment, et le représentant du SACC a été prié de veiller à ce que les membres du SACC reconnaissent qu'il n'existe aucun projet à cet égard.

Initiatives ministérielles

(f) L'Agence de santé publique du Canada devra examiner et analyser le rapport du Réseau juridique canadien VIH/sida afin de donner des conseils officiels en matière de santé publique à Service correctionnel du Canada, SCC, sur la prévention et le contrôle des maladies infectieuses dans les prisons.

On ne peut commenter les divers aspects du programme avant que cette analyse soit terminée et que SCC ait eu la chance de prendre en considération les conseils et les recommandations de l'Agence de santé publique du Canada.

Dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida, Service correctionnel du Canada, SCC, reçoit 600 000 \$ par année pour appuyer les activités de prévention et d'éducation dans les établissements correctionnels fédéraux. Service correctionnel du Canada est responsable de cette partie du dossier et doit répondre aux questions concernant le financement. Toutefois, l'Agence de santé publique du Canada finance le Réseau juridique (organisation responsable du rapport) par l'entremise de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida. Le Réseau juridique répond aux questions des médias concernant le contenu du rapport. SCC peut demander des conseils et des recommandations à l'Agence sur cette question.

Pour corroborer nos efforts, le financement fédéral pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida doublera au cours des cinq prochaines années, ce qui représentera 84,4 millions de dollars.

[Traduction]

L'hon. Paul Harold Macklin: Monsieur le Président, je demande que toutes les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1210)

[Français]

LOI N^O 2 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2004

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-33, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 mars 2004, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, je voudrais souligner la remarque très juste de la présidence, un peu plus tôt en matinée, à l'effet que suite à la présentation du secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, si ma mémoire est bonne, les budgets passés, présents et le budget futur ont effectivement tous des liens en commun.

Ces liens, dans le cas de ce gouvernement, sont: l'ingérence dans les pouvoirs des provinces et du Québec; les mauvaises prévisions budgétaires; les transferts dans des fondations afin de retirer du regard des parlementaires l'argent de ce Parlement; une mauvaise gestion de la caisse de l'assurance-emploi, le vol de 46 milliards de dollars; le sous-financement dans les transferts, dans la péréquation; des prévisions qui, au cours des cinq prochaines années, prévoient en réserve de prudence et en réserve pour éventualités plus d'argent qu'en surplus réel estimé.

Dans sa présentation, le secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile mentionnait le fait que les solutions en matière de gestion de la santé au Québec et dans les

provinces ne passent pas uniquement par des injections de fonds. Le gouvernement libéral se présente comme un grand gestionnaire du domaine de la santé, prêt à s'imposer dans ce domaine qui est clairement de juridiction québécoise.

Quelle est l'expertise de ce gouvernement dans la gestion de la santé? Combien d'hôpitaux le gouvernement gère-t-il et combien y a-t-il de fonctionnaires au ministère de la Santé?

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je vais répondre aux questions et aux commentaires du député du Bloc québécois. Si le gouvernement a des surplus budgétaires, à mon avis, ce sont des bonnes nouvelles, pas des mauvaises nouvelles. On peut payer la dette avec les surplus.

J'ai dit que nous nous devons de faire des investissements dans le système de santé au Canada. En même temps, il faut mieux examiner le fonctionnement dudit système de santé.

[Traduction]

Nous ne disposons pas de l'expertise nécessaire au gouvernement fédéral, contrairement à que le député a laissé entendre. Nous sommes chargés d'établir des normes et un financement nationaux, et il revient aux provinces d'assurer la prestation des soins de santé.

Nous avons dit, et les provinces et les territoires se sont engagés en ce sens, que nous devons mieux rendre compte aux Canadiens et assurer la transparence, mieux faire connaître les résultats qui sont obtenus. Il n'y a là aucune intrusion dans la compétence des provinces. En fait, celles-ci sont d'accord.

En ce qui a trait au Québec, ces éléments sont institutionnalisés de manière légèrement différente, mais les résultats sont les mêmes. Les Québécois et tous les Canadiens ont le droit de savoir de quelle manière leurs impôts sont dépensés et s'ils en ont pour leur argent dans le système de santé par rapport aux autres provinces. Cette attente des Canadiens et des Québécois est raisonnable, et nous nous sommes tous engagés en ce sens.

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, nous en sommes à l'étape de la deuxième lecture de la loi d'exécution du budget. Les citoyens demanderont s'il s'agit déjà du budget. Non, ils ne doivent pas se méprendre, cette loi concerne le budget de 2004. Le gouvernement se disait tellement préoccupé par ces changements qui allaient toucher la vie de tous les Canadiens, et voilà qu'à la veille de la présentation du prochain budget du ministre des Finances nous sommes encore en train d'en discuter. Avant d'adopter un nouveau budget, il est important d'examiner l'ancien pour voir ce qui y manquait.

Les conservateurs ont demandé au gouvernement un allègement fiscal pour les Canadiens à faible et à moyen revenus. Dernièrement, il est ressorti que malgré les belles déclarations sur les réductions d'impôt, les Canadiens continuent de dire « Montrez-moi l'argent ». Malgré les réductions d'impôt annoncées, les habitants d'Elgin—Middlesex—London et du reste du Canada qui travaillent durement ont moins d'argent à leur disposition.

Initiatives ministérielles

Nous devons trouver une façon d'offrir les services nécessaires aux citoyens de notre grand pays et de stimuler la croissance de notre économie. Nous devons aussi nous assurer que l'argent que le gouvernement prélève aux Canadiens sous forme de taxes, de retenues à la source ou de frais est traité avec tout le respect qu'il mérite. Nous devons nous rappeler d'où proviennent ces fonds. Cet argent est tiré des poches, portefeuilles, comptes bancaires et tirelires des Canadiens. Il appartient au peuple et non au ministre des Finances.

C'est le travail du gouvernement de percevoir de l'argent, d'en garder la trace et de déterminer quelles sont les dépenses dont le pays a besoin pour soutenir sa population, tout en ne perdant pas de vue que l'argent appartient au peuple. Nous devons nous assurer que l'État prend dans les poches des citoyens canadiens uniquement l'argent nécessaire.

Il faut mettre fin à l'habitude des énormes excédents budgétaires. Tel que proposé, nous devons mettre sur pied un mécanisme totalement indépendant pour faire des prévisions sur la situation financière de l'État. Le gouvernement nous a montré par nos tromperies et son ignorance qu'on ne peut pas lui faire confiance pour cesser d'arracher aux contribuables des milliards et des milliards de plus que la somme qui serait vraiment nécessaire. Si nous laissons cet argent aux Canadiens, nous épargnerions ce qu'il en coûte pour le percevoir et nous augmenterions le revenu disponible de tous les Canadiens.

De plus, le gouvernement doit veiller à ce que les taxes et les autres sommes qui reviennent à l'État soient traitées avec tout le respect nécessaire. Nous devons faire disparaître le gaspillage. Le gouvernement a de lourds antécédents en fait de gaspillage et de mauvaise gestion.

L'une des sources de gaspillage dans cette loi d'exécution est toujours la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, que l'on devrait renommer la « loi du prétexte idéal pour puiser encore plus d'argent dans les poches des contribuables ». Le droit prévu par cette loi ne doit pas être réduit, mais totalement éliminé. C'est un frein appliqué à l'industrie touristique. À cause de ce droit, il en coûte cher aux transporteurs aériens de décoller de nos aéroports. Nous demandons constamment l'élimination de ce droit, mais on ne nous écoute pas. Nous avons raison de dire que l'argent perçu dépassait les besoins pour assurer la sécurité dans les aéroports. Merci de nous avoir écoutés et d'avoir enfin réduit le droit. Maintenant, il faut continuer dans cette veine et l'éliminer complètement.

Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres du gaspillage dont le gouvernement est responsable. Les Canadiens ont à coeur l'argent qu'ils gagnent, beaucoup plus en tout cas que le gouvernement.

Avec la débâcle des commandites, le fiasco du registre des armes à feu et les erreurs budgétaires, le gaspillage occupe maintenant en permanence l'esprit des Canadiens. Nombre d'entre eux frémissent d'indignation à l'idée d'envoyer encore de l'argent ou de s'en faire prendre par un gouvernement qui n'hésite pas à le gaspiller.

Les Canadiens sont parfaitement conscients de la sinistre blague qu'est devenue la caisse de l'assurance-emploi. Bien des jeunes salariés à faible revenu se font voler sur chaque chèque de paye, puisqu'ils doivent payer des cotisations pour un programme dont ils ne peuvent profiter. Les employeurs versent aussi des contributions à une caisse qui devrait servir au soutien du revenu d'urgence pour aider les travailleurs réduits bien malgré eux au chômage. Cet argent va plutôt dans une caisse noire. On ne respecte pas la raison d'être de l'assurance-emploi.

Le projet de loi propose de timides tentatives d'allègement des impôts de la petite entreprise, mais il ne va pas assez loin.

• (1215)

Le prochain budget doit proposer de nouveaux allègements. Ce qui m'amène à mon troisième sujet de préoccupation, et peut-être le plus important, les impôts. Ils font disparaître des emplois et empêchent notre économie de croître à son plein potentiel. Le fardeau fiscal des Canadiens est trop élevé. Les réductions d'impôt doivent être une priorité, et il faut les mettre en vigueur plus rapidement.

On nous parle encore de la plus grande réduction d'impôt jamais accordée. Le problème, c'est qu'elle aura lieu plus tard. C'est comme si un magasin proposait des soldes de machines à laver et de sècheuses qui auront lieu dans dix ans. Cela peut être extraordinaire, pour peu que nous soyons là pour profiter de la plus grande baisse d'impôt du monde.

En commençant par les salariés à faible et moyen revenu, nous pouvons améliorer la qualité de vie et stimuler la consommation. C'est là qu'une réduction d'impôt peut être le plus utile.

Le budget doit proposer des efforts audacieux d'allègement des impôts pour la petite entreprise. Le gouvernement doit renoncer aux demi-mesures et aux solutions bâclées, et aller jusqu'au bout pour aider le moteur économique qui propulse le Canada, c'est-à-dire la petite entreprise.

Par des réductions d'impôt dans ce secteur, nous pouvons aider à résoudre le problème de l'appréciation du dollar et de la hausse des coûts. Les petites entreprises ont réclamé une réduction des impôts, mais tout ce qu'elles ont obtenu, c'est une réduction appréciable du revenu des propriétaires de petites entreprises.

Je conclus. Le projet de loi C-33 arrive trop tard. Il est trop timide et il situe à un niveau trop bas les attentes à l'égard du prochain budget. Espérons que, cette fois, le ministre des Finances nous écoute.

• (1220)

[Français]

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de participer encore une fois aujourd'hui au débat concernant des dossiers budgétaires.

J'ai eu l'occasion de prononcer une brève allocution il y a quelques jours en cette Chambre, en prévision du budget qui viendra bientôt. J'en profite à nouveau pour rappeler à la Chambre l'importance de certaines initiatives du dernier budget et aussi, bien sûr, de ce que l'on doit faire pour assurer la prospérité des Canadiens.

J'ai omis de dire au début que je partagerai mon temps avec l'honorable député de Davenport.

Le dernier budget comprenait de nombreux programmes très importants qui méritent d'être soulignés. Par exemple, on a réinventé, si c'est le mot juste, le Programme Nouveaux Horizons. J'invite tous les députés, surtout ceux par-ci par-là—je sais qu'il n'y en aura pas beaucoup—de l'autre côté de la Chambre qui seraient peut-être enclins à vouloir voter contre le projet de loi du budget, à se rappeler que c'est dans ce projet de loi de mise en vigueur du budget que l'on retrouve ce nouveau Programme Nouveaux Horizons.

Initiatives ministérielles

On doit donc s'en réjouir, mais on doit aussi l'appuyer pour que les programmes aient lieu. C'est une excellente initiative. D'ailleurs, j'en profite pour demander au ministre des Finances, dans le nouveau budget qui viendra bientôt, de bonifier les fonds qu'on a accordés pour justement refaire ou réinventer le Programme Nouveaux Horizons qu'on a connu il y a déjà bon nombre d'années.

J'ai été surpris, voire étonné d'écouter un peu plus tôt aujourd'hui l'honorable député de Stormont—Dundas—South Glengarry. Lui et certains de ses collègues, l'extrême-droite de l'autre côté, prétendaient que le gouvernement du Canada, d'une part, n'en avait pas fait suffisamment pour le Canada rural. Un peu plus tard, un autre député conservateur, soit celui qui vient de finir ses remarques, nous a dit qu'on ne devrait tout simplement rien taxer et redistribuer. Cela aurait pour effet, bien sûr, de rendre encore pire la situation en milieu rural.

Telle est la position des conservateurs. Voici pourquoi je dis cela: dans l'Est de l'Ontario, grâce au dernier budget, soit celui dont il s'agit aujourd'hui dans ce projet de loi de mise en oeuvre, nous avons un programme venant en aide aux communautés rurales de l'Est de l'Ontario. En d'autres termes, tout l'Est de l'Ontario, excepté Ottawa et Kingston.

Ce programme—c'est un programme pilote d'un an seulement et je reviendrai tout à l'heure à cet aspect—veut aider les communautés rurales. De fait, il veut leur donner une chance d'aller de l'avant. Grâce à l'intervention du caucus de l'Est de l'Ontario si bien présidé par le député de Northumberland—Quinte West, grâce aux actions du ministre des Finances et du premier ministre, grâce à l'Association des maires et préfets de l'Est de l'Ontario qui ont eux aussi voulu ce programme, on l'a obtenu. Malheureusement, il ne durera qu'un an. Par conséquent, dans un premier temps, on veut bien sûr confirmer ce programme dans ce projet de loi. Dans un deuxième temps, nous voulons le rendre permanent pour qu'à l'avenir, les communautés rurales de l'Est de l'Ontario puissent aller de l'avant.

Il est important de le dire pour les gens du comté de l'honorable député de Stormont—Dundas—South Glengarry, qui avait fait des commentaires négatifs à l'endroit de ce programme un peu partout dans l'Est de l'Ontario. S'il vote contre, ses électeurs le rappelleront à l'ordre, et avec raison. La même chose s'applique aux autres députés conservateurs qui seraient peut-être enclins, dans leur maladresse habituelle, de voter contre cet excellent projet de loi du ministre des Finances.

Je reviens au nouveau budget que nous aurons dans quelques jours. Ce matin, je parlais à des agriculteurs de ma circonscription qui m'ont téléphoné, parce que nous avons eu un débat sur l'agriculture hier. Comme vous le savez, monsieur le Président, les conservateurs voulaient que le gouvernement pose un geste unilatéral au sujet d'un de ses programmes, ce qui aurait eu pour effet d'éliminer la composante provinciale. Ce faisant, les agriculteurs seraient restés aux prises avec 60 p. 100 de leurs bénéficiaires au lieu des 100 p. 100 qu'ils ont aujourd'hui.

• (1225)

Inutile de dire que, de ce côté-ci de la Chambre, nous ne sommes pas en faveur de cette approche. Les agriculteurs souffrent déjà assez; nous ne voulons certainement pas réduire de 40 p. 100 les bénéficiaires qu'ils réalisent.

Cela dit toutefois, nous avons ce programme concernant la crise de la vache folle, dont nous avons parlé. Nous devons bonifier l'aide que nous offrons aux agriculteurs. En même temps, il ne faudrait pas non plus que nous cessions de nous soucier des besoins des autres

secteurs agricoles. Par exemple, bientôt viendra le printemps, donc le temps des semences. Malheureusement, plusieurs agriculteurs de ma région n'ont pas pu procéder à l'achat de semences plus tôt. En effet, plus tôt on achète ces grains de semences, meilleur est le prix qu'on peut obtenir. Or, faute d'argent, les producteurs doivent attendre.

Ils éprouvent des difficultés sérieuses. Bien sûr, les récoltes de l'an dernier sur le marché nord-américain ne rapportent pas autant qu'elles le devraient. Ainsi, le revenu est à la baisse et, de plus en plus, les agriculteurs ont besoin du programme de paiements anticipés pour pouvoir acheter les grains de semences.

J'espère que l'honorable ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pourra bonifier ce programme dans son budget et ainsi augmenter les fonds versés au programme des revenus anticipés, lequel je décrivais il y a quelques minutes.

Voilà ce que je voulais dire brièvement aujourd'hui à propos de tout cela. Il est à souhaiter que le ministre des Finances présentera un bon budget et qu'en même temps, nous saurons tous et toutes reconnaître le travail que lui et ses prédécesseurs ont accompli par le passé, depuis notre arrivée au pouvoir en 1993.

J'aimerais terminer en disant que nous disposons aujourd'hui de nouvelles statistiques sur le chômage. Les nouvelles sont encore une fois excellentes. Nous devons féliciter le gouvernement et le ministre des Finances à cet égard. Au cours de la dernière année, parmi les pays du G-8, nous avons eu une des rares économies qui a créé de l'emploi. Nous sommes également le seul pays de ce groupe illustre de nations à avoir réussi à atteindre un budget équilibré ou, encore mieux, à rembourser la dette accumulée par les gouvernements précédents.

Doit-on se rappeler le dernier gouvernement conservateur de Brian Mulroney, dont je vois l'un des anciens députés en face de moi au moment où je prononce cette allocution, laquelle j'ai longuement préparée plus tôt aujourd'hui. Ce député doit savoir que près de la moitié de toute la dette dans l'histoire du Canada a été accumulée par un seul premier ministre. Sans être partisan, il faut dire qu'il s'agissait d'un premier ministre conservateur, soit Brian Mulroney, de la même trempe que le whip en chef de l'opposition officielle, qui est assis à son siège devant moi. Je sais qu'il doit être difficile, voire gênant pour lui de l'accepter, mais n'empêche que c'est la réalité.

Pendant ce temps, depuis 10 ans, notre gouvernement libéral a non seulement présenté des budgets équilibrés—je pense que nous sommes rendus au septième d'affilée—, mais repayé la dette accumulée, créé de l'emploi et atteint un taux de chômage beaucoup plus bas qu'il ne l'a jamais été. Nous sommes de bons gestionnaires. J'en félicite le ministre des Finances de même que toute son équipe.

• (1230)

Je demande donc à la Chambre d'appuyer son projet de loi et, bien sûr, d'appuyer l'excellent budget que nous aurons sans doute d'ici quelques semaines avec, je l'espère, de l'aide supplémentaire pour les agriculteurs.

[Traduction]

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un grand plaisir d'entendre le député. Il a probablement été le meilleur leader parlementaire que le Parti libéral ait jamais eu. Je tiens à le féliciter du bon travail qu'il a fait au cours de la présente législature.

J'ai toutefois quelques commentaires à formuler à propos de son discours, dont l'un que je tiens à préciser.

Initiatives ministérielles

Les libéraux aiment bien dire, comme il l'a fait à nouveau, que c'est sous la gouverne des conservateurs que la dette nationale a atteint des proportions inégalées. Les chiffres sont incontestables, mais il faut tenir compte de la courbe exponentielle qui s'applique à la croissance de la dette lorsqu'aucun paiement n'y est affecté. J'ai déjà enseigné les mathématiques et j'ai fait les calculs pertinents.

En 1993, j'ai fait campagne contre un adversaire conservateur et un adversaire libéral. Le libéral a fini loin derrière. C'est à ce moment-là que j'ai fait mon calcul. Le candidat conservateur avait affirmé que son parti n'avait fait aucun emprunt de programme qui aurait ajouté à la dette. Il a précisé que pendant les neuf années de gouvernement conservateur, le budget des dépenses de programme avait toujours été équilibré.

J'ai fait des calculs parce que j'avais discuté de cette question avec le candidat au cours d'une tribune populaire. Comme j'avais certaines connaissances en mathématiques et en finances, j'ai donc vérifié et il avait tout à fait raison.

Le montant de la dette dont les libéraux ont hérité en 1994 est équivalent à la dette qu'ils avaient eux-mêmes laissée en 1983, plus les intérêts accumulés. On pourrait dire que les conservateurs ont fait erreur en ne s'attaquant pas plus rapidement au remboursement de la dette. Toutefois, c'est un peu comme dire qu'un archer a bien tiré sa flèche mais que c'est la faute de quelqu'un d'autre si elle a touché la cible parce que quelqu'un aurait dû l'intercepter en vol. Les temps étaient difficiles alors.

J'aimerais donc rectifier les propos du député. Ce n'était pas la faute des conservateurs. C'est une dette transmise par les libéraux des années auparavant qui est à l'origine de tout cela et nous sommes toujours aux prises avec le problème.

J'aimerais entendre les commentaires du député à ce sujet, s'il en a à formuler.

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de ses propos aimables. Il a occupé un poste à la Chambre pour son parti pendant quelque temps et nous avons eu le plaisir de travailler ensemble.

Le député a admis que ce sont les conservateurs qui ont été responsables de ce qui me semble être environ la moitié de la dette accumulée dans l'histoire du Canada, tout cela sous un seul premier ministre, Brian Mulroney. La personne qui a succédé à ce premier ministre n'a eu qu'un emploi d'été et elle a été renvoyée tout de suite.

Si j'ai bien compris le député, il présentait des excuses au nom de Brian Mulroney pour avoir causé la moitié de la dette cumulée dans l'histoire du Canada, en arguant que ce n'était pas un type de déficit en particulier, mais un autre type de déficit. Je n'ai jamais entendu dire que les Canadiens étaient davantage satisfaits parce que les fonds de programmes étaient mal gérés, par opposition à d'autres types de fonds. Je ne crois pas que les contribuables canadiens accepteraient cela.

La moitié de cette dette a été créée de cette façon. Aucune nouvelle dette n'a été créée au pays depuis au moins sept des dix dernières années. Nous avons remboursé une partie de la dette accumulée. Près de deux millions de Canadiens de plus travaillent aujourd'hui que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 1993. Ce sont là les faits. De nouveaux chiffres ont été publiés aujourd'hui. Il n'y a pas eu d'accroissement du chômage au milieu de l'hiver et cela est presque sans précédent. Cela témoigne de la bonne qualité de la gestion assurée par l'actuel gouvernement. Je suis fier d'être membre de cette équipe.

Je demande aux députés de voter en faveur de ce projet de loi, car il compte d'excellentes dispositions. J'attends avec impatience un budget encore meilleur, si c'est possible, le 23 février.

• (1235)

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été heureux d'entendre des députés des deux côtés de la Chambre traiter du budget. Nous devons nous rappeler que le Canada fait l'envie du monde à bien des égards, notamment en ce qui concerne sa situation financière. Notre parti a présenté sept budgets d'affilée. Nous avons également eu des excédents budgétaires sans précédent, de sorte que le Canada fait l'envie de nombreux autres pays.

Lorsque nous écoutons le débat, nous oublions parfois de faire l'éloge du Canada et de reconnaître qu'il s'est hissé à un rang élevé sur la scène mondiale, ce qui constitue un exploit remarquable. En raison de cet équilibre budgétaire sans précédent et des mesures qu'a prises notre ancien ministre des Finances, l'actuel premier ministre, pour favoriser cette situation économique remarquable, nous pouvons envisager d'investir dans quelques-unes de nos grandes priorités qui établiront le programme social du pays au cours des années à venir.

Un secteur qui m'intéresse particulièrement est celui des municipalités. Ce secteur me passionne énormément, puisque j'ai été conseiller municipal pendant près de 10 ans à Toronto. Les municipalités ne réclamaient pas que des fonds, quoiqu'ils soient extrêmement importants. Elles voulaient que le gouvernement fédéral admette qu'elles joueraient un rôle important dans la prise des décisions. Elles voulaient aussi être respectées. Je crois que nous avons répondu à leurs attentes.

Le premier ministre s'est entretenu avec bon nombre des dirigeants des municipalités un peu partout dans le pays. Il a montré maintes fois qu'il veut écouter leurs doléances et donner suite à leurs propositions. Ils sont très heureux que le premier ministre soit disposé à leur venir en aide.

Plus particulièrement, la TPS a fait économiser à des municipalités comme Toronto quelque 50 millions de dollars par année. Il s'agit là d'une économie énorme. Le budget de Toronto est extrêmement élevé, soit d'environ 7 milliards de dollars, mais ces 50 millions de dollars contribuent grandement à aider la ville à surmonter bon nombre de ses fardeaux financiers, en ce qui concerne la prestation de services directs.

Un autre aspect essentiel que nous mettons de l'avant concerne la taxe sur l'essence. L'annonce qu'a faite le ministre a été extrêmement bien reçue par les municipalités. Cette mesure est une nouvelle preuve que notre gouvernement et le premier ministre souhaitent collaborer avec les municipalités. Ce dernier veille à leurs intérêts et fait tout ce qu'il peut pour leur accorder ce qui leur revient. Les municipalités apprécient énormément l'incroyable esprit de collaboration et la bonne volonté manifestés par notre gouvernement et par notre premier ministre.

Un autre aspect très important est le transport en commun. J'admire particulièrement le fait que le premier ministre et le ministre aient affirmé à de nombreuses occasions qu'ils souhaitent tous deux aller de l'avant non seulement en ce qui concerne le remboursement de la TPS et le partage des recettes provenant de la taxe sur l'essence, mais également sur la question de Kyoto, plus précisément pour ce qui est d'accorder leurs engagements avec le protocole. Les sommes consenties aux municipalités représentent une étape marquante qui témoigne de l'importance, à nos yeux, de respecter le protocole et de notre préoccupation constante à l'égard de l'environnement.

Initiatives ministérielles

Cet aspect est relié à l'aide que nous entendons apporter aux municipalités. À beaucoup d'égards, celles-ci sont les premières à faire face aux questions liées à l'environnement et aux changements climatiques. À Toronto, quelle meilleure façon d'aborder cette question que de se pencher sur toute la problématique du transport en commun? Le réseau torontois transporte chaque jour quelque deux millions de personnes, diminuant ainsi les déplacements en automobile, ce qui contribue à réduire le smog.

• (1240)

La ville de Toronto a souvent éprouvé des problèmes de smog en été. C'est une question cruciale. Renforcer le réseau de transport en commun est essentiel pour contrer le smog et les changements climatiques.

C'est là une démarche très importante à un moment vraiment critique. Le gouvernement s'est fait le promoteur de l'accord sur le Protocole de Kyoto. Les municipalités favorisent le transport en commun. Nous voyons un lien entre le partage des recettes provenant de la taxe sur l'essence et Kyoto. C'est fondamental. Je suis très fier de constater que le gouvernement s'engage très fermement dans cette voie.

En tant que gouvernement et en tant que parti, nous avons pris des engagements en matière de santé, domaine qui tient grandement à coeur aux Canadiens. La conclusion de l'accord sur la santé avec les premiers ministres provinciaux était certes essentiel pour assurer la viabilité à long terme de notre système de santé. Je suis très heureux d'appuyer le gouvernement dans cette initiative. Nous devrions tous être fiers, car cet accord ne lie pas seulement le premier ministre du Canada, mais également tous les premiers ministres provinciaux, dont beaucoup appartiennent à différents partis politiques. Ils ont uni leurs efforts, ils ont compris l'importance des soins de santé pour les Canadiens et ont signé cet accord historique avec grande fierté.

Nous allons de l'avant dans le dossier des garderies. Le ministre rencontre ses homologues provinciaux. Nous espérons qu'un accord sera signé bientôt. Le gouvernement est déterminé à aller de l'avant dans le dossier des garderies. J'ai eu le privilège d'être membre du Comité des ressources humaines. La question y a été abordée et des discussions sont en cours. Nous avons entendu des représentants d'organismes et de groupes communautaires qui souhaitent ardemment que le gouvernement réalise ce projet. Leur bonne volonté nous encourage. Par ailleurs, les discussions que le ministre a eues avec ses homologues ont été très positives.

Nous sommes ravis d'aller de l'avant dans ces dossiers très importants. Je tiens à réitérer mes remerciements à l'ancien ministre des Finances, le premier ministre actuel, pour l'orientation remarquable qu'il a imprimée au Canada. Il y a quelques années, nous craignons que le Canada ne soit acculé à la faillite et que l'assurance-emploi et les régimes de pension ne puissent reposer sur des bases solides. Sur plusieurs autres fronts, nous pensions que nous n'aurions pas de fonds, mais dix années se sont écoulées, nous disposons des fonds et le Canada peut compter sur des bases très solides.

Notre approche est équilibrée. Certains députés aimeraient que tous les fonds soient alloués à un domaine précis. Le gouvernement s'emploie toujours à équilibrer le budget de manière à offrir aux Canadiens les programmes de services sociaux dont ils ont besoin et qu'ils méritent tout en veillant à ce que nos bases soient solides. Nous ne saurions oublier nos engagements à l'égard du maintien d'une économie concurrentielle. Nous devons aussi examiner les mesures de réduction d'impôt que le gouvernement a prises. Notre approche est équilibrée. Je crois que les Canadiens reconnaissent que

le gouvernement a assis l'économie sur des bases solides pour nombre d'années à venir.

• (1245)

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté les allocutions du député de Glengarry—Prescott—Russell et du député d'Edmonton—Sherwood Park. On a beaucoup parlé de chiffres et de niveau d'endettement du Canada. Sans me considérer comme expert en la matière, j'ai peut-être quelques chiffres à offrir, qui pourraient donner une indication de l'ampleur de la dette à tel moment dans l'histoire récente de notre pays.

En 1983-1984, lorsque le gouvernement a été remplacé, la dette était, si je me rappelle bien, d'environ 198 milliards de dollars. Par la suite, lorsque, en 1993, est survenu un autre changement de gouvernement, la dette accumulée était alors de 498 milliards de dollars.

Mon collègue de Glengarry—Prescott—Russell, qui disait que le gouvernement Mulroney avait presque doublé la dette, s'est effectivement trompé; en fait, le gouvernement Mulroney l'a plus que doublée. Elle serait passée de quelque 200 milliards de dollars à près de 500 milliards de dollars. Naturellement, dès la première année du règne du gouvernement libéral formé en 1993, un déficit de 42 milliards de dollars pour l'exercice budgétaire de 1993-1994 s'est ajouté à la dette.

Pendant deux ou trois autres années, on a continué de souffrir de déficits, en décroissance heureusement, pour en arriver finalement à un équilibre financier, de sorte que depuis sept ans, nous générons des surplus budgétaires. Avec ces surplus, nous avons pu réduire la dette de 60 milliards de dollars, qui se situe maintenant à 501 milliards de dollars, je crois.

Notons l'autre facteur important derrière tout cela. Il s'agit de comprendre que le pourcentage d'endettement par rapport au produit national brut est en décroissance encore plus significative. Lorsque le gouvernement libéral a été formé en 1993, le pourcentage de la dette fédérale par rapport au produit national brut était de l'ordre de 75 p. 100, alors qu'aujourd'hui, il est en deçà de 50 p. 100, d'où l'importance d'adopter ce projet de loi.

[Traduction]

M. Mario Silva: Monsieur le Président, l'intervenant qui m'a précédé avait tout à fait raison de dire que nous avons réduit le déficit de 61 milliards de dollars, ce qui entraîne des économies annuelles de plus de 3 milliards de dollars pour les contribuables. C'est une réussite remarquable de la part du gouvernement. Aujourd'hui, nous pouvons songer à investir dans les garderies, la santé et les villes, parce que nous avons fait un excellent travail en équilibrant les comptes et en créant un excédent pour notre pays. Nous sommes véritablement à un tournant historique, grâce à la bonne gestion et à l'administration judicieuse du gouvernement.

Initiatives ministérielles

●(1250)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au député, à titre d'ancien conseiller municipal. Je sais que le député est très fier du fait que le premier ministre ait décidé de s'occuper du dossier de la TPS et de faire en sorte que les villes n'aient plus à payer cette taxe, parce que c'est bien de cela qu'il s'agit. Premièrement, pourquoi les villes payaient-elles cette taxe au départ? Pourquoi le gouvernement ne commence-t-il pas par rembourser l'argent qu'il a volé aux villes au fil des années? Qu'en est-il des commissions scolaires et autres institutions publiques qui doivent actuellement payer la TPS? Pourquoi ne méritent-elles pas d'être exemptées de ce fardeau?

M. Mario Silva: Monsieur le Président, pendant de nombreuses années, et en fait pendant la plus grande partie de notre histoire, les villes ont eu très peu de contacts avec le gouvernement fédéral. L'attitude adoptée par la plupart des gouvernements fédéraux était que les villes relevaient de la compétence des provinces et qu'en vertu de la Constitution elles devaient traiter avec les provinces, tandis que le gouvernement fédéral traitait avec les gouvernements provinciaux.

C'est notre gouvernement qui s'est rendu compte que les villes et les collectivités de toutes les régions du pays avaient besoin d'aide et qu'il fallait assurer une présence fédérale. J'aimerais féliciter le gouvernement de s'être occupé de dossiers tels que la TPS et la taxe sur l'essence. C'est un exemple qui illustre la bonne foi et le bon jugement dont nous faisons preuve dans nos rapports avec les municipalités et les villes du pays, et c'est là un changement historique et sans précédent. Je profite de l'occasion pour remercier le gouvernement encore une fois.

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, je n'avais pas du tout l'intention de participer à ce débat. Je sais que certaines personnes ont hâte de s'en aller, mais je ne pouvais pas laisser le débat s'arrêter là.

Le secrétaire parlementaire a fait une déclaration et les libéraux essayent de prétendre que Brian Mulroney et les conservateurs de l'époque sont responsables de la dette. En 1993, j'ai prétendu la même chose quand je me suis présenté aux élections fédérales contre le candidat conservateur et le candidat libéral. Le fait est que Brian O'Kurley, qui était député à l'époque, n'arrêtait pas de dire, pendant les débats réunissant tous les candidats, qu'en 1984 les conservateurs avaient hérité de cette dette des libéraux. Il affirmait que les conservateurs avaient un budget équilibré au niveau des dépenses de programmes et qu'ils ne dépensaient pas plus d'argent qu'ils n'en généraient.

J'estime qu'il est important d'être franc avec la population. Comme je l'ai déjà dit, en tant que mathématicien j'ai vérifié les chiffres. Étant donné qu'on a soulevé la question cet après-midi, j'ai sorti ma petite calculatrice scientifique dont je ne me sépare jamais et j'ai commencé à vérifier les chiffres.

Je ne sais pas si les chiffres provenant de l'autre côté sont fiables. Malheureusement, je ne me rappelle pas du montant exact de la dette à cette époque, alors je me fonderai sur les chiffres avancés par le député. Je tiens pour acquis que, en 1984, la dette s'élevait à 198 milliards de dollars, admettant qu'il ait raison, et qu'elle a atteint la somme de 498 milliards de dollars. Ce sont les chiffres dont je vais me servir pour ma démonstration.

D'après ces chiffres, la dette aurait été multipliée par 2,5 dans l'espace de neuf ans. Un simple calcul mathématique nous permet d'extrapoler le taux d'intérêt. J'y suis parvenu en quelques secondes.

Nous obtenons précisément un taux de 10,7916749, ce qui revient environ à 10,8 p. 100. C'était le taux d'intérêt à l'époque.

Nous pourrions affirmer que les libéraux, au fil des ans, ont englouti dans des programmes beaucoup plus d'argent qu'ils n'en généraient. Ils ont emprunté de l'argent année après année. La dette a atteint 198 milliards de dollars en 1984, l'année où les libéraux ont été éjectés.

Puis, les conservateurs ont eu une brève période de neuf ans pendant laquelle ils ont équilibré le budget. Ils n'ont pas augmenté les dépenses de programmes. Je le répète, on peut leur reprocher de ne pas s'être attaqué à la dette et au déficit plus tôt, mais il faut reconnaître que le montant du déficit annuel était égal à l'intérêt annuel qu'il fallait payer sur la dette dont ils avaient hérité. Cela, c'est un fait.

Les 198 milliards de dollars additionnés d'un intérêt annuel composé de 10,8 p. 100 sur neuf ans représentent 498 milliards de dollars. C'est l'épouvantable héritage libéral qui fait encore partie de notre dette nationale.

Les libéraux aiment bien se vanter d'avoir jugulé la dette. Je leur rappelle qu'en 1993, lorsque nous sommes arrivés de ce côté-ci de la Chambre et avons commencé à les harceler sur le déficit et la dette, on nous a traités de tous les noms possibles en anglais et probablement en français aussi. Je dirais même que c'est une occasion où j'étais heureux de ne pas comprendre le français.

Les libéraux nous reprochaient vertement de ne pas être de vrais Canadiens. Nous voulions mettre fin aux dépenses et aux emprunts qui ajoutaient à la dette que nous passerons aux générations futures. Les libéraux ont finalement compris.

À l'époque, Herb Grubel était notre porte-parole en matière de finances. Il a écrit un livre fascinant lorsqu'il a pris sa retraite de la vie politique, après un mandat. Dans son livre, il affirme que de temps à autres, le ministre des Finances de l'époque, maintenant premier ministre, lui disait en privé: « Maintiens la pression parce qu'à l'intérieur de mon parti, on veut me faire dépenser beaucoup d'argent. Je sais que, pour le bien du pays, nous devons réduire la dette ».

●(1255)

Donc, le premier ministre, à l'époque ministre des Finances, a réduit la dette, mais c'est grâce aux pressions venant du Parti réformiste, des pressions qu'il réclamait pour légitimer son point de vue.

Je veux signaler autre chose. Les libéraux aiment beaucoup se vanter d'avoir bien géré les finances. Il suffit de penser au milliard ou aux deux milliards de dollars qu'ils ont engloutis dans le registre des armes à feu, à tout l'argent qui a été gaspillé dans le scandale des commandites et à tous les autres cas de mauvaise gestion par leur gouvernement pour se faire une idée de tout ce que nous aurions pu réaliser si les deniers publics avaient été bien gérés.

Initiatives ministérielles

Il y a autre chose. En 1993, les libéraux ont fait campagne contre le libre-échange. Or, à l'heure actuelle, le libre-échange rapporte des gains financiers considérables pour le Canada. Je crois qu'ils se chiffrent à 1,5 milliard de dollars par jour. Les libéraux s'y opposaient. Si le gouvernement conservateur n'avait pas mis en oeuvre le libre-échange, serions-nous, aujourd'hui, dans la même situation? Les libéraux eux-mêmes reconnaissent une diminution dans le pourcentage de la dette par rapport au PIB. Or, la dette n'a que très légèrement diminué en taille comparativement à ce qu'elle était lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, mais ils tiennent compte du rapport dette-PIB et, comme le PIB affiche une croissance substantielle, en grande partie attribuable au libre-échange, évidemment la dette correspond à un moins grand pourcentage du PIB.

Je ne veux pas m'étendre trop longtemps sur cette question, mais je devais absolument souligner ces idées fausses. Je tiens simplement à dire aux contribuables, qu'en définitive, le fait de jeter un coup d'oeil en arrière ne va pas les aider énormément. Il n'est pas possible de conduire une semi-remorque, comme je l'ai fait pendant des années, en regardant constamment dans le rétroviseur.

Essayons d'arrêter de chercher des coupables. Toutefois, si nous devons blâmer, faisons-le correctement. Regardons plutôt vers l'avant. Je dis cela en toute bonne foi. Il faut mettre en oeuvre des politiques et des plans pour réduire la dette et le déficit de façon à réduire les paiements d'intérêt et à avoir non pas moins, mais plus d'argent à consacrer aux programmes que les Canadiens estiment importants.

Nous devons faire en sorte que le gouvernement soit géré judicieusement et honnêtement et voir à éviter tout ce gaspillage, cette mauvaise gestion et cette corruption. Je répugne à utiliser ce mot, mais il ressort avec évidence de l'enquête en cours que dirige le juge Gomery. Il appert on ne peut plus clairement aujourd'hui qu'il y a eu de la corruption dans cette affaire. Il faut y mettre un terme. J'exhorte les Canadiens, très franchement, à se débarrasser du gouvernement, parce que les libéraux ne réagiront pas au défi moral auquel ils sont confrontés tant qu'on ne leur donnera pas, comme on dit à nos petits-enfants, un « moment de réflexion ». À mon avis, le temps est venu pour les libéraux d'aller réfléchir ailleurs.

● (1300)

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député d'Edmonton—Sherwood Park de ses observations. Il a une vaste expertise dont il fait profiter la Chambre, comme ses observations le montrent bien. Je ne veux pas que cette expertise se perde. Je tiens donc à en profiter en adressant mes questions au député.

Je ne veux pas m'arrêter sur l'incroyable gaspillage de fonds publics qui s'est produit sous cette administration. Je trouve que cela est malheureux et dégoûtant, mais ce n'est pas ce sur quoi porte ma question.

Nous savons que le gouvernement a fait valoir qu'il était très habile pour gérer l'argent. Il ne cesse de le répéter lorsqu'il nous dit qu'il gère des budgets excédentaires depuis un certain temps. Nous savons aussi, en gros, que le gouvernement libéral a hérité d'une dette qui vient en grande partie du règne de Pierre Trudeau et du premier ministre précédent, des années de dépenses excessives incroyables que les libéraux ont répétées ces dernières années. Les libéraux ne semblent avoir rien appris du passé. Nous savons cela.

Nous savons que les libéraux ont hérité d'une dette, nous savons qu'elle continue de croître sous leur direction et nous savons qu'elle est maintenant de 60 milliards de dollars de moins qu'il y a une décennie.

D'où viennent ces 60 milliards de dollars? Sans tenir compte du fait que bien plus d'argent aurait pu servir à rembourser la dette si les libéraux ne l'avaient pas gaspillé sur l'enregistrement des armes à feu, sur des futilités, sur de la tapisserie pour la chambre à coucher de leurs amis et sur des extravagances comme les voyages qu'André Ouellet s'est offerts sur le dos des contribuables, sans reçus, sans tenir compte de tout cela, ils prétendent avoir diminué la dette de 60 milliards de dollars. Mais qu'ont-ils fait de l'excédent de l'assurance-emploi?

Le gouvernement a encaissé 45 milliards de dollars de plus que ce qu'il a versé aux travailleurs canadiens en vertu de l'assurance-emploi. Il a pris 45 milliards de dollars de plus dans les poches des gens des petites entreprises, les principaux employeurs de ce pays, que ce qu'il a versé en prestations. Le gouvernement a pris cet argent et ne l'a pas déposé dans une réserve. Le gouvernement ne l'a pas mis de côté. Non, cet argent est disparu. Parti en fumée.

Où sont passés ces 45 milliards de dollars? Peut-être ont-ils servi à rembourser la dette? Je n'en suis pas certain. Peut-être sont-ils dans les poches d'André Ouellet? Peut-être ont-ils servi à payer des voyages dans le monde entier? Peut-être ont-ils été engloutis dans le programme d'enregistrement des armes à feu? Nous n'en savons rien. Nous ne sommes pas sûrs. Peut-être a-t-il payé les avions du premier ministre? Je ne sais pas.

Mais je sais une chose. Je sais que les allégations du gouvernement sur sa gestion financière exceptionnelle sont de grossières exagérations. J'aimerais que le député m'explique s'il croit que le programme d'assurance-emploi aurait pu être géré de façon plus modeste et plus transparente au lieu de servir de vache à lait pour le gouvernement.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, quelle excellente question et quelle merveilleuse occasion d'enseigner une autre leçon au gouvernement libéral.

Le député qui a posé la question a fait allusion au fait que les libéraux ont réduit la dette de 60 milliards de dollars en se servant, peut-être en grande partie, de l'excédent dans la caisse d'assurance-emploi.

Je tiens à souligner le point suivant: le régime d'assurance-emploi est censé être un programme d'assurance, comme le prévoit la loi. En fait, je pense que si nous pouvions être entendus par un tribunal impartial, nous pourrions presque accuser les libéraux d'être disparus avec de l'argent auquel ils n'avaient pas légalement droit, et nous aurions probablement gain de cause. Je n'aime pas employer les mots que l'on utilise parfois, mais les libéraux ont pris de l'argent auquel ils n'avaient pas légalement droit.

Il est intéressant de constater que l'actuaire en chef dit depuis plusieurs années qu'un excédent de 15 milliards de dollars dans la caisse d'assurance-emploi est suffisant. Pourtant, les libéraux ont continué d'accepter des paiements trop élevés, avec le résultat que la caisse a maintenant un excédent énorme de quelque 45 milliards de dollars.

Il y a un autre chiffre que je veux mentionner. Je ne sais pas si un grand nombre de députés s'en souviennent, mais il y a à peine quatre ou cinq ans, la Chambre a adopté un projet de loi permettant au gouvernement de s'approprier un autre montant de 30 milliards de dollars provenant du fonds de retraite des fonctionnaires.

Une voix: Et des militaires.

M. Ken Epp: Et des militaires.

Initiatives ministérielles

Les libéraux ont retiré cet excédent du fonds tout simplement parce que cet excédent était là et qu'ils ont décidé que celui-ci leur appartenait. Mais ce n'est pas le cas. La moitié des cotisations sont versées par l'employeur, c'est-à-dire le gouvernement ou les contribuables canadiens, tandis que l'autre moitié est versée par les employés eux-mêmes, puisqu'ils contribuent à leur pension.

Lorsque les libéraux se sont appropriés de façon unilatérale ces 30 milliards de dollars appartenant à nos excellents fonctionnaires et militaires, ils ont pris de l'argent auquel ils n'avaient pas droit. Si nous prenons la moitié de ces 30 milliards de dollars, nous obtenons une autre somme de 15 milliards de dollars. Par conséquent, 45 milliards de dollars ont été tirés du compte d'assurance-emploi et 15 milliards de dollars ont été pris en trop dans le fonds de pension, ce qui donne un total de 60 milliards de dollars.

En d'autres mots, les libéraux n'ont absolument rien fait pour améliorer l'efficacité des opérations gouvernementales. Ils ont simplement pris de l'argent auquel ils n'avaient pas droit et ils s'en sont servi pour réduire la dette. Et ils se vantent d'être extraordinaires et d'avoir accompli des choses fantastiques pour notre économie.

Je dis que les gens du gouvernement d'en face ne pourraient être trouvés coupables de saine gestion budgétaire. S'ils étaient accusés de saine gestion budgétaire, les libéraux s'en tireraient: ils seraient jugés non coupables.

• (1305)

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, je dois faire une remarque. Je me rappelle que, pendant la campagne électorale, il y avait des publicités libérales qui s'acharnaient sur certaines personnes.

J'ai par la suite lu un article signé par un économiste de l'Université McGill. Celui-ci disposait de données permettant de démontrer que huit provinces de ce pays étaient, dans les années 90, des provinces pauvres. Il y a eu un apport net de ressources financières pour aider à soutenir ces provinces de 1993 à 2001. La plupart d'entre elles étaient dirigées par des gouvernements provinciaux libéraux ou néo-démocrates, ou encore par un gouvernement séparatiste dans le cas du Québec.

L'économiste disposait de données pour l'Alberta pendant la période de 1993 à 2001. L'augmentation des recettes destinées à Ottawa a été gigantesque pendant cette période. Ce fut un apport massif de recettes. Puis, mystérieusement, de 1995 à 2001, le gros lot est venu de l'Ontario. Chaque année, Ottawa recevait de plus en plus, ce qui contribuait à son financement. L'auteur de l'article dit que, sans les contributions de l'Alberta et de l'Ontario pendant cette période, le gouvernement fédéral aurait été dans une situation financière absolument désastreuse.

Il a dit que l'ancien ministre des Finances, le premier ministre actuel, devrait avoir deux grands portraits sur le mur de son bureau, l'un de Ralph Klein et l'autre de Mike Harris. De plus, il devrait s'agenouiller chaque jour pour exprimer toute sa gratitude, compte tenu de ce que ces deux premiers ministres ont fait pour la situation fiscale du pays.

C'est une honte. Vous n'avez rien fait pour assainir les finances publiques. Vous avez gaspillé et dilapidé...

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Je rappelle au député d'adresser ses observations au Président.

Le député d'Edmonton—Sherwood Park a la parole.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, je voudrais renchérir sur ce qu'a dit mon collègue, le député de Prince Albert.

Il est vrai que les économies de l'Alberta et de l'Ontario ont été prospères, notamment celle de l'Alberta. À mon avis, c'est le résultat d'un bon gouvernement conservateur et d'une gestion budgétaire solide. Si l'on tient compte des défis que le gouvernement conservateur de Mike Harris a dû relever en Ontario, à la suite du désastre provoqué par le gouvernement de Bob Rae...

Une voix: Et celui de David Peterson.

M. Ken Epp: Oui, par les gouvernements précédents néo-démocrate et libéral, dont celui de M. Peterson. Que cela ait été possible tient du miracle.

Cependant, je ne veux absolument pas minimiser l'apport des autres provinces, y compris le Québec, l'est du Canada et la Saskatchewan, que j'ai quittée il y a un certain nombre d'années. Chacune de ces provinces compte des sociétés, des entrepreneurs et de nombreux travailleurs dont les efforts sont couronnés de succès. Ils paient tous énormément d'impôt à Ottawa. Le gouvernement du Canada, dans notre capitale nationale, a le devoir de gérer l'argent des contribuables comme un trésor précieux.

Il est certainement vrai que nous devons adopter des politiques budgétaires encourageant une économie dynamique et saine. Dans cette bataille pour déterminer à qui devrait revenir le mérite de ce succès, il ne fait pas l'ombre d'un doute dans mon esprit que les provinces et les gouvernements provinciaux, de par leur conduite et les politiques qu'ils adoptent, jouent un rôle absolument fondamental dans le bien-être économique de notre pays.

Ils peuvent allumer un feu, mais le gouvernement libéral à Ottawa peut faire énormément de dommage en versant de l'eau sur le feu de l'économie. Il est regrettable que les libéraux l'aient éteint.

• (1310)

[Français]

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent des finances.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu une deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

* * *

LE CODE CRIMINEL

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (troubles mentaux) et modifiant d'autres lois en conséquence, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement.

L'hon. Mauril Bélanger (au nom du ministre de la Justice et procureur général du Canada) propose que le projet de loi, tel que modifié, soit agréé à l'étape du rapport et lu une deuxième fois.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Initiatives parlementaires

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

L'hon. Mauril Bélanger: Monsieur le Président, je crois que si vous le demandiez, vous constateriez qu'il y a peut-être consentement unanime pour que l'on considère l'horloge comme indiquant 13 h 30 et qu'on procède maintenant à l'étude des affaires émanant des députés.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): La Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Jeff Watson (Essex, PCC) propose: Que le projet de loi C-265, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (exemption fiscale de 50% du montant des prestations versées à des résidents du Canada au titre de la sécurité sociale des États-Unis), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

—Monsieur le Président, je suis fier d'annoncer que Sarah, ma femme, a donné naissance à un magnifique garçon, Thaddaeus David, en présence de nos autres enfants, hier matin à la maison, avec l'assistance d'une sage-femme attentionnée.

Durant une bonne partie de la journée, j'ai eu le plaisir d'apprécier les choses qui comptent vraiment dans la vie, l'attention pleine de compassion portée par mes deux filles, Sophie et Emma, à leur mère, les grandes mains et les longs orteils de mon nouveau fils, et les « bonjour » murmurés par Elijah, son frère de 22 mois, qui lui souhaitait la bienvenue dans notre famille.

Il n'y a pas que l'arrivée d'un nouveau-né qui mérite réflexion. Aujourd'hui, je songe aussi aux hommes et aux femmes qui vivent leur âge d'or. Je suis heureux d'intervenir au sujet du projet de loi C-265, qui vise à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'accorder une exemption fiscale de 50 p. 100 du montant des prestations versées à des contribuables du Canada au titre de la sécurité sociale des États-Unis, prestations qui font partie de leur revenu de retraite.

Ce projet de loi fait suite à la promesse faite, il y a bientôt huit ans, aux aînés de la circonscription d'Essex de rétablir l'équité fiscale. Il redonne aussi espoir à des milliers d'aînés canadiens, de la Colombie-Britannique à l'Ontario, de la Belle province à la région de l'Atlantique, victimes du pillage de leur revenu de retraite.

Le projet de loi est la nouvelle version de deux projets de loi déjà présentés à la Chambre et qui avaient été parrainés par mon distingué collègue de Calgary-Sud-Est, qui, en 1997, a livré en vain une lutte acharnée afin que les aînés de notre pays, qui sont vulnérables, ne subissent pas une hausse de 70 p. 100 de leur impôt.

Le projet de loi comble également les souhaits de mes collègues néo-démocrates de Windsor-Ouest et de Windsor—Tecumseh, qui ont été élus à la Chambre après l'entrée en vigueur de la hausse d'impôt, qui cherchent à rétablir l'équité fiscale pour les aînés et qui luttent dans ce but. Sauf erreur, le député de Windsor-Ouest va intervenir sous peu et je le remercie de son appui.

Ensemble, nous avons fait la preuve qu'il est possible de collaborer sans partisanerie. C'est cet esprit de collaboration en situation de gouvernement minoritaire qui nous donne, à nous et aux aînés que nous représentons, la meilleure chance d'obtenir l'allègement fiscal qu'ils méritent.

J'espère que les députés des autres partis appuieront cette mesure.

Ma propre quête de justice fiscale a commencé par les histoires vraies de certaines personnes qui m'ont poussé à agir pour la justice. Je crois que leurs histoires inciteront tous les députés à appuyer le projet de loi C-265.

L'enjeu est l'augmentation, entrée en vigueur en 1997, de 70 p. 100 des impôts des personnes âgées canadiennes qui reçoivent des prestations de la sécurité sociale des États-Unis. L'objectif du projet de loi C-265 est de compenser cette hausse de l'impôt en ramenant de 85 p. 100 à 50 p. 100 le montant à inclure dans le revenu imposable.

Je suis un nouveau venu à la Chambre. En fait, plus du tiers de mes collègues sont de nouveaux élus. Pour que nous comprenions bien comment nous en sommes venu à cette situation, permettez-moi de prendre quelques minutes pour expliquer certains événements pénibles de notre histoire.

En 1984, le Canada et les États-Unis ont signé la Loi sur la Convention Canada-États-Unis en matière d'impôts. Cette loi portait, entre autres, sur le flux de prestations de la sécurité sociale d'un côté de la frontière canado-américaine à l'autre. Elle prévoyait l'imposition des prestations du RPC, du RRQ et de la SV pour les résidents des États-Unis et l'imposition des prestations de la sécurité sociale des États-Unis pour les résidents du Canada. Cette convention fiscale donnait le pouvoir d'imposer les prestations au pays de résidence plutôt qu'au pays qui verse les prestations.

De plus, la règle veut que seulement la moitié des prestations compte comme revenu du contribuable. Par exemple, un Canadien qui reçoit des prestations de 15 000 \$ des États-Unis n'était imposé que sur 7 500 \$. Cette situation a duré pendant les premier et deuxième protocoles de la Convention Canada-États-Unis en matière d'impôts, soit jusqu'au 31 décembre 1995.

Or, quelque chose d'horrible est arrivé aux personnes âgées canadiennes. Le gouvernement libéral de l'époque a négocié avec les États-Unis afin de modifier la convention fiscale, ce qui a débouché sur un troisième protocole. Le pouvoir d'imposition est passé du pays de résidence au pays payeur. Les personnes âgées canadiennes qui recevaient des prestations de la sécurité sociale des États-Unis ont été avisés, peu avant Noël 1995, que, dès le 1^{er} janvier 1996, les États-Unis retiendraient 25,5 p. 100 de leurs prestations. Cela a complètement chamboulé les plans de retraite de ces personnes âgées. Bon nombre de personnes âgées à revenu moyen ou faible ont dû quitter leurs logements parce qu'ils ne pouvaient plus payer. De plus, elles ne pouvaient pas produire une déclaration de revenus des États-Unis pour que l'impôt soit calculé sur une base nette. Il n'y avait aucune façon d'éviter ce taux d'imposition de 25,5 p. 100.

Ce n'est pas le croque-mitaine qui a gâché le Noël de 85 000 personnes âgées en 1985. C'est leur gouvernement libéral à Ottawa.

Initiatives parlementaires

•(1315)

Toutefois, plutôt que de plier l'échine, ces personnes âgées se sont serré les coudes pour mener la lutte. Un organisme de la base a vu le jour à Essex, sous le nom de CASSE, Citizens Asking for Social Security Equality. En peu de temps, des milliers de personnes du troisième âge participaient à des manifestations. Ce n'était pas non plus une armée prestigieuse de personnes âgées riches et désœuvrées. Elles sont venues en fauteuil roulant et avec des marchettes. Une personne âgée n'avait même pas de billet de retour en autobus, parce que son revenu fixe avait été amputé. Ces gens ont donné au gouvernement libéral toutes les raisons au monde de renégocier la convention fiscale avec les États-Unis.

Après que des pressions eurent été exercées sur le ministre des Finances d'alors, un quatrième protocole a été conclu le 9 avril 1997 avec les États-Unis: il rétablissait l'imposition des prestations pour le pays de résidence, comme cela existait avant le 31 décembre 1995 en vertu du deuxième protocole.

Les libéraux ont été confrontés à cette question et à CASSE pendant la campagne électorale de 1997. On a dit aux personnes âgées que le nouveau protocole serait sans incidences sur les revenus et qu'elles devraient l'appuyer. Cette question était censée être réglée, enfin.

Ce que le quatrième protocole n'a pas rétabli, cependant, c'est le taux d'inclusion de 50 p. 100 applicable au revenu imposable qui existait aux termes du deuxième protocole. Au contraire, il a fixé le taux à 85 p. 100, augmentation spectaculaire de 70 p. 100 par rapport aux taux antérieurs à 1996. Cela a constitué un très dur coup pour les personnes du troisième âge qui espéraient le rétablissement de leur revenu de retraite.

Le quatrième protocole a été ratifié par les députés du Bloc, non pas parce qu'il était équitable, mais parce qu'il faisait miroiter la promesse de remises d'impôt rétroactives en faveur des personnes âgées touchées. Les remises se sont toutefois révélées peu nombreuses, car le taux d'inclusion de 85 p. 100 était également rétroactif. Aujourd'hui, sans ces mêmes urgences, mais avec la même nécessité que la justice soit faite avec célérité, le projet de loi donne aux députés du Bloc à la Chambre l'occasion de rétablir pleinement l'équité fiscale pour les personnes âgées du Québec. Je les exhorte à profiter de cette occasion.

Pendant les débats sur la ratification du quatrième protocole, les personnes âgées se sont fait dire bien des choses par le gouvernement. La vice-première ministre de l'époque a affirmé que le passage au taux d'inclusion de 85 p. 100 n'aurait pas d'incidences sur les revenus. Les fonctionnaires des Finances ont déclaré que cela ne serait pas le cas, en réalité. Des centaines de personnes du troisième âge touchées dans ma circonscription, je n'en ai pas encore rencontré une qui a reçu un remboursement.

Pendant ces débats en 1997, le ministre des Finances d'alors, l'actuel premier ministre, a indiqué aux personnes âgées que les États-Unis agissaient rapidement en vue de la ratification, de sorte que lui et son gouvernement n'avaient pas de contrôle sur le taux d'inclusion. Des fonctionnaires fédéraux des Finances ont déclaré devant un comité sénatorial que le Canada aurait pu fixer le taux d'inclusion canadien à zéro s'il l'avait souhaité.

Au cours de ces débats, on a dit à ces personnes âgées qu'elles devraient être reconnaissantes puisque, après tout, les prestations du RPC sont imposées au complet. C'est incroyable. Ce que le gouvernement ne leur a pas dit toutefois, c'est que les Américains qui reçoivent des prestations du RPC ou du RRQ sont bien mieux traités qu'eux. En fait, une personne âgée qui reçoit des prestations

du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec aux États-Unis doit gagner l'équivalent de 59 000 \$ canadiens avant de voir ses gains imposés à 85 p. 100. La feuille de calcul des prestations de sécurité sociale que m'a transmis un de mes électeurs le prouve bien.

Ce que le gouvernement libéral n'a pas dit aux Canadiens âgés, c'est qu'aux États-Unis, les personnes âgées ne paient pas d'impôt, à moins de faire partie de la catégorie des gens riches. Quatre-vingt pour cent de ceux qui reçoivent des prestations du RPC ou du RRQ aux États-Unis ne paient pas d'impôt du tout. À peine 6 p. 100 d'entre eux en paient, au taux d'inclusion de 85 p. 100. En comparaison, tous les Canadiens âgés recevant des prestations de sécurité sociale doivent payer des impôts sur 85 p. 100 de leurs revenus, après calcul de l'exemption de base et peut-être de l'exemption en raison de l'âge. Les personnes âgées dont les revenus sont faibles ou moyens paient des impôts au Canada. Si le taux d'inclusion avait été ramené à 50 p. 100, la plupart des Canadiens âgés n'auraient pas payé d'impôts, ou très peu.

Pire encore, au cours des débats qui ont porté sur le quatrième protocole, les Canadiens âgés se sont fait dire qu'ils ne devraient pas se plaindre de l'augmentation de 70 p. 100 puisqu'ils avaient droit à un système de santé public pour lequel ils n'avaient jamais payé. La députée qui représentait la circonscription d'Essex avant moi a non seulement défendu ce point à la Chambre, mais elle a également affirmé que le taux d'inclusion aurait été de 100 p. 100. C'est ce qu'on peut lire dans le *hansard*. Je ne pouvais pas croire ce que je lisais.

J'aimerais rappeler à la Chambre qui sont ces personnes âgées. Ce sont les femmes qui ont passé six ans seules ou avec de jeunes enfants pendant que leurs époux étaient partis faire la guerre au nom du Canada. Ce sont aussi les hommes qui ont sacrifié six années de leur vie active pour défendre la liberté. Après la guerre, ces hommes et ces femmes se sont mariés, ont construit des maisons, les ont payées et ont amassé des fonds pour financer les hôpitaux, les services ambulanciers et les écoles. Ils ont construit des églises et ont aidé leurs voisins à construire leurs maisons et leurs granges. Ils dépensaient tout l'argent qu'ils avaient dans les épiceries de leurs quartiers. Ils ont acheté les vêtements de leurs enfants dans les grands magasins locaux. Ils ont acheté les voitures que leurs voisins avaient construites. Ils ont servi comme pompiers volontaires.

•(1320)

Dans ma région, ces hommes et ces femmes ont aidé à mettre sur pied Windsor Medical, premier régime de santé public en Ontario. Les libéraux pensent-ils que ces aînés devraient s'estimer chanceux que le taux d'inclusion applicable ne soit pas 100 p. 100 parce qu'ils ont accès à un régime de santé public? Au lieu de cela, le gouvernement devrait leur être reconnaissant d'avoir bâti notre pays.

Les aînés canadiens qui ont reçu des prestations de sécurité sociale des États-Unis ont fait plus que payer leur part. Le gouvernement a eu tort, en 1997, de majorer leur taux d'imposition de 70 p. 100. Cet état de chose est encore inacceptable aujourd'hui, et il est temps de mettre fin à cette injustice.

Voilà ce qu'a été la contribution de nos aînés dans le passé. Permettez-moi maintenant de parler de leur situation actuelle. Ils sont nombreux à habiter des maisons mobiles dans des collectivités de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique. D'autres vivent seuls dans des appartements minuscules ou dans des foyers pour personnes âgées. Dans bien des cas, ils sont obligés de choisir entre payer leurs ordonnances et payer les services d'utilité publique.

Initiatives parlementaires

Une dame qui vit dans ma circonscription a depuis survécu à un cancer du colon et de l'oeil droit. Un grand nombre d'ainés se déplacent en fauteuil roulant parce qu'ils ne peuvent plus marcher. June, qui habite le village de Harrow, dans ma circonscription, m'a raconté que son mari venait de mourir d'une crise cardiaque et que l'incapacité de payer les factures du ménage l'avait stressé jusqu'à sa mort. June essaye maintenant de joindre les deux bouts avec, pour tout revenu, ses maigres prestations de sécurité sociale, tout en étant assujettie à l'augmentation d'impôt de 70 p. 100 décrétée par le gouvernement.

Je pourrais également parler de lettres venant d'ainés du Québec qui font état de situations extrêmement pénibles, mais aussi d'une détermination farouche à se battre. Certaines de ces lettres contiennent de véritables histoires d'horreur. Joan et Ivan, d'Amherstburg, dans ma circonscription, m'ont dit que l'augmentation d'impôt de 70 p. 100 décrétée par les libéraux leur fait vivre un âge d'or marqué par la maladie, la tristesse et l'amertume.

J'invite avec insistance les ministres, et même le premier ministre, à venir visiter avec moi, lundi, les aînés de Viscount Estates, dans la circonscription d'Essex, que je représente. Il ne s'agit pas d'une collectivité dont les luxueuses demeures s'étendent sur des centaines d'acres à la campagne. Il n'est pas question ici de maisons valant 1 million de dollars, situées sur le bord du lac Sainte-Claire. Viscount Estates est en fait presque exclusivement constitué de maisons mobiles.

Lors des dernières élections, j'ai frappé à toutes les portes là-bas. J'ai entendu toutes sortes d'histoires terribles. Nos aînés ne sont pas tous nés à Viscount Estates, mais nombre d'entre eux s'y sont retrouvés à cause du troisième protocole. Le gouvernement libéral leur avait promis que le quatrième protocole, actuellement en vigueur, améliorerait leurs conditions de vie. Or, aucun aîné vivant encore n'a réussi à quitter Viscount Estates.

Il y a dans cette affaire certaines réalités bien tristes. Les mêmes aînés qui ont dû quitter leur modeste domicile pour des maisons mobiles n'avaient pas les moyens de retenir les services d'avocats pour défendre leurs intérêts. Ils n'en ont toujours pas les moyens. Ils ne sont pas non plus en mesure de faire un battage publicitaire avec des couleurs brillantes sur des affiches, dans la presse ou à la télévision. Au lieu de cela, ils se sont tus pendant huit longues années.

L'autre triste réalité c'est que, comme nombre de ces aînés sont décédés, ils ne luttent plus. Les quelques 85 000 personnes âgées en cause ont été minées par la maladie et par l'âge. Peut-on parler de justice et d'équité quand on sait que ces personnes ont attendu en vain, pendant huit ans, que soit abolie l'augmentation d'impôt de 70 p. 100? Le gouvernement libéral a décidé de les faire attendre jusqu'à leur mort.

Je ne veux pas que mes collègues se fient seulement à ce que je dis. Je les exhorte à adopter le projet de loi C-265, à l'étape de la deuxième lecture, pour que les aînés de l'Ouest et de l'Est, de l'Ontario et du Québec, ceux qui peuvent encore se déplacer jusqu'à Ottawa, viennent raconter eux-mêmes leur histoire.

Mes collègues du côté du gouvernement ont promis des allègements fiscaux aux Canadiens à faible et à moyen revenus. Ces aînés ne croiront pas ces promesses tant que le gouvernement n'appuiera pas une mesure législative comme le projet de loi C-265. Cette mesure aura une modeste incidence...

• (1325)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Je rappelle au député que toutes les observations doivent passer par la présidence.

M. Jeff Watson: Je vous prie de m'excuser, monsieur le Président.

Dans le discours du Trône, mes collègues ministériels se sont engagés à réduire les impôts des Canadiens à faible et à moyen revenu. Ces aînés ne le croiront pas tant qu'ils n'auront pas vu le gouvernement appuyer une mesure telle que le projet de loi C-265. Cette mesure aura peu d'effets sur le Trésor, mais des effets incommensurables sur ces personnes vulnérables et elle mettra le point final à un chapitre ignoble de l'industrie fiscale canadienne.

J'espère de tout coeur que pas moins de 154 de mes collègues de tous les partis, mes collègues conservateurs, bloquistes, néo-démocrates et libéraux, se joindront à moi pour aider les aînés comme Olive Smith, Bill et Bette Sands, Roy McMillan et June à retrouver leur dignité.

• (1330)

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement s'oppose au projet de loi, car il comporte ses propres inéquités. Permettez-moi d'expliquer pourquoi aux députés.

Prenons le cas de personnes âgées qui vivent à l'endroit dont le député a parlé et qui reçoivent des prestations du Régime de pensions du Canada, disons de 100 \$ pour faciliter les choses. Ce 100 \$ est compris dans leur déclaration d'impôt pour calculer l'impôt qu'elles devront payer. Maintenant leurs voisins qui ont la chance de recevoir des prestations de la sécurité sociale des États-Unis ont droit à 15 \$ pour ce même 100 \$. Par conséquent, 100 \$ provient aux personnes âgées vivant à côté des autres qui ne reçoivent pas de prestation du Régime de pensions du Canada et qui doivent seulement déclarer 85 \$ pour le calcul de leur revenu. Le projet de loi du député propose qu'au lieu d'inclure 85 \$ dans leur revenu, elles en incluent 50 \$. Ce n'est pas seulement une question d'équité, mais c'est aussi une aggravation de l'inéquité actuelle.

Ce protocole de 15 p. 100 a été négocié pour faire profiter de la réciprocité aux Canadiens vivant à l'étranger, aux États-Unis en particulier, qui reçoivent des prestations du Régime de pensions du Canada. Ces Canadiens ont droit à l'exemption de 15 \$, et les Américains qui vivent ici, qui reçoivent des prestations de la sécurité sociale des États-Unis et payent des impôts ici bénéficient eux aussi de cette réciprocité.

En fait, la question de l'équité est vraiment très claire. Il y a une inéquité considérable entre deux personnes vivant côte à côte, dont une réside ici et reçoit une pension canadienne, et l'autre qui est un résident ici et qui reçoit une pension américaine. Par conséquent, je n'arrive pas à comprendre le fondement du discours et du projet de loi du député. Non seulement il renforce l'inéquité qui existe, il en crée une autre entre les pensionnés.

M. Jeff Watson: Monsieur le Président, je rappelle au secrétaire parlementaire que son gouvernement a créé une injustice quand il a négocié le protocole. Les 85 p. 100 représentent un niveau maximal pour l'inclusion. Revenons aux statistiques.

À ma connaissance, l'objet de la convention entre le Canada et les États-Unis en matière d'impôts est d'assurer que les résidents de chacun des pays jouissent d'un traitement équitable. Ce taux d'inclusion de 85 p. 100 constitue un maximum aux États-Unis. Seulement 6 p. 100 des prestataires du RPC ou du RRQ qui résident aux États-Unis doivent inclure 85 p. 100 de leur revenu aux fins de l'impôt. Au Canada, tous les prestataires doivent inclure 85 p. 100 de leur revenu.

Initiatives parlementaires

Si le gouvernement libéral veut rétablir l'équité, il pourrait peut-être appliquer la même règle que celle appliquée aux États-Unis. Cependant, il y a bien une autre façon de s'y prendre. Si les pensionnés du RPC sont imposés à un taux trop élevé, nous pourrions également abaisser leurs impôts pour qu'ils soient égaux aux autres.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député d'Essex. Il s'en prend à une véritable injustice qui se produit au Canada et qui touche quelque 85 000 Canadiens. Je tiens à mentionner que beaucoup de ces Canadiens vivent dans des localités frontalières. Le député vient de la région de Windsor. Des centaines de ces personnes vivent dans la région de Niagara Falls, Fort Erie et Niagara-on-the-Lake. Elles sont grandement défavorisées et lésées.

Le secrétaire parlementaire n'a toutefois pas mentionné que toutes les cotisations de sécurité sociale qu'ils ont versées pendant toutes ces années n'étaient pas déductibles au fins de l'impôt américain. En effet, les Canadiens travaillant aux États-Unis étaient imposés au taux maximum, beaucoup plus lourdement que s'ils avaient été des résidents des États-Unis. Ils étaient imposés au taux maximum. Ils n'ont pas bénéficié d'une déduction pour les cotisations de sécurité sociale, contrairement à l'exemple qu'il a donné de cette personne qui percevait les cotisations au Régime de pensions du Canada. Cet individu est admissible à toutes ces déductions. Le taux d'inclusion de 50 p. 100 est une question d'équité. Ce qui n'est pas équitable, c'est que ce taux ait été changé.

Le secrétaire parlementaire et tous les députés du Parti libéral savent que cela était très injuste pour les gens qui avaient planifié leur vie et leur retraite en prévoyant recevoir leur pension américaine. C'était avant que le taux d'imposition ne passe de 50 à 85 p. 100. C'est pourquoi j'ai applaudi et appuie sans réserve les initiatives du député d'Essex. Ces gens ne devraient pas être forcés d'attendre l'avènement d'un gouvernement conservateur. Cela devrait être fait maintenant, pendant cette législature. Cette situation devrait être corrigée, sans que ces gens aient à attendre que les conservateurs gouvernement à nouveau le pays.

• (1335)

M. Jeff Watson: Monsieur le Président, je félicite mon collègue. Je pense aux téléspectateurs qui nous écoutent chez eux. Je songe à Olive Smith, qui a dû veiller et soigner son mari alité jusqu'à ce qu'il décède, récemment. Elle habite à Viscount Estates. Elle ne doit pas trouver beaucoup de réconfort dans le fait que le gouvernement s'oppose au projet de loi.

Le gouvernement a commis une injustice. Selon moi, il ne faut pas augmenter les impôts des contribuables une fois qu'ils sont à la retraite. C'est pourtant ce qu'il a fait. C'est cruel et sans cœur, et il faut corriger cette injustice dès aujourd'hui.

Le mieux, ce serait que le gouvernement ajoute une mesure à cet égard dans le prochain budget. À défaut, je crois que nous aurons le soutien des partis de l'opposition pour enfin corriger cette injustice.

Il est honteux que le gouvernement ne puisse admettre qu'il a commis une cruelle injustice envers des dizaines de milliers de personnes qui vivent dans des maisons mobiles, des appartements et des foyers. C'est un scandale. Je ne devrais pas avoir à intervenir. Le gouvernement aurait dû prendre ses responsabilités en 1997. Je suis tout de même content d'être ici aujourd'hui pour faire régler le problème.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat sur le projet de loi C-265.

J'aimerais premièrement féliciter mon collègue d'Essex et sa femme pour la naissance de leur fils. J'ai eu la chance de faire leur connaissance dans une séance de formation initiale, alors que nous en étions encore au début de nos carrières respectives de parlementaires. Je leur présente mes meilleurs vœux.

Le projet de loi C-265 vise à porter de 15 p. 100 à 50 p. 100 la proportion non imposable des prestations versées au titre de la sécurité sociale des États-Unis. Le gouvernement est contre ce projet de loi. L'exonération actuelle de 15 p. 100 est une concession faite lors de la négociation d'une convention qui prévoit déjà certains accords aux principes qui sous-tendent les politiques fiscales. En augmentant l'exonération à 50 p. 100, on exacerberait la situation.

Je crois qu'il serait utile de présenter aux députés un historique du chemin parcouru concernant l'imposition des prestations de sécurité sociale, jusqu'aux mesures actuelles prévues dans la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis. Ils verront ainsi pourquoi nous avons accepté cette exonération de 15 p. 100.

L'histoire de cette exonération est complexe. La situation actuelle constitue un équilibre fragile entre des intérêts qui s'opposent, équilibre qu'ignore le projet de loi du député conservateur. Depuis 1984, la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis comprend des règles d'imposition des prestations de sécurité sociale payées par un pays aux résidents de l'autre pays. L'évolution de ces règles s'est faite en trois étapes distinctes.

Entre 1984 et 1996, la convention comprenait une règle d'imposition axée sur le lieu de résidence. Seul le pays où résidait une personne pouvait percevoir des impôts sur les prestations de sécurité sociale qui lui étaient versées. À cette époque, un résident du Canada qui recevait des prestations de sécurité sociale des États-Unis payait de l'impôt sur ces prestations uniquement au Canada. Cependant, 50 p. 100 des prestations n'étaient pas imposables parce que dans ce temps-là, les États-Unis ne percevaient de l'impôt que sur un maximum de 50 p. 100 des prestations, alors qu'au Canada, les prestations étaient entièrement imposables.

Par ailleurs, les résidents des États-Unis qui recevaient des prestations canadiennes ne payaient pas d'impôt au Canada et donc profitaient du taux d'inclusion maximal de 50 p. 100 en vigueur aux États-Unis. Cette règle avait notamment comme conséquence que des contribuables américains à revenu élevé ne payaient pas d'impôt sur les prestations de la sécurité de la vieillesse comme ils auraient dû normalement en payer sur les revenus dépassant un certain niveau.

La règle axée sur le lieu de résidence a été jugée injuste. On a réclamé des changements pour que tous les bénéficiaires de prestations canadiennes soient soumis au même taux d'imposition, quel que soit leur lieu de résidence. C'est ainsi que les règles ont changé.

En 1995, le Canada et les États-Unis se sont entendus pour remplacer la règle axée sur le lieu de résidence par une règle axée sur la source des prestations. Autrement dit, selon la nouvelle règle, seul le pays dont provenaient les prestations percevait de l'impôt sur les prestations. Ce changement a eu comme résultat que les résidents canadiens recevant des prestations de sécurité sociale des États-Unis ne payaient dorénavant de l'impôt sur ces prestations qu'aux États-Unis.

Initiatives parlementaires

En outre, le taux maximum d'inclusion en vertu de la loi américaine était passé avec le temps de 50 p. 100 à 85 p. 100, de sorte que le citoyen américain recevant des prestations des États-Unis était soumis aux taux américains ordinaires sur un maximum de 85 p. 100 de ce revenu. Si les prestataires étaient des résidents canadiens, ils payaient soit les taux américains ou, s'ils étaient citoyens américains, ils étaient soumis à une retenue d'impôt. Ce taux était établi à 85 p. 100 du taux de retenue normal aux États-Unis, qui est de 30 p. 100. Il s'agissait d'un montant définitif non remboursable.

Pour les Canadiens à revenu élevé, cet impôt était habituellement acceptable car s'ils avaient dû payer un impôt au Canada sur ce revenu, leur taux marginal d'imposition aurait certainement été supérieur à 25,5 p. 100. Cependant, pour les contribuables à faible revenu qui dépendent normalement de la nature progressive du régime fiscal canadien aux fins de redistribution équitable du fardeau fiscal, la retenue d'impôt de 25,5 p. 100 constituait une imposition excessive et causait de grandes difficultés à de nombreuses personnes.

Si ces contribuables avaient été imposables au Canada sur ce revenu, ils auraient payé peu ou pas d'impôt. Comme ils étaient imposables aux États-Unis, ils perdaient un quart de leur revenu.

Inversement, les résidents américains recevant des prestations canadiennes en vertu de cette règle pouvaient opter entre la retenue d'impôt de 25 p. 100 et, s'ils faisaient une déclaration d'impôt au Canada, un impôt progressif aux taux ordinaires. Pour les contribuables américains à faible revenu, cela voulait dire qu'ils payaient peu ou pas d'impôt.

À l'époque, il y avait un gros décalage dans l'imposition de ces prestations au détriment de nombreux Canadiens âgés à faible revenu. Le Canada et les États-Unis ont reconnu cette inéquité et nous nous sommes réunis à nouveau pour modifier les règles.

Pour alléger le fardeau des Canadiens à faible revenu, nous avons convenu de rétablir l'imposition aux seuls résidents. Selon la règle actuelle, les paiements de sécurité sociale sont imposés comme s'ils étaient des paiements du plan de prestations du pays d'origine. Le bénéficiaire canadien des prestations de sécurité sociale américaine est traité comme si les paiements provenaient du RPC, du RRQ, ou de la SV.

• (1340)

Les prestataires américains du RRQ, du RPC ou de la SV sont traités comme s'ils recevaient des prestations au titre de la sécurité sociale des États-Unis. Ainsi, les Canadiens qui recevaient des prestations des États-Unis pouvaient se prévaloir des taux progressifs de notre régime fiscal et n'étaient plus assujettis à un taux uniforme de retenue à la source de 25,5 p. 100. Comme on l'a mentionné, aux États-Unis, le taux d'inclusion maximum était passé de 50 p. 100 à 85 p. 100.

Pour établir un compromis avec les États-Unis, nous avons accepté l'exemption de 15 p. 100 pour que les prestations correspondent au taux d'inclusion maximum des États-Unis. Cependant, le rétablissement d'une exemption de 50 p. 100 fondée sur une correspondance avec les règles des États-Unis a perdu toute raison d'être lorsque ces règles ont été modifiées. Voilà l'historique de la fiscalité des prestations au titre de la sécurité sociale entre le Canada et les États-Unis. Il est également très intéressant.

Comme l'historique le révèle, la question est compliquée. Il montre également qu'une règle peut avantager les uns au détriment des autres. L'important est d'élaborer une règle qui soit sensée,

équitable, et qui évite d'imposer des difficultés aux contribuables qui sont les moins en mesure de s'adapter à ces difficultés.

Nous avons une règle de ce genre. Certains contribuables à revenu élevé se plaindront peut-être du fait qu'ils étaient mieux servis par le régime précédent, qui prévoyait un taux de retenue à la source établi par les États-Unis, les préoccupations concernant les contribuables à faible revenu étaient plus urgentes. Bon nombre de ces contribuables n'étaient tout simplement pas en mesure d'absorber un taux élevé de retenue à la source.

Bien qu'une exemption de 15 p. 100 aille à l'encontre du principe de base selon lequel des personnes se trouvant dans une situation semblable devraient verser un montant d'impôt similaire, elle est le fruit d'une entente qui découle d'une série de négociations sérieuses. Porter cette exemption à 50 p. 100 irait entièrement à l'encontre de la politique fiscale et négligerait de tenir compte de la façon dont l'exemption actuelle a été établie à l'origine. Je demande donc aux députés de se joindre à moi et de ne pas appuyer ce projet de loi.

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Monsieur le Président, je dois immédiatement vous dire que le Bloc québécois appuie le projet de loi C-265. Je veux féliciter le député d'Essex de son initiative quant à la présentation de ce projet de loi. J'ai de plus une deuxième raison de le féliciter, puisque son épouse, Sarah, a donné naissance à un fils de 9 livres et 15 onces. Félicitations au député d'Essex et à son épouse, Sarah.

Comme je suis le porte-parole de mon parti relativement à l'Agence du revenu, je suis heureux de parler en faveur de ce projet de loi. Je souhaite que cette Chambre l'accepte, puisqu'il vise à rétablir une équité, une justice en faveur des personnes concernées.

Sommairement, cette loi ramène le taux d'imposition de 85 p. 100 à 50 p. 100 pour les Canadiens et les Québécois qui reçoivent des prestations de sécurité sociale des États-Unis. À première vue, on pourrait croire que ce projet de loi n'est pas d'une grande importance. Par contre, il touche quelque 85 000 Canadiens et quelque 10 000 Québécois.

Plusieurs projets de loi, par le passé, sont venus modifier différentes mesures sur les prestations versées aux contribuables canadiens et québécois. On sait que plusieurs ententes entre le Canada et les États-Unis ont été négociées puis ont eu force de loi.

En premier lieu, je voudrais parler du dernier protocole en la matière, soit le quatrième, qui a été signé en juillet 1997 conjointement avec plusieurs pays, dont les États-Unis. Ce protocole prévoyait que les pays de résidence étaient les seuls à imposer les prestations de sécurité sociale. Depuis, le Canada peut donc prélever un impôt sur les prestations que ces résidents reçoivent des États-Unis, et vice versa.

Le problème est que ce protocole a octroyé au Canada, en vertu de la Social Act américaine, le droit de hausser le taux d'imposition de 50 à 85 p. 100. Le projet de loi C-265, débattu aujourd'hui, servirait donc à corriger cette injustice. Le Bloc québécois appuie le projet de loi, car il corrige une erreur commise par le gouvernement libéral en 1997.

Au Québec, comme je le disais plus tôt, plusieurs milliers de Québécois, souvent pendant des années, se sont éloignés de leur famille en allant travailler aux États-Unis et se sont vu punir par les dispositions de cette loi. Ce sont des gens qui, dans bien des cas, ont toujours été proches de leurs racines et qui n'ont pas voulu s'expatrier aux États-Unis.

Initiatives parlementaires

La modification de la loi en 1997 a permis au gouvernement fédéral de générer des revenus nettement supérieurs sur le dos d'une population de personnes âgées et de personnes vulnérables. Cependant, il est important de comprendre pourquoi le projet de loi C-265 est déposé aujourd'hui en Chambre, et comment il répare une bévue commise par le passé.

Historiquement, quatre protocoles sont venus modifier la convention fiscale en matière d'impôt sur le revenu en prévoyant que les prestations de sécurité sociale ne seraient imposables que dans leur pays d'origine. À cette époque, les prestations de sécurité sociale par les États-Unis étaient exemptes d'impôt. Ce n'est qu'en 1984 qu'elles furent imposées pour une première fois aux États-Unis dans ce pays. Ainsi, on a vu passer de 0 à 50 p. 100 le montant total des prestations qui pouvaient être imposées, tout dépendant des revenus nets du contribuable.

• (1345)

Les familles et les personnes aux revenus modestes étaient généralement exonérées d'impôt sur le montant de leurs prestations.

Vint ensuite le deuxième protocole modifiant la Convention fiscale entre les États-Unis et le Canada en mars 1984. Ce dernier rendit les prestations de sécurité sociale imposables dans le pays de résidence du contribuable. C'est à partir de ce moment que 50 p. 100 du montant total de ces prestations furent exonérées d'impôt. Par exemple, un citoyen américain qui résidait au Canada était imposé sur 50 p. 100 des montants de prestations reçues des États-Unis.

Par la suite, un troisième protocole fut signé au mois de mars 1995, ramenant le droit exclusif d'imposer les prestations payées en vertu de la législation de la sécurité sociale du pays d'origine de ces prestations. Cela veut dire que les États-Unis imposaient les prestations de sécurité sociale sortant de leur territoire, payées à un résident canadien au taux de 25,5 p. 100, alors que ce contribuable n'était pas imposé au Canada sur ses prestations reçues des États-Unis.

Pour revenir à ce quatrième protocole qui a modifié la convention fiscale, comme je le disais tout à l'heure, il a été signé en juillet 1997. Il prévoyait que les prestations payées en vertu de la législation sur la sécurité sociale aux États-Unis à un résident du Canada soient imposées uniquement au Canada, comme s'il s'agissait de prestations de revenu du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec.

Par cette entente, le taux d'imposition est de 85 p. 100 du montant des prestations payées à un résident du Canada. Il faut noter qu'aux États-Unis, le taux d'imposition dépend du revenu net du contribuable. Par exemple, pour un contribuable célibataire, vivant seul, le taux d'imposition varie de zéro pourcent à 25 p. 100 pour un revenu net de 0,00 \$ à 25 000 \$. De plus, si ce même contribuable reçoit une allocation de la sécurité sociale, il se voit imposer à un taux graduel excédant le montant de 18 000 \$.

Or le protocole prévoit que les prestations payées en vertu de la législation sur la sécurité sociale au Canada à un résident des États-Unis sont imposables uniquement aux États-Unis. Donc, essentiellement, le projet de loi C-265 vise à ramener de 85 p. 100 à 50 p. 100 le taux d'imposition des prestations versées aux contribuables canadiens à titre de sécurité sociale aux États-Unis.

Aujourd'hui, en 2005, il y a plus de 20 ans que nous cherchons des mesures justes et équitables pour que tous les Québécois et les Québécoises, les Canadiens et Canadiennes qui sont aux prises avec ce problème trouvent une certaine équité, une certaine justice.

J'aimerais rappeler qu'il y a des milliers de Québécois et de Canadiens qui vivent en grande partie le long de la frontière et qui subissent les contre-coups des réformes fiscales canado-étatsuniennes. Certes, il s'agit d'une mesure coûteuse, mais cela ne représente rien dans la mesure où des milliers de personnes ont sacrifié leur vie et leur famille pour aller travailler loin de leur domicile. Ce sont des gens qui ont voulu rester chez nous et garder leur identité.

Je voudrais également rappeler qu'entre les deux gouvernements, il y a des mesures fiscales différentes. C'est pour cela que nous appuyons ce projet de loi qui rétablit ce différentiel entre les mesures fiscales du Canada et des États-Unis.

Nous sommes favorables à une diminution du taux d'imposition des prestations versées aux contribuables du Québec et du Canada, de 85 p. 100 à 50 p. 100, car elle corrige une certaine injustice. C'est pourquoi je félicite, encore une fois, le député de la circonscription d'Essex d'avoir présenté le projet de loi C-265 que nous allons appuyer.

• (1350)

[Traduction]

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe au débat sur le projet de loi C-265. J'affirme que le Nouveau Parti démocratique appuiera le projet de loi. J'aimerais féliciter le député d'Essex pour le travail minutieux qu'il a fait sur ce dossier.

Je tiens aussi à le féliciter, ainsi que son épouse Sarah, et le reste de sa famille, à l'occasion de la naissance de son fils David. Il n'est pas facile de faire la navette entre Ottawa et Windsor. C'est une situation stressante pour une jeune famille. Cependant, il y a une meilleure représentation à la Chambre quand cette dernière est composée de députés qui en sont à différentes étapes de la vie. Je suis content qu'il ait décidé d'être parmi nous.

Je veux soulever un autre élément important dans ce dossier. Nous avons entendu des exposés éloquentes sur l'histoire de ce traité et la manière dont il a changé au fil du temps. Au bout du compte, il s'agit de rendre justice à un groupe de citoyens qui se sont aperçu que les règles avaient changé au moment de leur vie où ils sont le plus vulnérables.

Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement ne peut pas admettre qu'il a fait une erreur. Je ne comprends pas pourquoi il ne peut pas admettre qu'il a échoué dans les négociations, aux yeux des Canadiens. Je ne comprends pas pourquoi il refuse de changer de position. Il l'a fait aujourd'hui en ce qui concerne les épinglettes du drapeau du Canada faites en Chine. Quand les libéraux répondaient aux questions l'autre jour, ils savaient que ce qu'ils disaient n'était pas établi dans les faits et, aujourd'hui, ils l'ont admis. C'est tout à leur honneur.

La valeur de notre société dépend de la façon dont nous traitons les gens les plus vulnérables, et ce sont eux dont nous parlons aujourd'hui. Nous parlons de gens qui ont épargné pour leur retraite, qui ont fait des plans pour leurs vieux jours, et qui constatent aujourd'hui que les règles ont été changées par Ottawa à cause d'une entente conclue à Washington. Cela influe sur leur capacité de vivre et d'être heureux et d'être des membres utiles de notre communauté. C'est inacceptable.

Initiatives parlementaires

On a souligné, et c'est vrai, que les Canadiens dans toutes les régions du pays sont touchés. Des gens de Winnipeg, de la Nouvelle-Écosse, de la Colombie-Britannique et du Québec ont communiqué avec moi. Tous m'ont raconté la même histoire. Ces personnes s'attendaient à toucher un certain revenu puis, tout à coup, les règles ont changé, ce qui a eu une incidence dramatique sur leurs vies. Certaines de ces personnes ont perdu leurs maisons. D'autres ont perdu leur estime de soi. Elles ont perdu le capacité de contribuer à des choses telles que l'éducation de leurs petits-enfants ou à d'autres initiatives d'ordre familial. Ces personnes ne peuvent plus continuer à apporter ce soutien, parce que leur revenu a été diminué. Cette mesure les affecte de bien des façons. C'est insultant.

Le gouvernement a dit qu'il n'avait pas le choix parce qu'un particulier payait plus qu'un autre. Je n'ai entendu qui que ce soit se plaindre du fait que des personnes âgées abusent du régime fiscal. Je ne sais pas d'où vient cette notion. Je ne sais pas qui a pondu cette idée. Je ne sais pas si les députés libéraux se contentent d'écouter les bureaucrates.

Où est la multitude de Canadiens qui disent que nos personnes âgées abusent du régime fiscal canadien et qu'il faut les mettre au pas? Dans tous les débats sur cette question, dans toute la correspondance que j'ai reçue et dans toutes les nouvelles que j'ai entendues, cela n'a jamais été mentionné. Ça n'a absolument aucun bon sens et c'est insultant.

Ici à la Chambre, on a tendance à parler pour ne rien dire lorsqu'on traite de cette question. Cela ne vient pas uniquement des conservateurs, du Bloc, du NPD ou des libéraux. Certains députés libéraux ont jonglé avec l'idée de corriger cette situation mais, pour une raison quelconque, ils n'ont pas eu le courage politique de dire aux fonctionnaires de régler ce problème, de leur dire qu'ils ont mal traité ces personnes. Les libéraux devraient dire aux fonctionnaires de cesser d'agir de la sorte et de corriger la situation.

• (1355)

Le député de Windsor—St. Clair a déclaré ceci à la Chambre des communes le 23 février 2001:

Tant le ministre des Finances que le vice-premier ministre ont reconnu le problème, mais ils ont choisi de ne rien faire. Quand donc le gouvernement prendra-t-il des mesures pour remédier à cette injustice flagrante dont sont victimes des Canadiens exigeant l'équité en matière de sécurité sociale?

Le secrétaire d'État a répondu:

Monsieur le Président, je puis donner l'assurance aux députés que nous étudions la question et que nous exerçons des pressions pour que des changements soient apportés.

Les libéraux exerçaient des pressions pour qu'il y ait des changements en 2001. Qu'est-il advenu de ce courage politique? Que s'est-il passé à l'époque pour que rien n'ait encore été fait en 2005?

Le gouvernement pourrait se reprendre maintenant. Il pourrait remédier à la situation. Les libéraux ont les moyens d'agir. Les députés de l'opposition, qui sont unis sur la question, ne pourraient que les féliciter. Nous forcerons le gouvernement à agir contre son gré s'il le faut. D'une manière ou d'une autre, nous allons mener la bataille. Si le gouvernement ne ramène pas l'équité et la justice pour nos personnes âgées, il en subira les douloureuses conséquences.

Il y a des années de cela, c'était des libéraux qui disaient qu'ils exerceraient des pressions pour qu'il y ait du changement. Où sont ces députés maintenant?

Le député de Windsor—St. Clair est revenu à la charge à avec une autre question à la Chambre des communes.

Monsieur le Président, au début de la présente session, j'ai demandé au vice-premier ministre d'expliquer l'inaction du gouvernement en ce qui concerne les préoccupations de milliers de Canadiens aux prises avec de lourds impôts prélevés sur leurs paiements de la sécurité sociale américaine. Le vice-premier ministre, le ministre des Finances et le secrétaire d'État aux Institutions financières ont tous promis de prendre des mesures. Or, cinq mois plus tard, rien n'a été fait. Quand passeront-ils à l'action dans ce dossier? Dans combien de temps pouvons-nous nous attendre à une réponse de leur part?

C'est mon prédécesseur, le député de Windsor-Ouest, le très hon. Herb Gray, qui a répondu à cette question ainsi:

Monsieur le Président, comme je l'ai fait remarquer dans une lettre au député, en février, si je ne m'abuse...

C'est exact, c'était bien en février.

[...] j'ai soulevé la question auprès du ministre des Finances. Ce dernier m'assure que ses collaborateurs et lui examinent la question.

Ils examinaient la question. Ils auraient pu faire quelque chose à l'époque. Encore une fois, ils n'ont rien fait. J'ignore pourquoi. Cela n'a aucun sens, d'autant plus que le collègue du député avait déclaré qu'ils « exerçaient des pressions pour que des changements soient apportés ».

Qui a donné l'ordre au ministère de dire que des changements s'imposaient? Nous l'avons vu aujourd'hui lorsque le ministre des Travaux publics a dit: « Ces épinglettes devraient être fabriquées au Canada. » Nous avons causé la fermeture d'une entreprise canadienne. Nous avons eu tort. Il s'est repris et il a eu le courage de reconnaître l'erreur. Il s'est levé à la Chambre et il a dit: « Nous avons eu tort. » Pourquoi ne pas agir de même pour nos aînés aussi?

Je le répète, ce genre d'analyse bilatérale est insultante, car à ma connaissance, aucun aîné au Canada ne ferait campagne pour faire imposer une fiscalité inéquitable à ses voisins.

Je me permets de revenir à une autre question posée par le député de Windsor—St. Clair. Voici:

Monsieur le Président, l'ancien vice-premier ministre et l'ancien secrétaire d'État chargé des Institutions financières internationales ont assuré plusieurs fois à la Chambre que des mesures seraient prises... Pourtant, rien n'indique que des mesures ont été prises. Quand donnera-t-on suite aux préoccupations de ces retraités?

Le premier ministre, qui était alors le ministre des Finances, a répondu ceci:

Le fait est que cette question s'inscrit dans le cadre d'un traité que nous avons signé avec les États-Unis et que nous sommes liés par ses dispositions. Le Canada a négocié ce traité sous le gouvernement actuel et l'a amélioré considérablement.

C'est faux. Nous savions que cette réponse était fautive. C'était une trahison. Nous savions que le comité du Sénat entendait des témoins. Un des témoins a dit ceci:

[On] pourrait prévoir d'autres exonérations si la chose était jugée opportune. Il ne serait pas nécessaire de solliciter l'accord des États-Unis à cet égard.

Comme nous le savons, les témoignages contredisent cette assertion.

Pour résumer, j'aimerais répéter au député d'Essex que je suis heureux qu'il ait présenté le projet de loi C-265. J'estime que le gouvernement a pas mal de comptes à rendre pour justifier le traitement réservé aux aînés, et voici une bonne occasion de faire amende honorable.

• (1400)

Comment le gouvernement va-t-il pouvoir établir la validité de son argumentation? D'autres personnes se sentent lésées. Ce qui est certain, c'est que la mesure a touché un grand nombre de personnes et que toutes réclament qu'on y remédie. Parmi les personnes touchées, leurs voisins, leurs amis, leur famille, personne ne s'oppose à cela et personne ne s'opposera au projet de loi.

Initiatives parlementaires

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, comme le député de Windsor-Ouest vient de le dire dans son discours, nous continuerons de lutter en faveur de l'adoption du projet de loi C-265. Nous ne cesserons pas d'exercer des pressions sur les libéraux afin qu'ils tiennent les promesses faites il y a deux élections et qu'ils ont jusqu'à maintenant brisées.

Nous reprendrons le combat mené par mon collègue d'Essex, un tout jeune député qui fait preuve de beaucoup de zèle en ce qui concerne les personnes âgées, qui sont particulièrement concernées par ce projet de loi. Le Bloc québécois et le NPD, mené par le député de Windsor-Ouest, se joindront à nous. Nous continuerons de lutter parce qu'il s'agit d'une des ponctions fiscales les plus cruelles de l'histoire du pays, une mesure qui a été imposée à plus de 80 000 personnes âgées par le gouvernement libéral à l'époque où l'actuel premier ministre était ministre des Finances.

Monsieur le Président, si vous me le permettez, j'ai une petite histoire de Noël à vous raconter. Je sais que vous aimez Noël. Je tiens simplement à rappeler comment, en 1995, le gouvernement libéral, à l'époque où l'actuel premier ministre était ministre des Finances, a ruiné Noël et brisé les rêves de Noël de plus de 80 000 Canadiens. Je citerai quelques passages au long de mon histoire.

Pendant le temps des Fêtes, en 1995, la plupart des Canadiens profitaient de ce temps de réjouissances et se préparaient pour le jour où leurs familles se réuniraient et se rappelleraient la chance qu'ils ont de vivre dans un pays si merveilleux—même si, effectivement, certains Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts, notamment les personnes âgées qui vivent de leur pension de retraite.

En l'occurrence, il s'agissait de personnes âgées qui avaient passé du temps aux États-Unis, qui étaient admissibles aux prestations de sécurité sociale et qui étaient revenues au Canada pour quelque raison que ce soit et qui continuaient à recevoir des prestations de retraite. Ces 80 000 personnes âgées ont reçu une carte de Noël qui a ébranlé leur vie.

Il importe de faire observer qu'il s'agissait de personnes âgées canadiennes qui avaient déjà pris leur retraite. Elles avaient déjà passé de nombreuses années à scruter l'horizon, pour voir ce que serait le niveau des fonds de retraite provenant de leur période active. Elles avaient fait des plans. Elles avaient mis de côté un financement d'appoint au montant, quel qu'il soit, des pensions de retraite qu'elles recevraient et, à toutes les fins utiles, leurs plans étaient fin prêts.

Elles recevaient des revenus fixes et elles allaient toucher des pensions: d'abord, une pension de sécurité sociale en provenance des États-Unis et, deuxièmement, une pension du Régime de pensions du Canada. Elles étaient bien satisfaites de ce que 50 p. 100 de ce qu'elles recevaient des États-Unis seraient imposés au Canada. Elles s'accommodaient bien de cela. Elles s'en sortaient parce qu'elles avaient pris leurs dispositions.

Soudainement, elles ont reçu en décembre 1995 une lettre de l'administration de la sécurité sociale américaine leur apprenant qu'à compter du 1^{er} janvier 1996—n'oublions pas que cela se passait en décembre 1995—, il y aurait une retenue fiscale non remboursable de 25,5 p. 100 appliquée à leurs prestations. Elles ne s'y attendaient pas. Pourquoi? Parce que la convention fiscale canado-américaine avait été amendée afin de permettre au pays qui verse les prestations de les imposer. Vous vous rendez compte, un préavis d'environ trois semaines à ce sujet, alors qu'elles avaient passé des années à planifier le revenu de leur retraite. Un préavis de trois semaines pour dire à ces personnes du troisième âge qui vivaient de leur pension et des autres économies personnelles qu'elles aient pu faire qu'une augmentation d'impôt allait intervenir. Cela a changé leur vie.

● (1405)

L'actuel premier ministre, qui était alors aux Finances, est celui-là même qui a promis l'équité fiscale à tous les Canadiens dans le livre rouge de 1993. Toutefois, comme le premier ministre le dit, il a employé quelques qualificatifs pour décrire le livre rouge, ce dont je m'abstiendrai à la Chambre, car ce n'est pas permis, mais il a admis qu'il avait écrit le livre rouge et qu'on y parlait d'équité fiscale. Voilà un autre exemple de promesse trahie. Il voulait rançonner les personnes âgées par des mesures fiscales vexatoires en ne leur donnant que trois semaines d'avis.

C'est en décembre 1995 qu'ils ont été avisés, et la mesure est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1996. Elle est effectivement entrée en vigueur, et elle a occasionné de graves difficultés à ce groupe de quelque 80 000 personnes âgées.

En 1997 ou aux environs de cette année-là, le protocole a de nouveau changé. La plupart des personnes âgées qui ont écouté les promesses électorales des libéraux avant les élections de 1997 ont cru qu'on reviendrait au taux initial d'inclusion, 50 p. 100.

Voici ce qui est arrivé. Le nouveau protocole disait alors que le Canada percevrait tous les impôts, mais que le seuil de 50 p. 100 passerait à 70 p. 100, jusqu'à 85 p. 100 de ce qu'ils obtenaient en paiements de sécurité sociale. Cela représentait une ponction fiscale considérable qui allait détruire encore plus les plans financiers de ces quelque 85 000 personnes âgées.

Je pense qu'il est important de signaler que, pendant ces événements, le premier ministre actuel, qui était ministre des Finances à l'époque, parlait aussi de supprimer certains paradis fiscaux à l'étranger, et il l'a fait. Tandis qu'il s'en prenait ainsi à ce groupe de personnes âgées en leur imposant cette fâcheuse modification de la manière dont les impôts entre les deux pays seraient perçus, il supprimait certains paradis fiscaux pour les entreprises de navigation, mais il a réussi à laisser ouverte la filière de la Barbade, là où la plupart de ses navires étaient enregistrés. Ce multimillionnaire a créé un paradis fiscal afin de percevoir injustement des remboursements d'impôt et des exemptions fiscales auxquels la plupart des Canadiens ne pourraient même pas rêver, à moins bien sûr d'être le ministre des Finances faisant les règles.

Je suis très fier du député d'Essex, qui a pris cet engagement envers les personnes âgées de sa circonscription. Il y avait tellement de pression sur ces personnes âgées qu'elles ont dû se regrouper et s'organiser, de façon à donner un peu plus de poids à leurs demandes. C'est devenu un groupe de personnes âgées revendiquant l'équité en matière de sécurité sociale.

Le député d'Essex a passé beaucoup de temps à discuter de ce protocole fiscal discriminatoire avec les personnes âgées. Il comprend leur situation et la manière dont l'application soudaine d'un nouveau taux d'imposition leur a causé une grande détresse. C'était bien la dernière chose dont elles avaient besoin à l'âge d'or.

Initiatives parlementaires

●(1410)

Je félicite le député d'Essex qui, à en juger par sa performance depuis son arrivée en cet endroit, est promis à une longue carrière au Parlement. Ce jeune homme dévoué, dont la famille compte depuis peu un nouveau membre, se porte aujourd'hui à la défense des quelque 85 000 aînés canadiens qui ont fait les frais de cette ponction fiscale terriblement cruelle, injuste et discriminatoire à laquelle s'est livré le premier ministre du Canada, qui était ministre des Finances au moment des événements.

Je remercie le NPD, le Bloc québécois et tous les membres de notre groupe parlementaire. J'espère que tous les autres députés qui

savent que c'est la chose à faire auront le courage d'appuyer le projet de loi présenté par le député d'Essex.

●(1415)

[Français]

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée, et l'ordre est reporté au bas de la liste de priorité au *Feuilleton*.

Comme il est 14 h 15, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 15.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des comités pléniers

M. CHUCK STRAHL

Le vice-président des comités pléniers

M. MARCEL PROULX

La vice-présidente adjointe des comités pléniers

L'HON. JEAN AUGUSTINE

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. MAURIL BÉLANGER

MME LIBBY DAVIES

M. MICHEL GUIMOND

M. JAY HILL

L'HON. WALT LASTEWKA

L'HON. ROB NICHOLSON

L'HON. KAREN REDMAN

L'HON. TONY VALERI

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale)	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Ontario	Lib.
Batters, Dave	Palliser	Saskatchewan	PCC
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Colombie-Britannique	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Ontario	Lib.
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Blaikie, L'hon. Bill	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Blais, Reynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Boire, Alain	Beauharnois—Salaberry	Québec	BQ
Boivin, Françoise	Gatineau	Québec	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	Lib.
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boulianne, Marc	Mégantic—L'Érable	Québec	BQ
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Broadbent, L'hon. Ed	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	Québec	BQ
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	Ind.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carr, Gary	Halton	Ontario	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	Ontario	PCC
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	Québec	BQ
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Ontario	Lib.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Chatters, David	Battle River	Alberta	PCC
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clavet, Roger	Louis-Hébert	Québec	BQ
Cleary, Bernard	Louis-Saint-Laurent	Québec	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Côté, Guy	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	BQ
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
Demers, Nicole	Laval	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales)	Beauce	Québec	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents)	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Fletcher, Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine	Jeanne-Le Ber	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Jonquière—Alma	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	Ontario	PCC
Gouk, Jim	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est—Cooksville	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, Helena	Simcoe—Grey	Ontario	PCC
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Harrison, Jeremy	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	PCC
Hearn, Loyola	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock— Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hinton, Betty	Kamloops—Thompson— Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jean, Brian	Fort McMurray—Athabasca	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis)	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kadis, Susan	Thornhill	Ontario	Lib.
Kamp, Randy	Pitt Meadows—Maple Ridge— Mission	Colombie-Britannique	PCC
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David	Edmonton—Mill Woods— Beaumont	Alberta	Lib.
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kotto, Maka	Saint-Lambert	Québec	BQ
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports	Outremont	Québec	Lib.
Lapierre, Réal	Lévis—Bellechasse	Québec	BQ
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	BQ
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave	Oxford	Ontario	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Ontario	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Maloney, John	Welland	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	BQ
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Alberta	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	Québec	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Menzies, Ted	Macleod	Alberta	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, Rob	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Kitchener—Wilmot—Wellesley—Woolwich	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob	Niagara Falls	Ontario	PCC
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Connor, Gordon	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	PCC
Oda, Bev	Durham	Ontario	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga—Erindale	Ontario	Ind.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	PCC
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Chatham-Kent—Essex	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, Pierre	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Powers, Russ	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	Lib.
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	Alberta	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	Ontario	PCC
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	Colombie-Britannique	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Québec	Lib.
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	Québec	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Schmidt, Werner	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique	PCC
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	Québec	BQ
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique	Saint Boniface	Manitoba	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Smith, David	Pontiac	Québec	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
St. Amand, Lloyd	Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapusking	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck, Vice-président et président des comités pléniers	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Stronach, Belinda	Newmarket—Aurora	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Ontario	Lib.
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la Coopération internationale	Burlington	Ontario	Lib.
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Hamilton-Est—Stoney Creek	Ontario	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Ontario	Lib.
Van Loan, Peter	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Warawa, Mark	Langley	Colombie-Britannique	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	Manitoba	NPD
Watson, Jeff	Essex	Ontario	PCC
White, Randy	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Ontario	Lib.
Williams, John	Edmonton—St. Albert	Alberta	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
Zed, Paul	Saint John	Nouveau-Brunswick	Lib.
VACANCE	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib. - Libéral; PCC - Conservateur; BQ - Bloc Québécois; NDP - nouveau parti démocratique; PC - Parti progressiste-conservateur; Ind. - indépendant

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (28)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	PCC
Chatters, David	Battle River	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	PCC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	PCC
Jean, Brian	Fort McMurray—Athabasca	PCC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	PCC
Kilgour, L'hon. David	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Lib.
Menzies, Ted	Macleod	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	PCC
Mills, Bob	Red Deer	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	PCC
Penson, Charlie	Peace River	PCC
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	PCC
Williams, John	Edmonton—St. Albert	PCC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Ind.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Lib.
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	PCC
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Colombie-Britannique-Southern Interior	PCC
Grewal, Gurmant	Newton—Delta-Nord	PCC
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PCC
Hinton, Betty	Kamloops—Thompson—Cariboo	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	NPD
Kamp, Randy	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	PCC
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale ..	Esquimalt—Juan de Fuca	Lib.
Moore, James	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Lib.
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	PCC
Schmidt, Werner	Kelowna—Lake Country	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	NPD
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	PCC
Strahl, Chuck, Vice-président et président des comités pléniers	Chilliwack—Fraser Canyon	PCC
Warawa, Mark	Langley	PCC
White, Randy	Abbotsford	PCC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown	Lib.
MANITOBA (14)		
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Lib.
Bezan, James	Selkirk—Interlake	PCC
Blaikie, L'hon. Bill	Elmwood—Transcona	NPD
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Fletcher, Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	PCC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	PCC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	PCC
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique	Saint Boniface	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	PCC
Toews, Vic	Provencher	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour	Lib.
Moore, Rob	Fundy Royal	PCC
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Zed, Paul	Saint John	Lib.
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents)	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	PCC
MacKay, Peter	Nova-Centre	PCC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Nova-Ouest	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (106)		
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Peterborough	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Bains, Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Broadbent, L'hon. Ed	Ottawa-Centre	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	PCC
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Carr, Gary	Halton	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	PCC
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Lib.
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Lib.
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	PCC
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, Helena	Simcoe—Grey	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Lib.
Kadis, Susan	Thornhill	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Lib.
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Lib.
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Lib.
MacKenzie, Dave	Oxford	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Maloney, John	Welland	Lib.
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham—Unionville	Lib.
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn	Kitchener—Wilmot—Wellesley— Woolwich	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob	Niagara Falls	PCC
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Connor, Gordon	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, Bev	Durham	PCC
Parrish, Carolyn	Mississauga—Erindale	Ind.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Chatham-Kent—Essex	Lib.
Poillievre, Pierre	Nepean—Carleton	PCC
Powers, Russ	Ancaster—Dundas—Flamborough— Westdale	Lib.
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Silva, Mario	Davenport	Lib.
St. Amand, Lloyd	Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapusking	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stronach, Belinda	Newmarket—Aurora	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Lib.
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Hamilton-Est—Stoney Creek	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Lib.
Van Loan, Peter	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.
QUÉBEC (75)		
André, Guy	Berthier—Maskinongé	BQ
Asselin, Gérard	Manicouagan	BQ
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale)	Ahuntsic	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	BQ
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les Patriotes	BQ
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	BQ
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	BQ
Boire, Alain	Beauharnois—Salaberry	BQ
Boivin, Françoise	Gatineau	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	BQ
Boulianne, Marc	Mégantic—L'Érable	BQ
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	BQ
Clavet, Roger	Louis-Hébert	BQ
Cleary, Bernard	Louis-Saint-Laurent	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Côté, Guy	Portneuf—Jacques-Cartier	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	BQ
Demers, Nicole	Laval	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales)	Beauce	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	BQ
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Lib.
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine	Jeanne-Le Ber	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Saint-Maurice—Champlain	BQ
Gagnon, Sébastien	Jonquière—Alma	BQ
Gaudet, Roger	Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	BQ
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	BQ
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis)	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Kotto, Maka	Saint-Lambert	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports	Outremont	Lib.
Lapierre, Réal	Lévis—Bellechasse	BQ
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	BQ
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie...	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	BQ
Smith, David	Pontiac	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Vincent, Robert	Shefford	BQ

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Batters, Dave	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Lib.
Harrison, Jeremy	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	PCC
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	PCC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, Lynne	Blackstrap	PCC
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)		
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PCC
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Avalon	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Sud—Mount Pearl	PCC
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Lib.
VACANCE	Labrador	
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Lib.
YUKON (1)		
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Yukon	Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 4 février 2005 — 1^{re} Session, 38^e Législature)

ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

Président: David Chatters

Vice-présidents: Ed Broadbent
Derek Lee

Navdeep Bains	Russ Hiebert	Mario Laframboise	David Tilson	(12)
Johanne Deschamps	Marlene Jennings	Russ Powers	Paul Zed	
Art Hanger				

Membres associés

Jim Abbott	Paul Forseth	Jack Layton	Scott Reid
Diane Ablonczy	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	John Reynolds
Dean Allison	Michel Gauthier	Gary Lunn	Lee Richardson
Rona Ambrose	Yvon Godin	James Lunney	Gerry Ritz
Rob Anders	Peter Goldring	Peter MacKay	Andrew Scheer
David Anderson	Gary Goodyear	Dave MacKenzie	Gary Schellenberger
Dave Batters	Jim Gouk	Inky Mark	Werner Schmidt
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Pat Martin	Carol Skelton
James Bezan	Nina Grewal	Ted Menzies	Joy Smith
Marc Boulianne	Helena Guergis	Rob Merrifield	Monte Solberg
Garry Breitkreuz	Michel Guimond	Larry Miller	Kevin Sorenson
Gord Brown	Stephen Harper	Bob Mills	Darrel Stinson
Colin Carrie	Richard Harris	James Moore	Belinda Stronach
Bill Casey	Jeremy Harrison	Rob Moore	Greg Thompson
Rick Casson	Loyola Hearn	Anita Neville	Myron Thompson
Michael Chong	Jay Hill	Rob Nicholson	Vic Toews
Joe Comartin	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Bradley Trost
Paul Crête	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Merv Tweed
John Cummins	Brian Jean	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Dale Johnston	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Randy Kamp	Charlie Penson	Tom Wappel
Norman Doyle	Gerald Keddy	Pauline Picard	Mark Warawa
John Duncan	Jason Kenney	Pierre Poilievre	Jeff Watson
Ken Epp	Ed Komarnicki	Jim Prentice	Randy White
Diane Finley	Daryl Kramp	Joe Preston	John Williams
Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	James Rajotte	Lynne Yelich
Steven Fletcher			

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Président: Nancy Karetak-Lindell

Vice-présidents: Bernard Cleary
Jeremy Harrison

Sue Barnes
André Bellavance
Gary Lunn

Pat Martin
Jim Prentice

Carol Skelton
David Smith

Lloyd St. Amand
Roger Valley

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Charlie Angus
Gérard Asselin
Larry Bagnell
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Paul DeVillers
Barry Devolin

Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp

Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Marc Lemay
Yvon Lévesque
Tom Lukiwski
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Tony Martin
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Joe Preston

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président:	Bernard Patry	Vice-présidents:	Francine Lalonde Kevin Sorenson	
Maurizio Bevilacqua Stockwell Day Lawrence MacAulay	Alexa McDonough Dan McTeague	Ted Menzies Pierre Paquette	Beth Phinney Belinda Stronach	(12)

Membres associés

Jim Abbott	Johanne Deschamps	Randy Kamp	Scott Reid
Diane Ablonczy	Bev Desjarlais	Gerald Keddy	John Reynolds
Dean Allison	Odina Desrochers	Jason Kenney	Lee Richardson
Rona Ambrose	Barry Devolin	Wajid Khan	Gerry Ritz
Rob Anders	Ruby Dhalla	David Kilgour	Pablo Rodriguez
David Anderson	Norman Doyle	Ed Komarnicki	Anthony Rota
David Anderson	John Duncan	Daryl Kramp	Michael Savage
Guy André	Wayne Easter	Guy Lauzon	Andy Savoy
Claude Bachand	Ken Epp	Jack Layton	Andrew Scheer
Larry Bagnell	Mark Eyking	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
Navdeep Bains	Diane Finley	Gary Lunn	Werner Schmidt
Dave Batters	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Mario Silva
Colleen Beaumier	Steven Fletcher	Peter MacKay	Carol Skelton
Don Bell	Raymonde Folco	Dave MacKenzie	Joy Smith
André Bellavance	Paul Forseth	John Maloney	Monte Solberg
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Inky Mark	Brent St. Denis
Stéphane Bergeron	Marc Godbout	Keith Martin	Darrel Stinson
James Bezan	Peter Goldring	Brian Masse	Robert Thibault
Raymond Bonin	Gary Goodyear	David McGuinty	Greg Thompson
Don Boudria	Jim Gouk	Rob Merrifield	Myron Thompson
Diane Bourgeois	Gurmant Grewal	Larry Miller	David Tilson
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Bob Mills	Vic Toews
Ed Broadbent	Helena Guergis	Maria Minna	Alan Tonks
Bonnie Brown	Art Hanger	James Moore	Paddy Torsney
Gord Brown	Stephen Harper	Rob Moore	Bradley Trost
Sarmite Bulte	Richard Harris	Anita Neville	Merv Tweed
John Cannis	Jeremy Harrison	Rob Nicholson	Roger Valley
Gary Carr	Loyola Hearn	Gordon O'Connor	Peter Van Loan
Colin Carrie	Russ Hiebert	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
Bill Casey	Jay Hill	Bev Oda	Mark Warawa
Rick Casson	Betty Hinton	Brian Pallister	Jeff Watson
Marlene Catterall	Mark Holland	Denis Paradis	Randy White
David Chatters	Rahim Jaffer	Charlie Penson	John Williams
Michael Chong	Brian Jean	Pierre Poilievre	Borys Wrzesnewskyj
Roger Clavet	Marlene Jennings	Jim Prentice	Lynne Yelich
Denis Coderre	Dale Johnston	Joe Preston	Paul Zed
John Cummins	Peter Julian	James Rajotte	

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Président:	John Cannis	Vice-président:	Ted Menzies	
Mark Eyking Marlene Jennings	Peter Julian	Pierre Paquette	Belinda Stronach	(7)

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président:	David Kilgour	Vice-président:	Stockwell Day
Navdeep Bains	Ed Broadbent	Peter Goldring	Paddy Torsney
Diane Bourgeois			(7)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président:	Paul Steckle	Vice-présidents:	Denise Poirier-Rivard Gerry Ritz
David Anderson	Claude Drouin	Roger Gaudet	Larry Miller
Charlie Angus	Wayne Easter	David Kilgour	Rose-Marie Ur
James Bezan			(12)

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Daryl Kramp	John Reynolds
Diane Ablonczy	Steven Fletcher	Guy Lauzon	Lee Richardson
Peter Adams	Paul Forseth	Tom Lukiwski	Andy Savoy
Dean Allison	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Andrew Scheer
Rona Ambrose	Yvon Godin	James Lunney	Gary Schellenberger
Rob Anders	Peter Goldring	Peter MacKay	Werner Schmidt
Dave Batters	Gary Goodyear	Dave MacKenzie	Carol Skelton
André Bellavance	Jim Gouk	John Maloney	Joy Smith
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Inky Mark	Monte Solberg
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Gord Brown	Helena Guergis	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Colin Carrie	Art Hanger	Bob Mills	Peter Stoffer
Bill Casey	Stephen Harper	James Moore	Belinda Stronach
Rick Casson	Richard Harris	Rob Moore	Greg Thompson
David Chatters	Jeremy Harrison	Rob Nicholson	Myron Thompson
Michael Chong	Loyola Hearn	Gordon O'Connor	David Tilson
Joe Comartin	Russ Hiebert	Deepak Obhrai	Vic Toews
John Cummins	Jay Hill	Bev Oda	Bradley Trost
Stockwell Day	Betty Hinton	Brian Pallister	Merv Tweed
Johanne Deschamps	Charles Hubbard	Pierre Paquette	Peter Van Loan
Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Brian Jean	Pierre Poilievre	Mark Warawa
Norman Doyle	Dale Johnston	Jim Prentice	Jeff Watson
John Duncan	Randy Kamp	Joe Preston	Randy White
Ken Epp	Gerald Keddy	James Rajotte	John Williams
Mark Eyking	Jason Kenney	Scott Reid	Lynne Yelich
Diane Finley	Ed Komarnicki		

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Andrew Telegdi

Vice-présidents: Meili Faille
Inky Mark

Diane Ablonczy
David Anderson
Colleen Beaumier

Roger Clavet
Hedy Fry

Helena Guergis
Rahim Jaffer

Bill Siksay
Lui Temelkovski

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Jean Augustine
Eleni Bakopanos
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Diane Bourgeois
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Gary Carr
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
David Christopherson
Joe Comartin
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Odina Desrochers
Barry Devolin
Norman Doyle
Claude Drouin

John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Raymonde Folco
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp

Francine Lalonde
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Pat Martin
Brian Masse
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rob Nicholson
Pat O'Brien
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Beth Phinney
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Mario Silva
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylycia-Leis
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président:

Vice-président:

COMPTES PUBLICS**Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mark Holland
Benoît SauvageauDean Allison
Gary Carr
David ChristophersonBrian Fitzpatrick
Sébastien GagnonDaryl Kramp
Walt LastewkaShawn Murphy
Borys Wrzesnewskyj

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Robert Bouchard
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Steven Fletcher
Paul ForsethCheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
David Kilgour
Ed Komarnicki
Guy Lauzon
Jack LaytonTom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Diane Marleau
Pat Martin
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott ReidJohn Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Louise Thibault
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
Randy White
Lynne Yelich

CONDITION FÉMININE**Président:** Anita Neville**Vice-présidents:** Jean Crowder
Nina GrewalFrance Bonsant
Paule Brunelle
Helena GuergisBetty Hinton
Susan KadisBeth Phinney
Russ PowersPaddy Torsney
Lynne Yelich

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Jean Augustine
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Nicole Demers
Bev Desjarlais
Barry Devolin
Ruby Dhalla
Norman DoyleJohn Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl KrampGuy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Alexa McDonough
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James RajotteScott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylcia-Leis
Jeff Watson
Randy White
John Williams

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président: Pat O'Brien

Vice-présidents: Claude Bachand
Rick Casson

Larry Bagnell	Judi Longfield	Keith Martin	Gilles-A. Perron	(12)
Bill Blaikie	Dave MacKenzie	Gordon O'Connor	Anthony Rota	
Betty Hinton				

Membres associés

Jim Abbott	Steven Fletcher	Tom Lukiwski	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Gary Lunn	Andrew Scheer
Dean Allison	Cheryl Gallant	James Lunney	Gary Schellenberger
Rona Ambrose	Peter Goldring	Peter MacKay	Werner Schmidt
Rob Anders	Gary Goodyear	John Maloney	Scott Simms
David Anderson	Jim Gouk	Inky Mark	Carol Skelton
Dave Batters	Gurmant Grewal	Dan McTeague	Joy Smith
Leon Benoit	Nina Grewal	Ted Menzies	Monte Solberg
James Bezan	Helena Guergis	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Art Hanger	Larry Miller	Caroline St-Hilaire
Garry Breitkreuz	Stephen Harper	Bob Mills	Darrel Stinson
Gord Brown	Richard Harris	James Moore	Peter Stoffer
Colin Carrie	Jeremy Harrison	Rob Moore	Belinda Stronach
Robert Carrier	Loyola Hearn	Anita Neville	Greg Thompson
Bill Casey	Russ Hiebert	Rob Nicholson	Myron Thompson
David Chatters	Jay Hill	Deepak Obhrai	David Tilson
Michael Chong	Rahim Jaffer	Bev Oda	Vic Toews
Roger Clavet	Brian Jean	Brian Pallister	Bradley Trost
John Cummins	Dale Johnston	Charlie Penson	Merv Tweed
Stockwell Day	Peter Julian	Pierre Poilievre	Rose-Marie Ur
Odina Desrochers	Randy Kamp	Jim Prentice	Peter Van Loan
Barry Devolin	Gerald Keddy	Joe Preston	Maurice Vellacott
Norman Doyle	Jason Kenney	Marcel Proulx	Mark Warawa
John Duncan	Ed Komarnicki	James Rajotte	Jeff Watson
Ken Epp	Daryl Kramp	Scott Reid	Randy White
Diane Finley	Francine Lalonde	John Reynolds	John Williams
Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Lee Richardson	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: Anthony Rota

Vice-président: Betty Hinton

Larry Bagnell	Gilles-A. Perron	Peter Stoffer	Rose-Marie Ur	(7)
Gordon O'Connor				

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président:	Raymonde Folco	Vice-présidents:	Paul Forseth Christiane Gagnon	
Peter Adams	Barry Devolin	Yves Lessard	Mario Silva	(12)
Eleni Bakopanos	Ed Komarnicki	Tony Martin	Peter Van Loan	
Jean-Claude D'Amours				

Membres associés

Jim Abbott	Ruby Dhalla	Gerald Keddy	James Rajotte
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Jason Kenney	Yasmin Ratansi
Dean Allison	John Duncan	Daryl Kramp	Scott Reid
Rona Ambrose	Ken Epp	Guy Lauzon	John Reynolds
Rob Anders	Diane Finley	Carole Lavallée	Lee Richardson
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Judi Longfield	Gerry Ritz
Dave Batters	Steven Fletcher	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Don Bell	Hedy Fry	Gary Lunn	Gary Schellenberger
Leon Benoit	Marcel Gagnon	James Lunney	Werner Schmidt
Stéphane Bergeron	Cheryl Gallant	Lawrence MacAulay	Christian Simard
James Bezan	Marc Godbout	Peter MacKay	Carol Skelton
Alain Boire	Yvon Godin	Dave MacKenzie	David Smith
France Bonsant	Peter Goldring	Gurbax Malhi	Joy Smith
Ken Boshcoff	Gary Goodyear	Inky Mark	Monte Solberg
Garry Breitkreuz	Jim Gouk	Alexa McDonough	Kevin Sorenson
Ed Broadbent	Gurmant Grewal	Ted Menzies	Darrel Stinson
Gord Brown	Nina Grewal	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Paule Brunelle	Helena Guergis	Larry Miller	Greg Thompson
Colin Carrie	Art Hanger	Bob Mills	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	James Moore	David Tilson
Rick Casson	Richard Harris	Rob Moore	Vic Toews
David Chatters	Jeremy Harrison	Anita Neville	Bradley Trost
Michael Chong	Loyola Hearn	Rob Nicholson	Merv Tweed
David Christopherson	Russ Hiebert	Gordon O'Connor	Maurice Vellacott
Denis Coderre	Jay Hill	Deepak Obhrai	Robert Vincent
Jean Crowder	Betty Hinton	Bev Oda	Mark Warawa
Nathan Cullen	Rahim Jaffer	Brian Pallister	Judy Wasylcyia-Leis
John Cummins	Brian Jean	Charlie Penson	Jeff Watson
Rodger Cuzner	Dale Johnston	Pierre Poilievre	Randy White
Libby Davies	Peter Julian	Jim Prentice	John Williams
Stockwell Day	Susan Kadis	Joe Preston	Lynne Yelich
Nicole Demers	Randy Kamp		

SOUS-COMITÉ SUR LES FONDS DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Président:	Rodger Cuzner	Vice-président:		
Jean-Claude D'Amours	Yvon Godin	Yves Lessard	Peter Van Loan	(5)

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président:	Ken Boshcoff	Vice-président:	Carol Skelton	
Ruby Dhalla	Peter Julian	Robert Vincent		(5)

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Alan Tonks

Vice-présidents: Bernard Bigras
Lee Richardson

Nathan Cullen
Brian Jean
David McGuinty

Bob Mills
Denis Paradis

Yasmin Ratansi
Christian Simard

Jeff Watson
Bryon Wilfert

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Ken Boshcoff
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Serge Cardin
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Marlene Catterall
David Chatters
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
Jean Crowder
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp

Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Raymonde Folco
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Russ Powers
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz

Pablo Rodriguez
Andy Savoy
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Mario Silva
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Lloyd St. Amand
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Paul Szabo
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Roger Valley
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES

Président: Massimo Pacetti

Vice-présidents: Yvan Loubier
Charlie Penson

Rona Ambrose	Charles Hubbard	Maria Minna	Monte Solberg	(12)
Don Bell	John McKay	Brian Pallister	Judy Wasylycia-Leis	
Guy Côté				

Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Mario Laframboise	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Diane Finley	Réal Lapierre	Anthony Rota
Dean Allison	Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Benoît Sauvageau
Rob Anders	Steven Fletcher	Jack Layton	Michael Savage
David Anderson	Paul Forseth	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
David Anderson	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Gary Schellenberger
Navdeep Bains	Peter Goldring	James Lunney	Werner Schmidt
Dave Batters	Gary Goodyear	Peter MacKay	Bill Siksay
Leon Benoit	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
James Bezan	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Robert Bouchard	Nina Grewal	Inky Mark	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Helena Guergis	David McGuinty	Brent St. Denis
Bonnie Brown	Art Hanger	Ted Menzies	Darrel Stinson
Gord Brown	Stephen Harper	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Colin Carrie	Richard Harris	Larry Miller	Paul Szabo
Bill Casey	Jeremy Harrison	Bob Mills	Robert Thibault
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
David Chatters	Russ Hiebert	Rob Moore	Myron Thompson
Michael Chong	Jay Hill	Rob Nicholson	David Tilson
David Christopherson	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Vic Toews
Jean Crowder	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Bradley Trost
Roy Cullen	Brian Jean	Bev Oda	Merv Tweed
John Cummins	Marlene Jennings	Pierre Paquette	Peter Van Loan
Rodger Cuzner	Dale Johnston	Pierre Poilievre	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Peter Julian	Jim Prentice	Mark Warawa
Johanne Deschamps	Randy Kamp	Joe Preston	Jeff Watson
Bev Desjarlais	Gerald Keddy	James Rajotte	Randy White
Barry Devolin	Jason Kenney	Scott Reid	John Williams
Ruby Dhalla	Wajid Khan	John Reynolds	Borys Wrzesnewskyj
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Lee Richardson	Lynne Yelich
John Duncan	Daryl Kramp		

SOUS-COMITÉ SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Président: Yvan Loubier

Vice-président:

Rona Ambrose	Don Bell	Guy Côté	Judy Wasylycia-Leis	(5)
--------------	----------	----------	---------------------	-----

INDUSTRIE, RESSOURCES NATURELLES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Président: Brent St. Denis

Vice-présidents: Paul Crête
Werner Schmidt

Serge Cardin
Michael Chong
Denis Coderre

John Duncan
Brian Masse

Lynn Myers
Jerry Pickard

Andy Savoy
Bradley Trost

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Larry Bagnell
Navdeep Bains
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Maurizio Bevilacqua
James Bezan
Bernard Bigras
Raymond Bonin
Ken Boshcoff
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Sarmite Bulte
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Rick Casson
Marlene Catterall
David Chatters
David Christopherson
Guy Côté
Jean Crowder
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Barry Devolin

Norman Doyle
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Hedy Fry
Sébastien Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Rahim Jaffer
Brian Jean
Marlene Jennings
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Mario Laframboise
Réal Lapierre
Guy Lauzon
Jack Layton
Yvon Lévesque
Yvan Loubier
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Tony Martin
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Massimo Pacetti
Brian Pallister
Charlie Penson
Beth Phinney
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Yasmin Ratansi
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Anthony Rota
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Bill Siksay
Scott Simms
Carol Skelton
David Smith
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Caroline St-Hilaire
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Robert Thibault
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Paddy Torsney
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE, DROITS DE LA PERSONNE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

Président: Paul DeVillers

Vice-présidents: Garry Breitreuz
Richard Marceau

Diane Bourgeois	Paul Harold Macklin	Anita Neville	Vic Toews	(12)
Joe Comartin	John Maloney	Myron Thompson	Mark Warawa	
Roy Cullen				

Membres associés

Jim Abbott	Paul Forseth	Guy Lauzon	John Reynolds
Diane Ablonczy	Hedy Fry	Derek Lee	Lee Richardson
Dean Allison	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Gerry Ritz
Rona Ambrose	Peter Goldring	Gary Lunn	Andrew Scheer
Rob Anders	Gary Goodyear	James Lunney	Gary Schellenberger
David Anderson	Jim Gouk	Peter MacKay	Werner Schmidt
Jean Augustine	Gurmant Grewal	Dave MacKenzie	Bill Siksay
Dave Batters	Nina Grewal	Inky Mark	Carol Skelton
Leon Benoit	Helena Guergis	David McGuinty	Joy Smith
James Bezan	Art Hanger	Serge Ménard	Monte Solberg
Bill Blaikie	Stephen Harper	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Gord Brown	Richard Harris	Rob Merrifield	Lloyd St. Amand
Paule Brunelle	Jeremy Harrison	Larry Miller	Darrel Stinson
Colin Carrie	Loyola Hearn	Bob Mills	Belinda Stronach
Bill Casey	Russ Hiebert	James Moore	Greg Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Rob Moore	David Tilson
David Chatters	Betty Hinton	Rob Nicholson	Paddy Torsney
Michael Chong	Rahim Jaffer	Gordon O'Connor	Bradley Trost
John Cummins	Brian Jean	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Libby Davies	Marlene Jennings	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Dale Johnston	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Randy Kamp	Charlie Penson	Tom Wappel
Norman Doyle	Gerald Keddy	Pierre Poilievre	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Jim Prentice	Randy White
Ken Epp	Ed Komarnicki	Joe Preston	John Williams
Diane Finley	Daryl Kramp	James Rajotte	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick	Mario Laframboise	Scott Reid	Paul Zed
Steven Fletcher			

SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

Président: Paul Zed

Vice-présidents: Serge Ménard
Kevin Sorenson

Joe Comartin	Roy Cullen	Peter MacKay	Tom Wappel	(7)
--------------	------------	--------------	------------	-----

SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

Président: John Maloney

Vice-président: Libby Davies

Paule Brunelle	Hedy Fry	Art Hanger		(5)
----------------	----------	------------	--	-----

LANGUES OFFICIELLES

Président: Pablo Rodriguez

Vice-présidents: Yvon Godin
Pierre Poilievre

Guy André	Odina Desrochers	Guy Lauzon	Raymond Simard	(12)
Françoise Boivin	Marc Godbout	Andrew Scheer	Maurice Vellacott	
Jean-Claude D'Amours				

Membres associés

Jim Abbott	Diane Finley	Ed Komarnicki	Scott Reid
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Maka Kotto	John Reynolds
Dean Allison	Steven Fletcher	Daryl Kramp	Lee Richardson
Rona Ambrose	Paul Forseth	Jack Layton	Gerry Ritz
Rob Anders	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
David Anderson	Peter Goldring	Gary Lunn	Werner Schmidt
Dave Batters	Gary Goodyear	James Lunney	Carol Skelton
Leon Benoit	Jim Gouk	Peter MacKay	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Gurmant Grewal	Dave MacKenzie	Monte Solberg
James Bezan	Nina Grewal	Inky Mark	Kevin Sorenson
Don Boudria	Helena Guergis	Ted Menzies	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Art Hanger	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Ed Broadbent	Stephen Harper	Larry Miller	Greg Thompson
Gord Brown	Richard Harris	Bob Mills	Myron Thompson
Colin Carrie	Jeremy Harrison	James Moore	David Tilson
Bill Casey	Loyola Hearn	Rob Moore	Vic Toews
Rick Casson	Russ Hiebert	Rob Nicholson	Bradley Trost
David Chatters	Jay Hill	Gordon O'Connor	Merv Tweed
Michael Chong	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Peter Van Loan
Joe Comartin	Rahim Jaffer	Bev Oda	Mark Warawa
John Cummins	Brian Jean	Brian Pallister	Judy Wasylycia-Leis
Stockwell Day	Dale Johnston	Charlie Penson	Jeff Watson
Barry Devolin	Peter Julian	Jim Prentice	Randy White
Norman Doyle	Randy Kamp	Joe Preston	John Williams
John Duncan	Gerald Keddy	James Rajotte	Lynne Yelich
Ken Epp	Jason Kenney		

LIAISON

Président: Bonnie Brown

Vice-président: Roger Gallaway

Leon Benoit	Raymonde Folco	Massimo Pacetti	Andrew Telegdi	(22)
Don Boudria	Gurmant Grewal	Bernard Patry	Alan Tonks	
Marlene Catterall	Nancy Karetak-Lindell	Pablo Rodriguez	Maurice Vellacott	
David Chatters	Anita Neville	Brent St. Denis	Tom Wappel	
Paul DeVillers	Pat O'Brien	Paul Steckle	John Williams	

Membres associés

Claude Bachand	Yvon Godin	Derek Lee	Denise Poirier-Rivard
Bernard Bigras	Jim Gouk	Yvan Loubier	Lee Richardson
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Richard Marceau	Gerry Ritz
Ed Broadbent	Monique Guay	Inky Mark	Benoît Sauvageau
Rick Casson	Michel Guimond	Pat Martin	Gary Schellenberger
Bernard Cleary	Jeremy Harrison	Réal Ménard	Werner Schmidt
Paul Crête	Mark Holland	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Jean Crowder	Dale Johnston	Lynn Myers	Caroline St-Hilaire
Meili Faille	Gerald Keddy	Charlie Penson	Peter Stoffer
Paul Forseth	Maka Kotto	Pierre Poilievre	Paul Szabo
Christiane Gagnon	Francine Lalonde		

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président:	Bonnie Brown	Vice-président:	John Williams	
Marlene Catterall	Pat O'Brien	Bernard Patry	Andrew Telegdi	(7)
Gurmant Grewal				

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président:	Leon Benoit	Vice-présidents:	Pat Martin Paul Szabo	
Ken Boshcoff	Guy Lauzon	Joe Preston	Louise Thibault	(12)
Marcel Gagnon	Diane Marleau	Francis Scarpaleggia	Randy White	
Marc Godbout				

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Walt Lastewka	Scott Reid
Diane Ablonczy	Steven Fletcher	Derek Lee	John Reynolds
Dean Allison	Paul Forseth	Yvan Loubier	Lee Richardson
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Gerry Ritz
Rob Anders	Roger Gallaway	Gary Lunn	Benoît Sauvageau
David Anderson	Peter Goldring	James Lunney	Andrew Scheer
Dave Batters	Gary Goodyear	Peter MacKay	Gary Schellenberger
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Werner Schmidt
James Bezan	Gurmant Grewal	Inky Mark	Carol Skelton
Françoise Boivin	Nina Grewal	David McGuinty	Joy Smith
Garry Breitkreuz	Helena Guergis	Ted Menzies	Monte Solberg
Gord Brown	Art Hanger	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Colin Carrie	Stephen Harper	Larry Miller	Darrel Stinson
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Belinda Stronach
Rick Casson	Jeremy Harrison	James Moore	Greg Thompson
David Chatters	Loyola Hearn	Rob Moore	Myron Thompson
Michael Chong	Russ Hiebert	Rob Nicholson	David Tilson
David Christopherson	Jay Hill	Pat O'Brien	Vic Toews
Guy Côté	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Bradley Trost
Roy Cullen	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Merv Tweed
John Cummins	Brian Jean	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Dale Johnston	Massimo Pacetti	Maurice Vellacott
Bev Desjarlais	Peter Julian	Brian Pallister	Mark Warawa
Barry Devolin	Randy Kamp	Charlie Penson	Judy Wasylcyia-Leis
Norman Doyle	Gerald Keddy	Pierre Poilievre	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Jim Prentice	John Williams
Ken Epp	Ed Komarnicki	James Rajotte	Lynne Yelich
Diane Finley	Daryl Kramp		

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Marlene Catterall**Vice-présidents:** Maka Kotto
Gary SchellenbergerCharlie Angus
Gord Brown
Sarmite BulteWajid Khan
Marc LemayDeepak Obhrai
Bev OdaPablo Rodriguez
Scott Simms

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
James Bezan
Garry Breitzkreuz
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Jean-Claude D'Amours
Libby Davies
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John DuncanKen Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Marc Godbout
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason KenneyDavid Kilgour
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Brian Pallister
Charlie Penson
Louis Plamondon
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee RichardsonGerry Ritz
Michael Savage
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Werner Schmidt
Mario Silva
Carol Skelton
David Smith
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Lui Temelkovski
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Tom Wappel

Vice-présidents: Gerald Keddy
Peter Stoffer

Raynald Blais
John Cummins
Rodger Cuzner

Loyola Hearn
Randy Kamp

Bill Matthews
Shawn Murphy

Jean-Yves Roy
Scott Simms

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Gerry Byrne
Serge Cardin
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Paul Crête
Jean Crowder
Nathan Cullen
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle

John Duncan
Wayne Easter
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Nancy Karetak-Lindell
Jason Kenney

Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Caroline St-Hilaire
Paul Steckle
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Don Boudria

Vice-présidents: Michel Guimond
Dale Johnston

Françoise Boivin	Jay Hill	Judi Longfield	Karen Redman	(12)
Bill Casey	Dominic LeBlanc	Pauline Picard	Scott Reid	
Yvon Godin				

Membres associés

Jim Abbott	Diane Finley	Mario Laframboise	Lee Richardson
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Gerry Ritz
Peter Adams	Steven Fletcher	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Dean Allison	Paul Forseth	Gary Lunn	Gary Schellenberger
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	James Lunney	Werner Schmidt
Rob Anders	Michel Gauthier	Peter MacKay	Mario Silva
David Anderson	Marc Godbout	Dave MacKenzie	Raymond Simard
Dave Batters	Peter Goldring	Richard Marceau	Carol Skelton
Leon Benoit	Gary Goodyear	Inky Mark	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Réal Ménard	Monte Solberg
James Bezan	Gurmant Grewal	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Ken Boshcoff	Nina Grewal	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Monique Guay	Larry Miller	Belinda Stronach
Ed Broadbent	Helena Guergis	Bob Mills	Greg Thompson
Gord Brown	Art Hanger	James Moore	Myron Thompson
Gary Carr	Stephen Harper	Rob Moore	David Tilson
Colin Carrie	Richard Harris	Rob Nicholson	Vic Toews
Rick Casson	Jeremy Harrison	Gordon O'Connor	Bradley Trost
David Chatters	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Michael Chong	Russ Hiebert	Bev Oda	Rose-Marie Ur
Joe Comartin	Betty Hinton	Brian Pallister	Roger Valley
Jean Crowder	Rahim Jaffer	Carolyn Parrish	Peter Van Loan
John Cummins	Brian Jean	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Rodger Cuzner	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Mark Warawa
Libby Davies	Nancy Karetak-Lindell	Russ Powers	Jeff Watson
Stockwell Day	Gerald Keddy	Jim Prentice	Randy White
Barry Devolin	Jason Kenney	Joe Preston	John Williams
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Marcel Proulx	Lynne Yelich
John Duncan	Daryl Kramp	James Rajotte	Paul Zed
Ken Epp			

SOUS-COMITÉ SUR LE PRIVILÈGE PARLEMENTAIRE

Président: Judi Longfield

Vice-président:

Françoise Boivin	Yvon Godin	Michel Guimond	John Reynolds	(5)
------------------	------------	----------------	---------------	-----

SOUS-COMITÉ SUR LA DÉCLARATION EN VERTU DU CODE RÉGISSANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS DES DÉPUTÉS

Président: Judi Longfield

Vice-président:

Yvon Godin	Mario Laframboise	Scott Reid	(4)
------------	-------------------	------------	-----

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président:	Gary Carr	Vice-président:	
Bill Casey	Rodger Cuzner	Yvon Godin	Pauline Picard (5)

SANTÉ

Président:	Bonnie Brown	Vice-présidents:	Réal Ménard Rob Merrifield
Colin Carrie Brenda Chamberlain Jean Crowder	Nicole Demers Ruby Dhalla	Steven Fletcher James Lunn	Michael Savage Robert Thibault (12)

Membres associés

Jim Abbott	Raymonde Folco	Guy Lauzon	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Jack Layton	Lee Richardson
Dean Allison	Hedy Fry	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Rob Anders	Peter Goldring	Gary Lunn	Gary Schellenberger
David Anderson	Gary Goodyear	Peter MacKay	Werner Schmidt
Dave Batters	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
Leon Benoit	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Nina Grewal	Inky Mark	Monte Solberg
James Bezan	Helena Guergis	Keith Martin	Kevin Sorenson
Bill Blaikie	Art Hanger	Brian Masse	Darrel Stinson
Don Boudria	Stephen Harper	Alexa McDonough	Belinda Stronach
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Ted Menzies	Paul Szabo
Gord Brown	Jeremy Harrison	Larry Miller	Lui Temelkovski
Paule Brunelle	Loyola Hearn	Bob Mills	Greg Thompson
Bill Casey	Russ Hiebert	James Moore	Myron Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Rob Moore	David Tilson
David Chatters	Betty Hinton	Rob Nicholson	Vic Toews
Michael Chong	Rahim Jaffer	Gordon O'Connor	Bradley Trost
Guy Côté	Brian Jean	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Nathan Cullen	Dale Johnston	Bev Oda	Peter Van Loan
John Cummins	Peter Julian	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Susan Kadis	Charlie Penson	Mark Warawa
Barry Devolin	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Judy Wasylcia-Leis
Norman Doyle	Gerald Keddy	Jim Prentice	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Joe Preston	Randy White
Ken Epp	Ed Komarnicki	James Rajotte	John Williams
Diane Finley	Daryl Kramp	Scott Reid	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick			

TRANSPORTS**Président:** Roger Gallaway**Vice-présidents:** Jim Gouk
Caroline St-HilaireDave Batters
Raymond Bonin
Robert CarrierBev Desjarlais
Jim KarygiannisJames Moore
Francis ScarpaleggiaAndrew Scheer
Borys Wrzesnewskyj

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Colleen Beaumier
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Bernard Bigras
Françoise Boivin
Marc Boulianne
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Jean-Claude D'Amours
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John DuncanKen Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl KrampMario Laframboise
Réal Lapierre
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Brian Masse
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Russ Powers
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Yasmin RatansiScott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Christian Simard
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Alan Tonks
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Susan Kadis
Marilyn Trenholme Counsell

Vice-coprésident: Maurice Vellacott

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Jean Lapointe
Marjory LeBreton

Vivienne Poy
Terrance Stratton

Charlie Angus
Marc Boulianne
Gerry Byrne
Mark Eyking
Cheryl Gallant

Peter Goldring
Réal Lapierre
Dominic LeBlanc
Raymond Simard
Darrel Stinson

(17)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Jean Augustine
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley

Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon

Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Lawrence MacAulay
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Louis Plamondon
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: John Bryden
Gurmant Grewal

Vice-coprésidents: Lynn Myers
Judy Wasylcyia-Leis

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

George Baker
Michel Biron
Céline Hervieux-Payette
James Kelleher

John Lynch-Staunton
Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin

Rob Anders
Robert Bouchard
Monique Guay
Art Hanger
Randy Kamp

Derek Lee
Paul Harold Macklin
Lloyd St. Amand
Tom Wappel

(20)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth

Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Nina Grewal
Helena Guergis
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mario Laframboise
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn

James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Richard Marceau
Inky Mark
Serge Ménard
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS LÉGISLATIFS

COMITÉ LÉGISLATIF

Président:

Vice-président:

COMITÉ PLÉNIER

Président:

Vice-président:

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Comité des présidents des comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. CHUCK STRAHL

Le vice-président des comités pléniers

M. MARCEL PROULX

La vice-présidente adjointe des comités pléniers

L'HON. JEAN AUGUSTINE

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Paul Martin	premier ministre
L'hon. Jacob Austin	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Jean Lapierre	ministre des Transports
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Stéphane Dion	ministre de l'Environnement
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Andy Scott	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Jim Peterson	ministre du Commerce international
L'hon. Andy Mitchell	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Bill Graham	ministre de la Défense nationale
L'hon. Albina Guarnieri	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Reg Alcock	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Geoff Regan	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Tony Valeri	leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Aileen Carroll	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Irwin Cotler	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. R. John Efford	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Liza Frulla	ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine
L'hon. Joseph Volpe	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Joe Fontana	ministre du Travail et du Logement
L'hon. Scott Brison	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Ujjal Dosanjh	ministre de la Santé
L'hon. Ken Dryden	ministre du Développement social
L'hon. David Emerson	ministre de l'Industrie
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	ministre d'État (Nord canadien)
L'hon. Raymond Chan	ministre d'État (Multiculturalisme)
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre d'État (Développement des ressources humaines)
L'hon. John McCallum	ministre du Revenu national
L'hon. Stephen Owen	ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)
L'hon. Joe McGuire	ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Joe Comuzzi	ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Mauril Bélanger	leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale
L'hon. Carolyn Bennett	ministre d'État (Santé publique)
L'hon. Jacques Saada	ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie
L'hon. John Godfrey	ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)
L'hon. Tony Ianno	ministre d'État (Famille et Aidants naturels)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

L'hon. Claude Drouin	du premier ministre (collectivités rurales)
L'hon. Marlene Jennings	du premier ministre (Canada—États-Unis)
L'hon. Jim Karygiannis	du ministre des Transports
L'hon. John McKay	du ministre des Finances
L'hon. Roy Cullen	de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Gerry Byrne	de la ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Peter Adams	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Gurbax Malhi	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Bryon Wilfert	du ministre de l'Environnement
L'hon. Dan McTeague	du ministre des Affaires étrangères
L'hon. Sue Barnes	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Mark Eyking	du ministre du Commerce international (marchés émergents)
L'hon. Wayne Easter	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)
L'hon. Keith Martin	du ministre de la Défense nationale
L'hon. Diane Marleau	du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Shawn Murphy	du ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Dominic LeBlanc	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Paddy Torsney	de la ministre de la Coopération internationale
L'hon. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Larry Bagnell	du ministre des Ressources naturelles
L'hon. Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
L'hon. Hedy Fry	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Judi Longfield	du ministre du Travail et du Logement
L'hon. Walt Lastewka	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Robert Thibault	du ministre de la Santé
L'hon. Eleni Bakopanos	du ministre du Développement social (économie sociale)
L'hon. Jerry Pickard	du ministre de l'Industrie
L'hon. Raymond Simard	du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 4 février 2005

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi n° 2 d'exécution du budget de 2004

Projet de loi C-33. Deuxième lecture	3085
M. Masse	3085
M. Cullen (Etobicoke-Nord)	3088
M. Côté	3088
M. Kilgour	3088
M. Cullen (Etobicoke-Nord)	3089
M. Miller	3092

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les Forces canadiennes

M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	3092
--	------

Le Monument commémoratif du 11 septembre

M. Kramp	3092
----------------	------

L'alphabétisation

Mme Longfield	3093
---------------------	------

La Ferme Fleury

M. Bellavance	3093
---------------------	------

Les entreprises du Canada atlantique

M. Savage	3093
-----------------	------

L'administration publique

M. Lauzon	3093
-----------------	------

Les municipalités

M. Boudria	3094
------------------	------

L'aide internationale

M. Paquette	3094
-------------------	------

Le Parti libéral du Canada

Mme Boivin	3094
------------------	------

Les politiques gouvernementales

M. Lukiwski	3094
-------------------	------

Les Chevaliers de Colomb

M. D'Amours	3094
-------------------	------

L'éducation postsecondaire

Mme Wasylcyia-Leis	3095
--------------------------	------

L'Étoile du courage

M. Komarnicki	3095
---------------------	------

Germain Boulianne

M. Bergeron	3095
-------------------	------

La citoyenneté et l'immigration

M. Duncan	3095
-----------------	------

Le Parti conservateur du Canada

M. Powers	3095
-----------------	------

QUESTIONS ORALES

Le programme des commandites

M. MacKay	3096
M. Brison	3096
M. MacKay	3096

M. Brison	3096
M. MacKay	3096
M. Brison	3096
M. Hill	3096
M. Brison	3096
M. Hill	3097
M. Brison	3097

Les congés parentaux

Mme Guay	3097
M. Lapierre (Outremont)	3097
Mme Guay	3097
M. Saada	3097
M. Lessard	3097
M. Saada	3097
M. Lessard	3097
M. Saada	3097

L'environnement

M. Layton	3098
M. Dion	3098
M. Layton	3098
M. Dion	3098

La défense nationale

M. O'Connor	3098
M. Graham (Toronto-Centre)	3098
M. O'Connor	3098
M. Graham (Toronto-Centre)	3098

Le secteur de l'automobile

M. Goodyear	3098
M. Emerson	3098
M. Watson	3098
M. Emerson	3099

Le programme des commandites

Mme Picard	3099
M. Brison	3099
Mme Picard	3099
M. Lapierre (Outremont)	3099

L'environnement

M. Bigras	3099
M. Dion	3099
M. Bigras	3099
M. Dion	3099

Le Sénat

M. Epp	3099
M. Bélanger	3099

Les ressources naturelles

M. Lukiwski	3100
M. Efford (Avalon)	3100

Le registre des armes à feu

M. Breitreuz	3100
M. Cullen (Etobicoke-Nord)	3100
M. Breitreuz	3100
M. Cullen (Etobicoke-Nord)	3100

L'agriculture	
M. Powers	3100
M. Mitchell.....	3100
La fiscalité	
M. Comartin.....	3101
M. McKay.....	3101
Les affaires étrangères	
M. Masse.....	3101
Mme Marleau.....	3101
Les ressources naturelles	
M. Bezan.....	3101
M. Pettigrew.....	3101
Les affaires autochtones	
M. Prentice.....	3101
M. Cullen (Etobicoke-Nord).....	3101
La défense nationale	
Mme Gallant.....	3101
M. Graham (Toronto-Centre).....	3102
Les anciens combattants	
M. Miller.....	3102
M. Graham (Toronto-Centre).....	3102
L'agriculture	
Mme Poirier-Rivard.....	3102
M. Mitchell.....	3102
Mme Poirier-Rivard.....	3102
M. Mitchell.....	3102
La citoyenneté et l'immigration	
M. Rajotte.....	3102
M. Brison.....	3102
La Société Radio-Canada	
Mme Oda.....	3103
Mme Bulte.....	3103
Les travaux publics et les services gouvernementaux	
M. Cullen (Etobicoke-Nord).....	3103
Les ressources humaines	
M. Warawa.....	3103
M. Saada.....	3103
M. Warawa.....	3103
M. Saada.....	3103
Les communautés francophones et acadienne	
M. André.....	3103
Mme Bulte.....	3103
La santé	
M. Savage.....	3104
Mme Bennett.....	3104
Les affaires étrangères	
M. Kenney.....	3104
M. Pettigrew.....	3104
Travaux publics et services gouvernementaux	
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	3104
M. Godbout.....	3104
M. Brison.....	3104

Recours au Règlement	
La période des questions orales	
M. Blaikie.....	3104
M. Valeri.....	3104
M. Watson.....	3105
M. Brison.....	3105

AFFAIRES COURANTES

Pétitions	
La sécurité sanitaire des aliments	
M. Boudria.....	3105
La santé	
M. Warawa.....	3105
Le mariage	
M. MacAulay.....	3105
L'âge du consentement	
M. MacAulay.....	3105
La défense nationale	
M. Penson.....	3105
Questions au Feuilleton	
M. Macklin.....	3105

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi n° 2 d'exécution du budget de 2004	
Projet de loi C-33. Deuxième lecture.....	3106
M. Côté.....	3106
M. Cullen (Etobicoke-Nord).....	3106
M. Preston.....	3106
M. Boudria.....	3107
M. Epp.....	3108
M. Silva.....	3109
M. Bélanger.....	3110
M. Masse.....	3111
M. Epp.....	3111
M. Pallister.....	3112
M. Fitzpatrick.....	3113
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi ; renvoi à un comité.....	3113
Le Code criminel	
Projet de loi C-10. Étape du rapport.....	3113
M. Bélanger (au nom du ministre de la Justice et procureur général du Canada).....	3113
Motion d'adoption et deuxième lecture.....	3113
Adoption de la motion.....	3114

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi de l'impôt sur le revenu	
M. Watson.....	3114
Projet de loi C-265. Deuxième lecture.....	3114
M. McKay.....	3116
M. Nicholson.....	3117
M. Savage.....	3117
M. Bouchard.....	3118
M. Masse.....	3119
M. Harris.....	3121

ANNEXE

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**